ESTIMATES

Citizenship and Immigration Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/32-2005
ISBN 0-660-62885-6

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Citizenship and Immigration Canada
Citoyenneté et Immigration Canada

106-00836/

Citizenship and Immigration Canada

Departmental Performance Report

For the period ending

March 31, 2005

Approved by

The Honourable Joe Volpe, P.C., M.P.
Minister of Citizenship and Immigration

© Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: **www.tbs-sct.gc.ca**.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No.
ISBN

Table of Contents

Section 1: Overview 1

Minister's Message 1

Management Representation Statement 3

Summary Information 4

Section 2: Overall Departmental Performance 7

Operating Context 9

Departmental Priorities 10

i. Improving immigrant outcomes 11

ii. Asserting Canada's role in international migration 12

iii. Building the new CIC 13

Critical Partnerships 19

Section 3: Performance by Strategic Outcome 23

A. Strategic Outcome 1: Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada 23

B. Strategic Outcome 2: Protecting Refugees and Others in Need of Settlement 34

C. Strategic Outcome 3: Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society 40

D. Strategic Outcome 4: Managing Access to Canada 50

E. Other Items of Interest 53

F. Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI) 57

Section 4: Supplementary Information 59

Organizational Information 59

Accountabilities 60

Section 5: Annexes and Consolidated Reporting 61

Table 1: Immigration Admissions in 2004, by Immigration Category and Compared to Planned Admissions 61

Table 2: Knowledge of Official Languages among Immigration Admissions in 2004, by Immigration Category 62

Table 3: Federal-Provincial/Territorial Agreements 62

Table 4: Comparison of Planned to Actual Spending 63

Table 5: Use of Resources by Strategic Outcome 64

Table 6: Voted and Statutory Items 65

Table 7: Net Cost of Department 66

Table 8: Contingent Liabilities 67

Table 9: Immigration Loans 67

Table 10: Sources of Non-Respendable Revenue 68

Table 11: User Fees 69

Table 12: Major Regulatory Initiatives 71

Table 13: Status Report on Major Crown Projects 72

Table 14: Details of Transfer Payment Programs (TPPs) 74

Table 15: Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for FY 2004–2005 81

Table 16: Sustainable Development Strategies (SDS) 82

Table 17: Travel Policies 83

Section 6: Index 85

section 1:

Overview

Minister's Message

It is my pleasure to present the 2004–2005 edition of our *Departmental Performance Report* to Parliament and to the people of Canada.

The employees of Citizenship and Immigration Canada (CIC) play a crucial role in the day-to-day life of our nation. In offices all across the country, and at missions overseas, they help refugees, migrants and new citizens prepare for their roles as active community members and nation builders. Our wide-ranging programs also promote the citizenship values that unite Canadians: equality, community involvement, a commitment to peace and justice, and the desire to ensure a future full of promise for the next generation.

I had the honour of being appointed Minister of Citizenship and Immigration towards the end of the fiscal year under review. CIC's tsunami relief efforts were in full swing at home and throughout our Asia-based visa offices; a massive transfer of enforcement and intelligence resources to the newly created Canada Border Services Agency had just taken place; and a "new look" and mandate for CIC were about to be launched. It was a very full agenda. All the same, staff maintained a steady level of service to Canadians, whether in an emergency mode or through routine daily operations.

In this context, I am proud to announce that CIC met its immigration target for the fifth year in a row. Specifically, Canada welcomed 235,824 new permanent residents to our labour force, schools and community life. A further 179,501 permanent residents became Canadian citizens. My Department assisted in the processing of 2,000 international adoptions (and within reduced time frames). CIC also administered approximately 6,000 overseas applications from the spouses and children of Convention refugees already within Canada—an increase of 50% over the previous year's record. Additionally, the number of provincial/territorial nominees rose 41% in 2004, doubling initial projections—a concrete sign of the quality of partnerships with various provinces.

In the area of e-governance, we greatly enhanced the scope of our on-line operations. As well, in conjunction with other federal departments and the provinces and territories, we began to develop an on-line portal that will soon offer our clients a single access route to information under a broad array of themes.

Given Canada's need to maintain a competitive edge with global competitors, CIC reinforced its partnerships with other federal agencies, the provinces, and the territories in areas such as language training and integration into the work force. In addition, we furthered our commitment to cooperate with organizations around the world that are involved in the fields of migration, family reunification, the integrity of the refugee determination system, and migrant health.

The Department also assisted in the development of a wide range of strategies to promote the settlement of newcomers in official language minority communities and to help communities put the appropriate systems in place.

Despite all these achievements, our Immigration Program still faces numerous pressures and demands. Shortly after my appointment as Minister, I set out a detailed Plan of Action to readily address many of these challenges. This timely strategy will help us to improve our service delivery to clients and make sure that newcomers are supported to the fullest extent in their integration efforts. Accordingly, we have moved to better facilitate family reunification by increasing the number of parents and grandparents to be welcomed to Canada over the next two years; reduced the processing times for citizenship applications; expanded opportunities for international students to work both during their studies and after graduation; and improved efforts to ensure that newcomers are able to integrate more effectively into the labour market, thanks to the Internationally Trained Workers Initiative launched by the Government of Canada early this year.

As we move forward, it will be important for us to build upon past accomplishments so that our immigration system may continue to position itself front and centre on the road to strengthening the Canada of tomorrow. I want to thank all the employees of CIC, and I hope this document will serve as their reminder of the efforts they produced to bring efficient and rewarding service to the people of Canada for many years to come.

I invite you to learn more about the work of CIC by visiting **www.cic.gc.ca**.

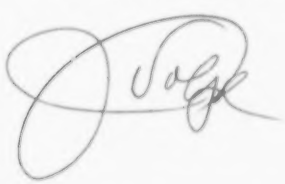

The Honourable Joe Volpe, P.C., M.P.
Minister of Citizenship and Immigration Canada

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2004–2005 *Departmental Performance Report* for Citizenship and Immigration Canada.

This report has been prepared based on the reporting principles and other requirements in the *Guide for the Preparation of 2004–2005 Departmental Performance Reports* and represents a comprehensive, balanced and transparent picture of the organization's performance for the fiscal year 2004–2005.

This document accurately portrays the Department's progress toward strategic outcomes and its performance against priorities and commitments.

The financial statements and spending information in this document are consistent with the direction provided by the Treasury Board of Canada Secretariat.

This report reinforces the Department's commitment to present consistent, comprehensive, balanced and accurate information.

It is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Signed: _____ Date: Sept 12, 2005

Janice Charette
Deputy Minister

Summary Information

Canada's immigration, refugee and citizenship programs[1] help build a country respected throughout the world. Immigration has always been fundamental to the growth of Canada and to our history of achievement. From our earliest days through to the global transformations of recent years, hardworking people and their families have come to Canada from all over the world. Some have come seeking better opportunities, while others have come seeking protection. Collectively, they have made a contribution to the development of our economy, our society and our culture. Canada resettles, protects and provides a safe haven for refugees, and helps new permanent residents adapt to Canadian society and become Canadian citizens. Citizenship and Immigration Canada (CIC) is also responsible for developing Canada's admissibility policy, setting the conditions for entry into Canada, and participating in the protection of the health, safety and security of Canadians.

CIC derives its mandate from the *Immigration and Refugee Protection Act* (IRPA), which was the result of a major legislative reform in 2002, and the *Citizenship Act* of 1977. It is also guided by the principle of shared jurisdiction of the immigration program with the provinces and territories under *The Constitution Act, 1867*.

On December 12, 2003, the federal government announced the transfer of enforcement and intelligence functions from CIC to the newly created Canada Border Services Agency (CBSA).[2] Subsequently, on October 8, 2004, the additional transfer of port-of-entry functions to the CBSA was announced, as well as the transfer back to CIC from the CBSA of the Pre-Removal Risk Assessment (PRRA) function. Fiscal year 2004–2005 was therefore a major transition period for the Department.

To reflect its redefined role, the Department has developed new vision and mission statements that form the basis for the strong and integrated package of programs and services CIC provides.

The Department aims to build secure and dynamic citizenship and immigration programs that derive maximum benefit from the global movement of people. Committed to ensuring effective working relationships with federal departments and agencies, provincial and territorial governments, communities and other partners, CIC's new vision is as follows:

- Canada attracts and welcomes people from all over the world, both to enrich its social, economic and cultural development as a nation and to protect those in need; and
- CIC is committed to delivering the highest quality immigration, refugee protection and citizenship programs which are efficient, responsive to community needs and a model of public service management.

1 For more information on CIC's programs, see **www.cic.gc.ca/english/index.html**.

2 For more information on CIC's departmental restructuring of December 12, 2003, and the CBSA, see **www.cic.gc.ca/english/department/cic-changes.html** and **www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-e.html**.

This vision is enabled by a commitment to effective working relationships with governments, communities and other partners.

CIC's new mission is to build a stronger Canada by:

- enabling the migration of temporary and permanent residents to meet the social, economic and cultural needs of communities across Canada;
- contributing to the management of international migration, including refugee protection;
- screening newcomers and temporary residents to help protect the health, safety and security of Canadians;
- supporting the successful integration of newcomers; and
- promoting Canadian citizenship.

CIC has also redefined its key strategic outcomes as follows:

- maximum contribution to Canada's economic, social and cultural development from migration;
- reflection of Canadian values and interests in the management of international migration, including refugee protection; and
- successful integration of newcomers and promotion of Canadian citizenship.

However, because of the changing situation regarding the Treasury Board Secretariat's reporting requirements and the transition described previously, this *Departmental Performance Report* is reporting against the strategic outcomes approved in 1997 as the framework for CIC's Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS). These strategic outcomes reflect the situation before the announcements of December 12, 2003 and October 8, 2004.

The strategic outcomes used in this report are therefore:

- maximizing the economic and social benefits of migration to Canada;
- protecting refugees and others in need of resettlement;
- supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society; and
- managing access to Canada.

In accordance with the federal reorganizations of December 12, 2003 and October 8, 2004, details related to the functions transferred from CIC to the CBSA appear in the CBSA's *Departmental Performance Report*.[3]

3 All departmental performance reports are posted on the Treasury Board Web site at **www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp**.

section 2:

Overall Departmental Performance

This section highlights results and achievements based on the Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) that was approved in 1997 and replaced by the Program Activity Architecture (PAA) in December 2003. It also provides information on results related to the commitments made in the 2004–2005 *Report on Plans and Priorities*.

The following table demonstrates how the Department's expected program results contribute to its strategic outcomes.

Strategic Outcomes	Expected Results
Maximizing the economic and social benefits of migration to Canada	• Achievement of target immigration levels • Family reunification of immigrants with Canadian sponsors • Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market • Selection of business immigrants, including investors • Admission of temporary workers whose presence in Canada fills skill gaps in the domestic labour market and who transfer to Canadian workers occupational skills that are in demand • Admission of visitors and foreign students whose presence in Canada stimulates the demand for goods and services
Protecting refugees and others in need of resettlement	• Achievement of the targets for government-assisted and privately sponsored refugees • Provision of an effective and more responsive refugee resettlement program • Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC • Enhancement of Canada's influence in international initiatives to protect refugees

Strategic Outcomes	Expected Results
Supporting the settlement, adaptation and integration of newcomers into Canadian society	• Successful integration of newcomers into Canadian society • Advancement of accountability to ensure effective and efficient delivery of settlement programs • Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents by granting citizenship and establishing claims to citizenship • Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues
Managing access to Canada[4]	• Effective management of access to Canada • Exploring the use of new technologies to enhance traveler identification • Strengthening program integrity through the systematic use of quality assurance monitoring • Protecting the health and safety of Canadians

4 Following the government reorganizations of December 12, 2003 and October 8, 2004, many of the functions related to this strategic outcome now fall under the responsibility of the new CBSA. Therefore, the expected results reported in this document have been changed to reflect this transfer of responsibilities. Nevertheless, CIC continues to play a key role in the effective management of access to Canada and the protection of the health and safety of Canadians.

Resources Used (in $ millions)

Planned spending	**$903.0**
Total authorities	**$924.2**
2004–2005 Actual	**$882.8**

Explanation of resources used: Total authorities increased by $21.2 million over planned spending, primarily due to increased CIC funding of $38.1 million which was partially offset by additional transfers to the Canada Border Services Agency of $16.9 million. Additional resources of $22.0 million were received for the Interim Federal Health Program, $4.1 million for tsunami earthquake and disaster response and $12.0 million related to statutory requirements including employee benefit plans.

Actual expenditures were lower than total authorities by $41.4 million as a result of reduced requirements: $7.3 million related to the Interim Federal Health Program; $6.8 million related to the Global Case Management System replanning exercise; $6.3 million related to reduced settlement contribution requirements; and $3.1 million related to unused funding for the tsunami earthquake and disaster response. The balance of the reduced requirements ($17.9 million) was mainly due to spending delays associated with the salary wage envelope, ongoing negotiations on the CBSA resource transfer and uncertainty surrounding parliamentary approval of the Supplementary Estimates.

Operating Context

Canada remains a country of immigrants and newcomers who strengthen the fabric of our society. During the past year, more than 230,000 people decided to make Canada their new home. From our earliest days as a nation through to the global transformations of recent years, hardworking people and their families have come here from all over the world. Accordingly, our immigration program has proven to be flexible enough to adapt to new domestic and global realities.

This has been especially true over the past year with the tragic events in South and Southeast Asia that touched the lives of many Canadians and moved us all individually and collectively to help in every way possible. CIC's response has involved both an information campaign to ensure those affected have quick and easy access to overseas visa offices, as well as a campaign to more expeditiously bring together family members affected by the tragedy. CIC was part of the cross-governmental team that was recognized with the Public Service Award of Excellence for its work on the tsunami disaster response last year.

Global mobility is escalating as more and more people around the world seek new opportunities. Some are fleeing persecution, political strife or economic upheaval; others move primarily to escape poverty or to seek a better way of life for themselves and their families.

Departmental Priorities

Following the reorganization of the federal government announced on December 12, 2003, the Department reviewed its priorities to reflect its redefined role. The three priorities established to guide the Department's work in 2004–2005 are as follows:

- improving immigrant outcomes;
- asserting Canada's role in international migration; and
- building the new CIC.

CIC's plans and priorities build dynamic and responsive immigration and citizenship programs and reinforce its commitment to the overarching goals of the government. Although CIC's strategic outcomes are enduring objectives and central to its mission, the Department also sets annual priorities. These priorities provide a framework for the key activities needed to advance CIC's strategic agenda and to address the goals of the new government as outlined in the following table.

CIC's Contribution to Government of Canada Priorities Related to the Immigration Program

Government of Canada Priority	CIC's Contribution:
A Strong Economy	• Contributing, with partners, to a broader overall strategy to help internationally trained workers integrate into the Canadian labour market, including such measures as foreign credential recognition, enhanced language training, and providing information for people before they arrive in Canada. • Continued efforts to facilitate the entry of temporary workers needed to address labour market shortages and to provide other economic opportunities for Canada. • Introduced measures that expanded opportunities for international students to work both during their studies and after graduation.
Canada's Cities and Communities	• Expanding partnerships to integrate immigrants in order to foster urban renewal, promote the vitality of official language minority communities, and reflect a diverse and multicultural society.
Human Rights and Mutual Respect	• Continued educational initiatives promoting core Canadian values (peace, respect, freedom, justice and a sense of belonging), such as Cultivating Peace, the Immigrant Speakers' Bureau, and the "Canada: We All Belong" campaign in 2004–2005.

CIC's Contribution to Government of Canada Priorities Related to the Immigration Program	
Government of Canada Priority	CIC's Contribution
Canada's Interests and Values	• Asserting Canada's role in international migration through its participation in international fora, interdepartmental meetings and numerous bilateral activities while promoting the diversity of views and cultural expression at home and abroad. • Contributing, with partners, to UN agreements that involve resettlement as a durable solution in protracted refugee situations. • Continued, with partners, supporting reform of the refugee determination system to enable CIC to devote more attention to those in need of protection.
Tangible and Practical Results for Canadians	• Seeking partnerships with other government departments in order to improve service delivery. • Continued efforts to facilitate and enhance access to CIC's services for clients.

i. Improving immigrant outcomes

During 2004–2005, CIC launched discussions with other government departments (OGDs) and provincial/territorial partners on developing an immigration framework for Canada. This work was initiated at a time when domestic interest in immigration is high—the program is receiving significantly greater attention publicly and politically in discussions on the future of Canadian society and the economy. At the same time, this initiative was launched in response to a number of fundamental challenges which CIC was facing—challenges which have gained a significant public profile. They include required improvements to program delivery and client service, concerns about improving immigrant outcomes, and opportunities for broadening the role and contribution of other partners in immigration. A meeting of federal-provincial/territorial (FPT) Ministers as well as subsequent meetings with senior OGD and FPT officials initiated discussions for developing the framework.

In 2004–2005, policy research and development work was also initiated to advance the framework. As a result of this work and the consultations undertaken, it was established that the first priority is to pursue more urgent reforms to the immigration program through specific program activities. Specifically, this has meant focusing on improving levels planning with partners, notably provinces and territories, and on examining key changes required in the immigration delivery system. As progress must first be achieved on these reforms, the broader development of a new framework will require continued work with partners into 2005–2006.

Immigrants face challenges regarding the recognition of their foreign credentials—they need more specific job-related language training, and they lack timely labour market information. Major initiatives such as the Internationally Trained Workers Initiative (ITWI), the Enhanced Language Training (ELT) Initiative, the *Going to Canada Immigration Portal*, and the Welcoming Communities Strategy have been put forth to address these barriers.[5] Other initiatives have also been introduced to improve the selection process, such as initiatives to facilitate family reunification and improve services to immigrants.[6]

ii. Asserting Canada's role in international migration

Through a series of interdepartmental consultations, CIC advanced a whole-of-government approach to Canada's engagement in international migration, as well as the recognition of CIC as the Government of Canada lead on international migration issues.

Through interdepartmental meetings and numerous bilateral activities, CIC ensured that OGDs are beginning to examine linkages between migration and other international issues such as trade, development, health, security, labour, human rights, gender, peace and stability, the environment, and border control. One such example was CIC's participation in Foreign Affairs Canada (FAC) consultations on the International Policy Statement, highlighting the need to have international migration as a cross-cutting issue in Canadian foreign policy.

As part of Canada's active participation in the Global Commission on International Migration (GCIM)—an independent, multi-country commission struck by the United Nations Secretary General—CIC developed and presented a Canadian submission on international migration. It reflected a whole-of-government view of associated Canadian principles and objectives.

CIC's one-year presidency of the Inter-Governmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies (IGC) led to a strategic review recommending that the IGC engage more fully in exchanges on migration policy and not limit itself to asylum- and refugee-related discussions.

CIC chaired the Tenth Regional Conference on Migration (Puebla Process) held March 8–11, 2005, in Vancouver. This successful meeting highlighted the importance of regional processes in advancing best practices and dialogue on international migration. It also introduced, for the first time in this grouping, the connected themes of integration and citizenship, and it refocused regional attention on the positive aspects of managed migration.

---

5 For more information on improving immigrant outcomes, please see "Strategic Outcome 3: Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society" on page 40.

6 Additional information can be found in "Strategic Outcome 1: Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada" on page 23.

CIC continued to influence discussions with member states of the International Organization for Migration (IOM) and pushed forward its vision of IOM governance and future strategies. The purpose of these strategies is to achieve an appropriate balance between addressing international migration management concerns and providing the services required to resettle refugees and humanitarian cases identified for settlement in Canada.

In Latin America, the Department further enhanced its influence in areas of migration by contributing, in partnership with the CBSA and FAC, to the training of immigration officials in El Salvador (February 2005) and a hemispheric border management symposium in Vancouver (September 2004). In December 2004, the IOM completed a CIC-financed print and electronic training module on migration management for government and non-governmental stakeholders worldwide. Australia and Italy were co-financing partners in this endeavour. CIC also collaborated with the Canadian International Development Agency to develop a project for cooperation and capacity-building for Russia in the field of managing labour migration.

Fulfilling Treasury Board requirements for transfer payments and contributions, CIC initiated a thorough review of the benefits accruing to Canada through its membership in the IOM.

iii. Building the new CIC

Key activities under this priority include the following: building an effective relationship with the new CBSA; intensifying efforts relating to modern management; developing and implementing the Global Case Management System (GCMS); and developing strategies to further improve service delivery by simplifying, streamlining and ensuring consistency.

Effective relationship with the Canada Border Services Agency

Extensive discussions throughout last year were successfully concluded on April 1, 2005, as the transfer of corporate resources from CIC to the Canada Border Services Agency (CBSA) became final. As a result of the government reorganizations that saw a number of CIC's key functions transferred to the new agency, responsibility for administering IRPA is now shared between CIC and the CBSA. Both organizations are required to work collaboratively to achieve and balance the facilitation and enforcement objectives of the immigration program. Despite the complexities involved, CIC is committed to ensuring seamless interactions and finding efficient solutions that reduce inconveniences to our clients.

CIC has worked closely with the CBSA to finalize policy and service delivery responsibilities under IRPA. A detailed analysis of business processes and functions was performed, business process maps were developed, policy and service delivery mandates along with legislative authorities were defined, and instructions were formalized in policy and program manuals.

Policy and service delivery responsibilities have also been reflected in Bill C-26, an Act to establish the Canada Border Services Agency. The two organizations have moved to the next phase and are negotiating a Memorandum of Understanding (MOU) to formalize their ongoing

working relationship and their respective responsibilities regarding the joint management of Canada's immigration program. The objective is to conclude this agreement in 2005–2006.

The MOU will include mechanisms for the ongoing monitoring of its effectiveness and will cover a broad range of issues, such as:

- the provision of services and functional guidance regarding programs or policies administered by one organization on the other's behalf;
- mutual consultation on policy and program development, and procedures for sharing and protecting personal information; and
- procedures whereby shared clients benefit from seamless, professional service.

The implementation of this agreement between CIC and the CBSA will strengthen their partnership to protect the health, safety and security of Canadians. In addition, this agreement is sought to ease operational pressures which arose following the December 2003 and October 2004 reorganizations, especially those particularly evident in the context of in-Canada processing, which affects CIC offices across the country.

Ensuring MAF-Modern Management

In 2004–2005, CIC made the full transition to the Management Accountability Framework (MAF)—the term *modern management* has become synonymous with the MAF. CIC continues to be guided by the principles and practices of this framework. Through the use of clear indicators that can be used to gauge performance over time, the framework will help CIC management to assess progress and strengthen accountability for results. The implementation of the MAF was identified as a key strategy to support building the new CIC, one of the departmental priorities for 2004–2005. The MAF is being integrated into existing and new programs and processes. It serves as the blueprint for integrating management priorities and is used as the foundation for developing management excellence.

As a way to promote a corporate culture that encourages continual improvement, CIC developed the MAF Topic of the Month initiative, which translates each MAF element into non-technical, concrete and practical terms for all CIC staff, middle management and senior management. This initiative has been recognized as a government-wide best practice.

CIC continues to implement its multi-year Modern Management Action Plan, which sets goals in the following areas: strategic leadership; governance and functional direction; integrated management information; values and ethics; risk management; human resources management; and financial management. The Modern Management Office supports the organization in its efforts to improve organizational performance and provides guidance in the implementation of the MAF. In early 2004, a self-assessment of CIC's progress in implementing the MAF was presented to senior management, highlighting accomplishments and areas for improvement. The objective of this continuous improvement exercise is to increase the level of trust in and the integrity of all of CIC's activities.

CIC performs regular verifications of acquisition card usage as well as compliance with the contracting policy issued by the Treasury Board Secretariat (TBS) and with contracting and acquisition practices. CIC also publishes all contracts over $10,000 on its Web site.

Overall, management of the procurement and contract management functions is supported by a clear matrix of delegations, explicit approaches to oversight in decision-making, regular monitoring and ongoing review.

The Department has made much progress towards increasing its ability to measure the outcomes of its efforts. CIC has completed its Program Activity Architecture as part of the Management Resources and Results Structure Policy (MRRS), a framework that links departmental programs and program activities to the strategic outcomes, and identifies related financial and non-financial information, including performance indicators. The PAA will form the foundation for measuring and reporting on departmental performance and outcomes in the future.

Results-based Management and Accountability Frameworks (RMAFs) and Accountability, Risk and Audit Frameworks (ARAFs) have been developed for 10 departmental programs. These frameworks identify success indicators and mechanisms to measure outcomes, thereby ensuring coherence with departmental strategic outcomes.

CIC has a sound structure and clear roles and responsibilities to support values and ethics (V&E): an Ombudsman (to be replaced by the Office of Conflict Resolution in 2005–2006); a Senior Official for the Public Service Code of V&E; a Champion of V&E; a Senior Officer for Internal Disclosure; a Workplace Effectiveness Unit; and a Senior Advisor within the Modern Management Office who is dedicated to the departmental V&E portfolio.

One of the main thrusts this year has been the further consolidation of the integrated business and resource planning process at CIC. The last three years have been devoted to creating a culture of risk management throughout the organization. Managers, planners and employees in all branches and regions have been introduced to the Risk Management Accountability Framework through a variety of fora.

Implementing the Global Case Management System

CIC's Global Case Management System is a critical component of the infrastructure that helps CIC accomplish its strategic outcomes and priorities. The GCMS is a multi-year initiative designed to replace CIC's legacy systems with an integrated, automated case management system to support its client operations around the globe. The GCMS will make CIC's case management system more secure and effective. It will also help CIC communicate and share appropriate data with its partners, and provide the data needed for effective operations and sound management decisions. The GCMS will be the foundation that enables CIC to support Government On-Line and new business initiatives, capitalize on new technologies and integrate additional security measures in the future while improving service delivery through its integrated case management functionality.

Based on departmental requirements, CIC began to develop the GCMS in 2000–2001 using commercial software for core functions. The initial deployment (D1), which included the basic infrastructure of Customer Relationship Management and the functionality for citizenship, was completed as scheduled on September 7, 2004. The post-deployment impact on production was more significant than anticipated: users required additional time to get accustomed to the new system, and some critical adjustments to the system were required. Taking into account these factors, the deployment schedule and arrangements for future deployments had to be revised in order to allow sufficient time for testing and transition.

Following a period of stabilization and several major releases to improve functionality, users report that the GCMS is easier to navigate, allows them enhanced query functionality, and provides them with robust audit and tracking capabilities, as well as enhanced file maintenance and the ability to add lengthy notes. These positive impacts on case processing will ultimately benefit our clients. The greatest impact of the GCMS, however, is the integration of all client information into one system that is accessible to all employees around the world, ensuring processing efficiencies. The GCMS capabilities allow clients to access more detailed information on the status of their case. The capability will increase with Release 2 (R2) of the GCMS.

It was decided in late October 2004, to implement the remainder of the GCMS in one single, combined deployment release (R2). The revised strategy eliminates most of the pitfalls associated with parallel development and allows more efficient allocation of resources. As development continues, the GCMS project budget and deployment schedule are being reviewed. The CBSA is actively partnering with CIC in the development and deployment of R2. In 2004–2005, CIC developed a Results-based Management and Accountability Framework for this initiative.[7]

Improving Service Delivery

CIC has met the overall levels target every year since 2000, with more than 220,000 permanent resident landings annually. It also rendered over one million visa decisions and granted citizenship to over 250,000 new Canadians in 2004–2005. The annual immigration levels target is set in the annual immigration plan approved by Cabinet and tabled in Parliament.

However, demand continues to exceed the annual immigration plan. The Department has simultaneously successfully managed both its processing capacity in other demand-driven areas such as temporary resident extensions in Canada and applications for citizenship, and has delivered on the immigration levels target. Notwithstanding these successes, CIC faces growing inventories and long processing times abroad and in Canada. Currently, 750,000 individuals await a decision on their permanent resident application. Longer processing times result in clients seeking more

7 For more information about the Results-based Management and Accountability Framework of the Modern Comptrollership Initiative, please consult **www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/resources2/RMAF/RMAF02_e.asp**.

information about the status of their applications. Clients at times find it difficult to get sufficient information and assistance on their files, as evidenced by calls to the CIC Call Centre, appeals for help to Members of Parliament across the country, and recent research on CIC client complaints.

In its Budget of February 23, 2005, the federal government announced strategic investments intended to build a highly skilled and adaptable work force. One of these is an investment of $100 million over the next five years to improve client se vices for newcomers to Canada, including the development of an immigration portal in collaboration with the provinces and territories.

On April 18, 2005, the Minister also announced several multi-year investments totaling $190 million to address pressures on the following programs: the processing of parents and grandparents; the processing of citizenship grants; and the foreign students program. Measures include increasing the number of parents and grandparents immigrating to Canada; reducing processing times for citizenship grants; and allowing international students at public post-secondary institutions to work off campus while completing their studies, and to work in Canada for two years, rather than one year, after their graduation.

The Government of Canada has embarked on a major service transformation strategy, based on a citizen-centred service vision (external transformation) and on a shared infrastructure and common services (internal transformation). Service Canada is the cornerstone of the external service transformation, and CIC intends to leverage the Service Canada infrastructure where applicable to improve client access to its services.

As part of the broader federal commitment to the Government On-Line initiative to improve services by using new information technologies, CIC has developed a variety of on-line services to help serve clients better. One of the first to be created is the electronic client application status query system (e-CAS). This system allows clients to check the status of their application on-line in a secure format. Clients can access the system if they have:

- sponsored a member of the family class;
- applied for permanent residence from within or outside Canada;
- applied for a permanent resident card (initial, replacement or renewal); or
- applied for a grant or proof of Canadian citizenship.

During 2004–2005, CIC focused on improving e-CAS to ensure it is robust and stable. In addition, CIC provides a number of other on-line services that are accessible anytime and from anywhere. Clients can do the following on-line:

- pay fees using major Canadian credit cards;[8]
- update their mailing addresses;[9] and
- access application kits and download forms.

CIC continues to explore ways to improve access to information and services for non-Canadians through continued participation in the *Canada International* gateway[10] via the *Going to Canada Immigration Portal* (GTC-IP).

As another part of the Government of Canada's service improvement agenda, the Government On-Line pilot project Live, Learn and Succeed (LLS) coordinates information and services from all jurisdictions in Canada. This strategy ensures effective competition with other countries for international students who contribute to the Canadian economy.

CIC is a key partner and co-lead in the LLS project, which is currently being piloted in four missions overseas. LLS explores new ways of coordinating information and services from the Government of Canada, provincial/territorial governments, non-governmental organizations and educational institutions for the benefit of prospective (and current) international students.

The LLS provides students with a personal "account-type" interaction allowing them to research educational opportunities in Canada, apply to Canadian schools, apply for a study permit, monitor their transaction process and prepare to study in Canada. Once in Canada, international students can continue to use their LLS account to renew their study permit and access more information about living in Canada (e.g., obtaining a driver's licence), working in Canada and applying for permanent residence in Canada. This unique type of access increases client self-reliance, which is beneficial to the client, partners and ultimately Canada as international students are a valued source of potential skilled immigrants.

CIC also participates in the Service Delivery Infrastructure initiative led by TBS and is actively engaged in identifying opportunities to improve the delivery of service to clients through all channels (electronic, mail, telephone and in person).

8 "ePayment" was implemented in the fall of 2004 for in-Canada transactions with CIC.

9 For clients applying from inside Canada only.

10 For more information about the *Canada International* gateway, see **www.canadainternational.gc.ca**.

CIC established a permanent Service Delivery Steering Committee to ensure that services to clients are managed more efficiently, that non-value-added activities are eliminated and that clearer, timelier information is accessible to clients. The Committee has supported the implementation of initiatives that streamline procedures to enhance program efficiency and reduce the administrative burden placed on clients, such as issuing study permits for the duration of their post-secondary studies (wherever possible) and removing the "Level of Study" restriction on study permits in order to make them more accessible and less restrictive. Two other initiatives have been successfully piloted: the first allows international students at public post-secondary institutions to work off campus while completing their studies and the second allows students to work for two years, rather than one year, after their graduation. These initiatives have in turn given students greater mobility, reduced their costs to study in Canada and provided access to work experience in the Canadian labour market. While clearly benefiting international students, they also make Canadian public post-secondary institutions more competitive and attractive to international students. They are currently being expanded nationally.[11]

Lastly, in 2004–2005, CIC followed its 2003 domestic Call Centre consolidation with an analysis of caller patterns and a Call Centre client and employee satisfaction survey. The Call Centre was able to improve performance by implementing a number of initiatives in 2004–2005 that have all contributed to the reduction of repeat callers: expanding the resource desk to provide streamlined and immediate service to Call Centre agents; improving consistency in call-handling and training; enhancing Webcart;[12] and improving the forecasting and scheduling of agents.

Critical Partnerships

CIC has been able to maintain solid partnerships with the provinces and territories through regular bilateral and multilateral interaction. Federal, provincial and territorial Ministers responsible for immigration met in November 2004 to discuss plans to develop the foundations for a more responsive immigration program, including expanded federal-provincial/territorial partnerships, and opportunities for increased participation from cities and communities, employers and other stakeholders. The Immigration Planning Table, a multilateral table of officials, met in December 2004 to continue this dialogue. Program and policy questions were also broached at meetings of FPT working groups. Participants discussed a range of issues, including promotion and recruitment, provincial nominees, settlement and integration, business immigration and international students.

11 The off-campus work initiative will be implemented bilaterally in each province and territory, following agreements with CIC.

12 Webcart is a reference tool for assisting Call Centre agents in providing quality service to clients enquiring about the Department's programs and services.

In terms of renewing existing partnerships, there was considerable federal-provincial/territorial activity in 2004–2005.[13] The Canada-Saskatchewan Immigration Agreement, originally signed in 1998, was extended in March 2004 to allow time to conclude negotiations on a renewed agreement. The Agreement for Canada-British Columbia Co-operation on Immigration was signed on April 5, 2004. The Agreement, which replaces the original signed in 1998, recognizes the importance of immigration to British Columbia's economic and social development, and commits the two levels of government to working together on the recruitment, selection, admission and control of immigrants, refugees, international students and temporary workers who settle in British Columbia.

The Department's focus on improving immigrant outcomes was a central consideration in negotiations towards a first-ever immigration agreement with Ontario, Canada's largest immigrant-receiving province. As a result of the Canada-Ontario Letter of Intent signed by Ministers in May 2004, negotiations were pursued intensively over the fall, winter and early spring of 2004–2005. By March 2005, drafting of the agreement was in the final stages, and CIC received significant new federal funding for settlement, announced in the 2005 Federal Budget. The draft framework agreement with Ontario is expected to break new ground by confirming program objectives and investment priorities to address the full range of integration needs, which encompass pre-arrival information and orientation, basic settlement services, language training and immigrant labour market integration. The immigration discussions have also been linked to the negotiation of a new Labour Market Development Agreement led by Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC).

As part of the Canada-Ontario immigration agreement negotiations, shared commitments to supporting the development of Francophone minority communities have been incorporated into the draft agreement text. This represents an important step forward given the significance of such communities in Canada's largest immigrant-receiving province.

In the past year, CIC concluded several agreements on pilot projects that make it easier for foreign students who graduate from a college or university in Saskatchewan or Nova Scotia to work in those provinces for an extra year. CIC also initiated new pilot projects to allow international students in New Brunswick and Quebec, except for those in Montréal and Québec City, to work off campus.

In an effort to enhance the integration of immigrants into the Canadian work force, CIC entered into bilateral arrangements with Saskatchewan, British Columbia, Manitoba, Ontario, Nova Scotia and the Yukon to jointly fund new labour market language initiatives. Alberta and CIC agreed on establishing a joint process for reviewing and funding Enhanced Language Training projects in the province in 2004–2005. The Department also joined with several provinces in leading workshops across the country to further define a comprehensive strategy for developing an

13 For more details, please consult Table 3, on page 62, which lists federal-provincial/territorial agreements.

immigration portal that can help to disseminate information about working in Canada to immigrants and potential immigrants abroad.

In April 2004, in consultation with the provinces and territories, the *Immigration and Refugee Protection Regulations* were amended. They allow only members in good standing of a provincial or territorial law society, the Canadian Society of Immigration Consultants (CSIC) or the *Chambre des notaires du Québec* to represent clients when conducting business with the Immigration and Refugee Board (IRB),[14] the CBSA or CIC. In 2004–2005 CIC undertook a variety of activities to inform applicants and stakeholders about the change in the Regulations. CIC continued to develop and enhance functional guidelines for immigration officers, monitored the operational impacts of the Regulations and helped refine administrative procedures.

CIC monitors the CSIC to ensure that it fulfils its mandate. The Department is satisfied with CSIC's progress made in meeting its commitments, particularly in developing training and education standards, a complaint and discipline mechanism, and liability insurance for immigration consultants.

14 For more details about the working arrangements between CIC and the IRB, please see page 38.

section 3:

Performance by Strategic Outcome

The following section provides an overview of CIC's four strategic outcomes, including a table showing the Department's planned spending for 2004–2005 by strategic outcome and tables detailing 2004 admissions. Activities that contribute to more than one outcome or that are department-wide in nature are addressed in subsection E, "Other Items of Interest."

CIC's programs generate considerable revenue from application and rights fees that is deposited in the Consolidated Revenue Fund and is not available for respending by the Department.[15]

A. Strategic Outcome 1: Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada

Resources Used (in $ millions)

Planned spending	**$184.6**
Total authorities	**$241.4**
Actual spending	**$230.0**

Explanation of resources used: Total authorities were $56.8 million higher than planned spending, due to increased resources for the tsunami earthquake and disaster response and for statutory requirements, including employee benefit plan costs. In addition, this strategic outcome received a higher portion of corporate services allocations following the transfer of resources to the CBSA.

Resources totaling $11.4 million lapsed due to unused funding received for the tsunami earthquake and disaster response of $3.1 million, reduced requirements at missions abroad of $1.6 million (including $1.1 million of infrastructure funding) and general operating lapses totaling $6.7 million due to salary wage envelope requirements.

15 For more information, please refer to Table 10 on page 68 for a listing of non-respendable revenue by activity.

Immigration Plan, Admissions and Inventories

	Plan Target Ranges	Admitted Number	Inventories
Economic class			
Skilled workers	119,500 - 135,500	113,442	524,439
Business immigrants	6,000 - 6,000	9,764	50,739
Provincial/territorial nominees	3,500 - 3,500	6,248	7,791
Live-in caregivers	3,000 - 3,000	4,292	2,272
Total Economic Class (incl. dependants)	**132,000 - 148,000**	**133,746**	**585,241**
Family class			
Spouses, partners, children and others	42,000 - 42,000	49,514	31,562
Parents and grandparents	10,500 - 13,500	12,732	104,662
Total Family Class	**52,500 - 55,500**	**62,246**	**136,224**

Source: CIC Data Warehouse and CPC-Mississauga for the period ending on December 31, 2004. Inventories as of December 31, 2004.

Canada's immigration policy facilitates the entry into Canada of new immigrants and temporary residents who are able to contribute to the labour market and economy through the skills they bring, their business experience or the capital that they invest. Temporary residents include foreign workers coming to Canada for a fixed period of time, as well as foreign students and visitors. Canada also welcomes family class immigrants who are sponsored and supported by close family members. CIC continues to work actively with the provinces to select immigrants and temporary workers who meet the economic, social and cultural needs of the provinces, thereby encouraging the distribution of the benefits of immigration among all the provinces.

The following table presents an outline of the expected results and key activities for CIC's Strategic Outcome 1.

Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada	
Expected Results	**Measures Taken**
1. Achievement of target immigration levels	☑ Met target immigration level of 235,824 newcomers to Canada in 2004. ☑ Balanced the intake of economic and non-economic immigrants.
2. Family reunification of immigrants with Canadian sponsors	☑ Increased the planned number of parents and grandparents who will be reunited with their families in Canada by the end of 2005. ☑ Removed barriers to family reunification by permitting spouses and common-law partners without legal temporary status in Canada to be eligible for consideration in the spouse or common-law partner in Canada class; by allowing sponsorship of family members of Vietnamese origin in exile in the Philippines; and by waiving fees and expediting processing for victims of the South Asian tsunami. ☑ Strengthened the integrity of family class sponsorship by establishing a pilot project with the Department of Justice and the Province of Ontario to verify the eligibility of sponsors; and by piloting with the Canada Revenue Agency and the Province of Ontario a process for collecting from sponsors social assistance costs incurred by sponsored immigrants. ☑ Maintained program integrity and supported child protection by repealing the guardianship provisions in the IRP Regulations. ☑ Began assessment of the impact of expanding the IRPA definition of family member.
3. Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market	☑ Increased the number of immigrants selected under the Provincial Nominee Program by 25%. ☑ Increased the number of immigrants who speak French destined for communities outside Quebec. ☑ Introduced internal administrative measures to enable immigrant applicants with genuine offers of permanent employment to begin work as soon as possible. ☑ Amended Regulations to give more foreign nationals authorized to work temporarily in Canada credit for arranged employment under the skilled worker grid. ☑ Developed a program evaluation framework to measure the impact of policy changes on skilled worker immigrant outcomes.
4. Selection of business immigrants, including investors	☑ Strengthened the Immigrant Investor Program by finalizing 1,000 investor cases, closing 30 pre-IRPA investor funds, and working with partners to promote the program. ☑ Negotiated an agreement with British Columbia to collaborate more closely on the delivery of the program. ☑ Started the development of a Results-based Management and Accountability Framework to measure the effectiveness of the Business Immigration Program in maximizing economic benefit to Canada.

Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada	
Expected Results	**Measures Taken**
5. Admission of temporary workers	☑ Processed over 88,000 temporary worker applications—an increase of 7% from the previous year. ☑ Amended Regulations to facilitate the entry of workers whose services are urgently required by their Canadian employer. ☑ Facilitated the recruitment of oil sands workers by signing an agreement with Alberta and HRSDC. ☑ Added to the list of professionals eligible to work in each other's country under NAFTA. ☑ Consulted stakeholders on the future of the Live-In-Caregiver Program via a national round table.
6. Admission of visitors and foreign students	☑ Processed applications from over 850,000 visitors—an increase of 24% from the previous year. ☑ Strengthened program integrity through a regulatory change which denies a study permit renewal to foreign nationals who have discontinued their studies. ☑ Expanded pilot programs for international students at public post-secondary institutions, enabling them to work off campus during their studies and to work for two years after their graduation.

1. Achievement of target immigration levels[16]

CIC achieved the immigration levels set out in the 2003 *Annual Report to Parliament on Immigration*. Under section 94 of IRPA, the Minister of Citizenship and Immigration is required to table before Parliament an annual immigration plan each year on or before November 1. The plan must include an estimate of the total number of immigrants, Convention refugees and others who will be admitted to Canada on humanitarian grounds during the next year. This immigration plan becomes an integral part of the *Annual Report to Parliament on Immigration*.

In 2004, a total of 235,824 people were admitted to Canada as permanent residents. This was well within the target range of 220,000 to 245,000 immigrants projected in the 2003 *Annual Report to Parliament on Immigration*. This is the fifth consecutive year that CIC met or exceeded the government's immigration targets. CIC continues to aim to achieve a 60/40 balance between the economic and non-economic components of the immigration program. In 2004, results were 57/43.

2. Family reunification of immigrants with Canadian sponsors

In 2002, IRPA expanded the definition of a family member, for the purposes of migrating to Canada, to include common-law and conjugal partners. Since June 2002, 2,533 common-law and 1,122 conjugal partners became permanent residents of Canada. CIC will continue to monitor and evaluate the impact of these and other policy changes over time.

In 2004–2005, the continuing prioritization, streamlining of processes and resource reallocation led to improved service to family class immigrants. In 2004, 58% of overseas applications from sponsored spouses, partners and children were processed within 6 months, a significant improvement when compared to a rate of 44% in 2003 and 38% in 2002.

On April 18, 2005, the Minister announced measures to speed up the processing of sponsorship applications for parents and grandparents coming to Canada as family class immigrants. The Government of Canada is investing $36 million a year over two years to increase the processing of parent and grandparent applications and to cover integration costs once they arrive in Canada. With these new measures in place, it is expected that in both 2005 and 2006, the number of parents and grandparents immigrating to Canada will increase by an additional 12,000 each year. This triples the original 6,000 forecasted for 2005. CIC will be more flexible in issuing multiple-entry visitor visas to parents and grandparents. This will allow them to visit their families in Canada while their sponsorship applications are in process, as long as they are able to prove that they are visiting temporarily. Regular security, criminality and health screening will still apply, and some parents and grandparents may require health coverage to be admissible to Canada.

16 For more details on targets for immigration levels and results by immigrant categories, please refer to Table 1 on page 61.

IRPA gives the Minister the authority to grant permanent resident status or exempt an applicant or group of applicants from any applicable requirement of the Act or Regulations when it is justified by humanitarian considerations or public policy reasons. In 2004–2005 a public policy was developed to permit spouses and common-law partners without legal temporary status in Canada to be eligible for consideration in the spouse or common-law partner in Canada class. CIC also introduced a public policy to permit the sponsorship of over-age children and siblings of Vietnamese origin who have remained in the Philippines without status following the fall of Saigon in 1975. In addition, as part of the Government of Canada's overall response to the December 2004 tsunami, fees were waived and the processing of applications was expedited for victims of the South Asian tsunami and for those victims who have family in Canada.

CIC remains committed to ensuring that only those Canadian residents who meet the eligibility criteria established in IRPA are permitted to sponsor relatives for permanent residence in Canada. Since 2002, sponsors in arrears of court-ordered support payments have been ineligible to sponsor. In 2004 a pilot project was set up with the Department of Justice and the Province of Ontario to verify that sponsors meet this requirement. The pilot project's preliminary reports support a broader implementation of such a verification process.

Sponsors who default on their undertaking to support a family member cannot usually sponsor again unless they repay the province the amount of social assistance received by a sponsored immigrant.[17] British Columbia continues to have success with its debt recovery system, and in December 2004, a pilot was launched with the Canada Revenue Agency (CRA) and the Province of Ontario to facilitate the collection of debts owed by defaulting sponsors. Sponsors in Ontario who default on sponsorship undertakings may now have their income tax or GST refunds withheld to pay back the province for social assistance costs incurred by family members they have sponsored. The intention is to expand this pilot nationally. CIC is continuing to work with the CRA and the provinces on additional measures to collect debts owing from sponsors.

3. Selection of immigrants capable of adapting to the Canadian labour market

There are two main routes by which CIC brings to Canada immigrants selected primarily on the basis of their ability to adapt to the Canadian labour market: the federal skilled worker class and the Provincial Nominee Program. The Province of Quebec also selects skilled workers destined for that province under the terms of the Canada-Quebec Accord.

In 2002, CIC made changes to the federal skilled worker class to ensure that these immigrants are selected based on criteria that have been proven to correlate with economic success in the modern economy (e.g., education, language abilities). While census data have shown a decline in the economic performance of immigrants, the Department expects that the

17 Currently, CIC has agreements with British Columbia, Alberta, Ontario and the Yukon to share information on federal sponsorships and provincial social assistance.

changes made to the skilled worker selection grid[18] in 2002 will have a positive impact on the overall economic performance of skilled worker immigrants once larger numbers of immigrants selected under these criteria begin to arrive and establish themselves in Canada. CIC has developed an evaluation framework to monitor and evaluate the impact of these changes over the medium and long terms.

Regulatory changes were introduced in 2004–2005 to give more foreign nationals authorized to work temporarily in Canada credit for arranged employment under the skilled worker grid if they apply for permanent residence.

CIC's 2003–2004 *Departmental Performance Report* indicated that the Skilled Worker Immigrant Fast Track program was postponed due to program integrity concerns about the arranged employment process. These concerns have now been addressed, and CIC took internal administrative measures in 2004–2005 to enable immigrant applicants with genuine offers of permanent employment to begin work as soon as possible.

Recognition of foreign credentials[19] by Canadian employers and licensing bodies has been identified as one of the critical factors preventing newcomers from maximizing their economic potential in Canada. The Internationally Trained Workers Initiative, led by both CIC and HRSDC, in close cooperation with other federal, provincial and territorial partners, aims to reduce these employment barriers. Language ability has also been flagged as a factor affecting the economic performance of immigrants. In December 2004, the government committed an additional $15 million annually to the Enhanced Language Training Initiative to deliver advanced, occupation-specific language training. Further investment was also made to enhance the *Going to Canada* Internet portal to provide immigrants with easy access to information about the services available to assist them.

CIC remains committed to ensuring that the benefits of immigration are shared by all regions of the country. The Provincial Nominee Program allows participating provinces and territories to identify and select immigrants who can meet their local needs. The number of immigrants selected under the Provincial Nominee Program increased by 25% between 2003 and 2004 (6,488 visas issued in 2004 as compared to 5,166 visas issued in 2003) as part of the overall regionalization strategy.[20] Over the last five years, this program has grown fivefold. Expanded work privileges for international students have been restricted to areas outside Montréal, Vancouver and Toronto, giving smaller communities an opportunity to retain some of the highly skilled students as immigrants.

18 Applicants to the federal skilled worker class are assessed against a selection grid of six factors for which points are allocated. The applicant must obtain a pass mark (currently 67 out of 100) to be eligible for immigration. The selection factors are education, official language ability, work experience, age, arranged employment in Canada and adaptability.

19 Foreign credential recognition is an HRSDC-led initiative, with strong support from CIC.

20 For more information about the admission of visitors and international students, please see page 32.

CIC also provided support to Francophone communities in provinces and territories where the dominant language is English to help these communities attract French-speaking immigrants. With financial assistance from CIC, these communities have developed promotional materials and travelled to Francophone countries to encourage prospective immigrants to consider settling in their communities. CIC statistics show that the percentage of new immigrants destined for communities outside Quebec who have knowledge of French increased to 4.9% in 2004; this figure was 3.1% in 2002.[21] Clauses were also added to several federal-provincial agreements on immigration that were renewed in 2004–2005 to reinforce the Government of Canada's commitment to the continued vitality of Francophone minority communities.

4. Selection of business immigrants, including investors

Business immigrants are selected on the basis of their ability to create jobs for themselves and other Canadian residents, to contribute capital to the Canadian economy, and to stimulate economic activity. There are three types of business immigrants: entrepreneurs; self-employed persons; and investors. With the introduction of IRPA in 2002, changes were made to the Business Immigration Program to make the selection criteria more objective and enhance the economic benefits derived from the program. CIC has begun to develop a framework for a comprehensive program evaluation to measure the effectiveness of the Business Immigration Program more concretely. Data sources and performance indicators have been identified and benchmarking is expected to begin in 2005–2006.

In 2004–2005, a number of initiatives were put in place to strengthen the Immigrant Investor Program (IIP). CIC met its commitment to finalize 1,000 investor applications. This achievement led to a 20% increase in business class immigrant arrivals in 2004 compared to 2003. It also resulted in a total gross allocation of $211 million to the 5 participating provinces and territories in 2004 to fund activities intended to increase or maintain employment opportunities for Canadians in those geographic areas by stimulating economic activity.[22] CIC made presentations to other provinces interested in participating in the IIP. CIC participated in promotional events with partners in Asia, undertook formal negotiations to expand marketing of the Immigrant Investor Program in Taiwan and initiated a comprehensive review of the CIC *Business Immigration* Web site. CIC partnered with Investment Partners Canada to align information regarding business immigration opportunities in support of the broader government objective of encouraging business contacts. CIC also continued to discharge its responsibility to oversee, audit and ensure the compliance of investment funds created before April 1999 under the provisions of the 1976 *Immigration Act*. CIC closed 30 "old" funds during the year under review and continues to seek to reduce the number of these funds still in operation.

21 Table 2, on page 62, contains additional information about knowledge of official languages among immigration admissions, shown by immigration category.

22 The full amount of the investment is repaid without interest to the investor after five years.

CIC took a number of steps towards revitalizing its operational and policy partnerships with business immigration stakeholders both inside and outside the Department. These measures included workshops and training sessions with inland and overseas immigration officers, federal-provincial consultations via the Business Immigration Working Group, and participation in the second annual investor facilitators meeting. CIC also completed negotiations to implement a pilot project with British Columbia which will test a cooperative model for the more effective delivery of the Business Immigration Program. Under the terms of the Canada-Quebec Accord, the Province of Quebec has the authority to select its own business immigrants. CIC maintained ongoing consultations with Quebec in 2004–2005 and provided detailed business immigration training to Quebec selection officers.

Currently, entrepreneur immigrants are required to demonstrate that they have established a business within two years of landing. No final decision has been reached concerning the desirability of maintaining this requirement. Consultations and evaluation activities continue in this regard.

Permanent Residents Landed in the Business Immigrant Classes in 2004

	Total	Principal Applicants	Spouse/ Dependants
Business immigrants	**9,764**	**2,708**	**7,056**
Entrepreneurs	2,477	671	1,806
Self-employed	1,190	366	824
Investors	6,097	1,671	4,426

5. Admission of temporary workers

CIC facilitates the temporary entry of workers needed to address labour market shortages and to provide other economic opportunities for Canada such as job creation and the transfer of new skills and knowledge. CIC and HRSDC work in close partnership to ensure that the admission of foreign workers does not adversely affect employment opportunities for Canadian citizens or permanent residents. In calendar year 2004, Canadian visa offices abroad processed 88,081 applications for temporary work permits. In spite of the growth in volume, processing times were maintained, with 72% processed within 28 days. Other temporary workers were authorized to work upon arrival at a port of entry. A regulatory change made in 2004–2005 allows foreign workers who are citizens of visa-exempt countries and who have a job offer that has been confirmed by HRSDC to apply for a work permit at a port of entry. This has facilitated the entry of workers whose services are urgently required by their Canadian employers.

CIC took additional steps in 2004–2005 to continue to facilitate the entry of temporary foreign workers. Canada, the United States and Mexico agreed to administrative changes under the North American Free Trade Agreement that provide facilitated entry to two additional professions—actuaries and plant pathologists. As well, following consultations with the oil industry, the Province of Alberta and HRSDC, an agreement was reached to facilitate the

recruitment of oil sands workers forecasted to be needed for the further economic development of Alberta oil sands projects.

In January 2005, CIC held a national round table to consult stakeholders, including representatives of foreign workers, employers and provincial governments, on the future of the Live-in Caregiver Program. This program allows individuals residing in Canada to employ a foreign worker in their private residence, specifically to care for children or for disabled or elderly persons. During the round table, participants had the opportunity to express their concerns and gave detailed feedback on three core aspects of the Live-in Caregiver Program: conditions of the work permit, eligibility criteria, and transition to permanent residence. CIC continues to evaluate the outcomes of the round table and will be developing measures to improve the program's effectiveness.

6. Admission of visitors and foreign students

In 2004, CIC processed over 850,000 applications for visas from tourists and business visitors, a 24% increase over the previous year. Of these, 72% of the temporary resident visas were processed at CIC missions abroad within 2 days. Millions of additional foreign visitors from countries whose citizens do not require a visa to travel to Canada (such as the United States) also cross our borders every year. Tourists and business visitors make a significant contribution to our economy by creating a demand for services in the hospitality sector and allowing Canadian businesses to benefit from their specialized expertise.

International students enrich the learning environment at Canadian educational institutions. They also represent an important source of income for Canadian schools. International students who enter Canada on study permits are becoming an important source of skilled worker immigrants who are well prepared for the Canadian labour market. In 2004–2005, the number of international students present in Canada exceeded 150,000 for the first time, and 72% of study permits were processed by CIC missions abroad within 4 weeks.

CIC has enhanced Canada's international competitiveness for international students by:

- increasing access to the Canadian labour market during the period of studies;
- enhancing post-graduation employment opportunities; and
- expediting the processing of study permit applications.

Pilot projects initiated in 2003 to test these program changes proved highly popular with students, educational stakeholders and provinces. In 2004–2005, CIC signed agreements with Saskatchewan, Nova Scotia, and Newfoundland and Labrador to allow international students to work in Canada for a second year after graduation. An agreement was also reached with Quebec permitting students outside Montréal and Québec City to work off campus.

The Minister made a key announcement on April 18, 2005, aimed at addressing some of the issues facing international students. The Department announced the expansion of pilot projects to better attract, integrate and retain international students in regions throughout the country in

partnership with the provinces and educational institutions. The Department will be expanding two pilot initiatives to help make Canada a destination of choice for international students. The first will allow international students at public post-secondary institutions to work off campus during their studies so that they can experience the Canadian labour market and gain a wider understanding of Canadian society.[23] The second will allow students to work for two years after their graduation, rather than one year. This second initiative will apply outside Montréal, Toronto and Vancouver, to help spread the benefits of immigration to more of Canada's regions. The Government of Canada is investing $10 million a year for five years to support this announcement.

A regulatory change was made in 2004–2005 which requires that all international students seeking to remain in Canada demonstrate that they are in "good standing" at the educational institution at which they have been studying. This change strengthened the integrity of the international student program by denying a study permit renewal to foreign nationals who have discontinued their studies.

CIC is a key partner in the Live, Learn and Succeed project, which is currently being piloted in four missions overseas. The LLS explores new ways of coordinating information and services from the Government of Canada, provincial/territorial governments, non-governmental organizations and educational institutions for the benefit of prospective (and current) international students. It provides students with a personal "account-type" interaction by which they can research educational opportunities in Canada, apply to Canadian schools, apply for a study permit, monitor their transaction process and prepare to study in Canada. Once in Canada, international students can continue to use their LLS account to renew their study permit and access more information about living in Canada (e.g., obtaining a driver's licence), working in Canada and applying for permanent residence in Canada. The LLS will eventually be moved to the *Going to Canada* cluster.

Several administrative changes were also made in 2004–2005 to improve service to international students, such as removing certain restrictions on study permits and thereby making it easier for students to change their course of study after arriving in Canada.

23 Full implementation of this initiative is subject to provincial agreement.

B. Strategic Outcome 2: Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement

Resources Used (in $ millions)

Planned spending	**$104.2**
Total authorities	**$124.6**
Actual spending	**$113.1**

Explanation of resources used: Total authorities were $20.4 million higher than planned spending, primarily due to additional resources provided for the Interim Federal Health Program for refugee claimants.

Actual spending was $11.5 million less than anticipated due to unused IFH resources of $7.3 million, reduced requirements of $1.4 million in the Resettlement Assistance Program and general operating lapses of $2.8 million related to salary wage envelope requirements.

Immigration Plan, Admissions and Inventories

	Plan Target Ranges	Admitted Number	Inventories
Protected persons			
Government-assisted refugees	7,300 - 7,500	7,411	9,798
Privately sponsored refugees	3,400 - 4,000	3,115	13,214
Refugees landed in Canada	14,500 - 16,500	15,901	13,427
Dependants abroad	4,000 - 4,800	6,258	7,178
Total Protected Persons	**29,200 - 32,800**	**32,685**	**43,617**
Humanitarian and compassionate cases/Public policy	**6,100 - 8,700**	**6,945**	**22,648**

Source: CIC Data Warehouse and CPC-Mississauga for the period ending on December 31, 2004. Inventories as of December 31, 2004.

In accordance with Canada's international obligations and humanitarian tradition, CIC is working to actively influence global migration management through both multilateral international fora and bilateral relationships with other governments and organizations. As well, each year, Canada grants protection to thousands of people, many of whom are refugees selected abroad who are in need of protection. The others are persons who are granted permanent resident status after claiming refugee status from within Canada.

Providing essential health care and rapidly identifying and managing diseases and illness continue to be important components in the protection of refugee claimants and other vulnerable migrants. Under the Interim Federal Health Program (IFH), CIC continues to provide health-care

coverage for refugee claimants and protected persons during the waiting period for provincial medical insurance. CIC has been successful in establishing an on-line IFH client eligibility verification system, which is made accessible to health-care providers. This automated upgrade gives authorized service providers better access to information regarding client eligibility and enhances CIC's control.[24]

The following table presents an outline of the expected results and key activities for CIC's Strategic Outcome 2.

Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement	
Expected Results	**Measures Taken**
1. Achievement of the targets for government-assisted and privately sponsored refugees	✔ Received, under the protected persons category, between 29,200 and 32,800 new permanent residents, including approximately 7,500 government-assisted refugees; 3,400 to 4,000 privately sponsored refugees; 14,500 to 16,500 persons determined by the IRB to be in need of protection; and 4,000 to 4,800 of their dependants abroad.
2. Provision of an effective and more responsive refugee resettlement program	✔ Strengthened partnerships with organizations and created new types of partnerships. ✔ Continued program monitoring, as appropriate. ✔ Started implementing recommendations from the evaluation of the Resettlement Assistance Program (RAP).
3. Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC	✔ Continued to collaborate with the IRB to improve the refugee protection program. ✔ Improved the efficiency of the administrative process pertaining to refugee status determination in Canada.
4. Enhancement of Canada's influence in international initiatives to protect refugees	✔ Worked to promote the adoption of Canadian positions at international fora. ✔ Led the successful negotiation of the Multilateral Framework of Understanding on Resettlement, as part of the UNHCR's Convention Plus initiative.

24 Additional information about initiatives to protect the health and safety of Canadians can be found on page 52.

1. Achievement of the targets for government-assisted and privately sponsored refugees

In 2004, 7,411 government-assisted refugees, 3,115 privately sponsored refugees and 6,258 dependants of refugees were landed in Canada. There were 15,901 protected persons determined in Canada who were landed, as well as 6,258 of their dependants. It should be noted that overall refugee landings in 2004 were the highest they have been in recent years, representing an increase of approximately 20% over the figures for 2003, 2002 and 2001. This is a consequence of increased IRB productivity through the IRB Chairperson's Action Plan, a program consistent with the government's commitment to streamlining the refugee determination system[25] and adopting a cross-portfolio approach to achieving positive impacts throughout the refugee continuum. If current trends continue, just under half of foreign nationals will have a positive decision from the IRB and will eventually apply for permanent residence in Canada as protected persons.

CIC continued its partnership with the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) to find ways to address the ongoing challenge of increasing referral capacity. The Department has encouraged the placement of additional field staff and undertaken more group processing initiatives.

2. Provision of an effective and more responsive refugee resettlement program

CIC continues to design and implement effective and responsive measures to reunite the family members of protected persons in Canada. In 2004 the number of landings for dependants abroad exceeded operational targets by 50%. As well, CIC is developing administrative changes to accelerate the landing process for protected persons and their dependants.

CIC also worked with other departments (including Justice, the IRB and the CBSA) to develop substantive proposals that will advance the refugee reform agenda. In 2004–2005, CIC-secured interim funding was provided to address the issues of finality, efficiency and security throughout the entire refugee determination system.

CIC manages and promotes various sponsorship initiatives for refugees by working with partners in the refugee-sponsoring community. The Private Sponsorship of Refugees (PSR) Program, celebrating its 25th anniversary this year, is an example of successful long-term cooperation between the government and the private sector. Yet it is a program that faces challenges. In some instances, the program is not always aligned with multilateral efforts to support burden sharing with other signatory countries. Large inventories are building up at key overseas missions and result in processing delays.

---

25 This commitment was made by the Prime Minister on December 12, 2003. For more details, see **www.pm.gc.ca/eng/news.asp?id=2** and the National Security Policy, released in April 2004, at **www.pco-bcp.gc.ca/docs/Publications/NatSecurnat/natsecurnat_e.pdf**.

To help address these challenges, the Refugees Branch collaborated with the UNHCR on a three-day seminar in November 2004 to promote the Refugee Sponsorship Training Program funded by CIC. Extensive training was provided at this seminar to help sponsors apply the eligibility criteria for refugees. CIC is also working with stakeholders to identify the refugee populations most likely to qualify for resettlement. It began a special project in the fall of 2004 to identify private sponsors for refugees selected as part of a group processing pilot in Kenya.

CIC has also pledged to improve transparency and communications with the stakeholder community. In the last quarter of the fiscal year, substantial funding was provided for temporary duty officers to process PSR inventories at several of the most affected missions. It also committed to producing and sharing trend reports from the data gathered during these assignments.

To support Francophone minority communities, CIC conducted an outreach program for Francophone organizations, including post-secondary institutions, on sponsorship opportunities for Francophone refugees in the PSR Program.

CIC completed an evaluation of its 2003 group processing project with the UNHCR. This will allow CIC to plan and implement group processing as an efficient resettlement and burden-sharing tool. In 2004, another group processing project was initiated. Standard guidelines for group processing are being developed as CIC evaluates the lessons learned from these pilot projects.

CIC also worked in partnership with the United Church of Canada and the Hebrew Immigrant Aid Society to facilitate the private sponsorship of up to 20 refugee cases referred by CIC's Nairobi mission.

Under the resettlement component of the Safe Third Country Agreement signed by Canada and the United States, Canada agreed to consider for resettlement up to 200 persons annually, where the persons are outside both countries and determined by Canada to be in need of international protection.

CIC completed a Results-based Management and Accountability Framework for the PSR Program in November 2004.

CIC continues to implement the recommendations from the evaluation of the Resettlement Assistance Program (RAP). The terms and conditions for RAP, which were renewed in March 2005, expanded the flexibility between government and the voluntary sector by allowing special projects to enhance program delivery and client services. CIC has revitalized mechanisms for working with partners such as service provider organizations in order to help improve settlement outcomes for refugees. CIC also made progress in developing strategies to address the changing needs of refugees. In addition, CIC finalized the Accountability, Risk and Audit Framework for RAP, which includes data collection measures to ensure that RAP is meeting its objectives and maintaining program integrity.

CIC continues to successfully manage the Immigration Loans Fund with a repayment rate of 91%. By providing loans to refugees to defray costs for such things as medical examinations abroad, transportation to Canada and expenses associated with initial settlement in Canada, the fund plays a crucial role in CIC's strategic goal of meeting its government-assisted refugee commitment.

3. Development of effective and efficient working arrangements between the Immigration and Refugee Board and CIC

The IRB is an independent administrative tribunal[26] with a quasi-judicial process that determines claims for refugee protection made within Canada. The process is designed to ensure fair, efficient and consistent decisions in accordance with Canadian law and Canada's international obligations and humanitarian traditions. The Board's Refugee Protection Division hears refugee protection claims referred to it by CIC. The Department continues to work closely with the IRB on issues relating to the overall management of the refugee and immigration portfolio. In doing so, the institutional independence of the IRB and its decision-makers is respected and maintained, while the principle of integrated portfolio management is upheld.

Consistent with the government's commitment to streamlining the refugee determination system, CIC continued to work closely with key OGD partners (including the IRB, the CBSA and the Department of Justice) to implement administrative enhancements to make the system faster and more efficient while upholding high standards of fairness. The IRB has successfully reduced the number of cases in its inventory from a high of 52,000 to approximately 25,000 cases at present.

CIC also supports the IRB in arriving at well-informed decisions by providing case-related and country-specific details on refugee situations, for example. As part of the ongoing review of the information exchange process, procedural changes were identified to improve efficiency and steps were taken to modify the methods of exchanging case-related information.

CIC's commitment to refugee protection has not wavered. As part of a continuing review of immigration and refugee programs, CIC, in cooperation with the CBSA, continues to ensure that Canada's refugee program reflects our humanitarian tradition while dealing firmly with those who would abuse our generosity and commitment to fairness. Continued use of interdiction measures abroad and the judicious use of temporary resident visa requirements have helped Canada to bring about a decline of almost 20% in asylum claimants in 2004 compared to 2003. The numbers are expected to decline again in 2005, which should see the lowest level of refugee claims since 1985.

26 See **www.irb-cisr.gc.ca/en/index_e.htm**.

4. Enhancement of Canada's influence in international initiatives to protect refugees

Asserting Canada's role in international migration was established as a departmental priority for 2004–2005 to reaffirm CIC's commitment to international efforts to help those most in need.

In June 2004, as part of the Convention Plus initiative, the Core Group on the Strategic Use of Resettlement produced the Multilateral Framework of Understanding on Resettlement. The framework is intended as a guide for future Convention Plus agreements that involve resettlement as a durable solution in protracted refugee situations. The Core Group is made up of 16 governments, the European Union Commission and the IOM. Canada and the UNHCR co-chaired the group. In its General Conclusion on International Protection, the UNHCR Executive Committee welcomed the Multilateral Framework of Understanding on Resettlement. In November 2004, CIC also attended the Mexico Conference as an observer, which resulted in Canada providing support by sharing its knowledge on resettlement with signatory countries of the Mexico Plan of Action.

To advance progress on international protection issues, CIC strengthened Canada's relationships with key international partners, such as the UNHCR, and engaged with other partners such as the European Union. In particular, CIC has continued to focus on building relationships with partners and stakeholders who can support resettled refugees, and on forging new types of partnerships in the context of Convention Plus.[27]

Finally, a major achievement was reached on December 29, 2004, when Canada and the United States implemented the Safe Third Country Agreement as part of the Smart Border Declaration signed in December 2001. The objective of the Safe Third Country Agreement is to establish more effective responsibility sharing between Canada and the United States in order to enhance the orderly handling of refugee claims, and thereby improve public confidence and reduce the abuse of refugee programs. Thus, certain asylum seekers in Canada and the United States are now required to make their claim in the country where they were last present. Most asylum claimants seeking to enter one country from the other are now returned to the first country to have their claim heard. The agreement is expected to further relieve pressures on the IRB, as refugee claimant intake at land border crossings from December 29, 2004 to March 31, 2005, has dropped by 23% over the same period in the previous year.

27 Convention Plus is an initiative of the UNHCR to complement the implementation of the 1951 Convention by developing special multilateral arrangements on thematic issues and specific refugee situations. The following three themes have been identified as subjects for possible multilateral agreements under Convention Plus: the strategic use of resettlement; the targeting of development assistance; and secondary movements.

C. Strategic Outcome 3: Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society

Resources Used (in $ millions)

Planned spending	**$435.3**
Total authorities	**$432.2**
Actual spending	**$420.2**

Explanation of resources used: Total authorities were $3.1 million lower than planned spending, primarily due to a portion of Enhanced Language Training resources moved forward to 2005–2006.

Actual expenditures were $12.0 million less than anticipated, due to delays in spending Enhanced Language Training resources of $6.5 million and citizenship inventory reduction resources of $2.0 million related to uncertainty surrounding parliamentary approval of the Supplementary Estimates. In addition, $3.5 million of general operating resources lapsed due to salary wage envelope requirements.

For Canada to realize the economic, social and cultural benefits from immigration, new permanent residents must integrate successfully into Canadian society. Integration and settlement programs are also crucial to helping new immigrants attain and enjoy the same quality of life as Canadians. In Canada, welcoming newcomers and helping them integrate into our society is a community effort, supported by partnerships with the provinces and territories, municipalities and community organizations. Obtaining Canadian citizenship is a significant step in the settlement process, enabling immigrants to participate fully in Canadian society.

The following table presents an outline of the expected results and key activities for CIC's Strategic Outcome 3.

Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society	
Expected Results	Measures Taken
1. Successful integration of newcomers into Canadian society	☑ Developed initiatives to give adult immigrants more opportunities to improve their proficiency in English or French. ☑ Negotiated or enhanced partnership agreements with provincial/territorial governments, such as the Enhanced Language Training Initiative. ☑ Continued to enhance strategies to encourage partners to become more involved in policy or program development. ☑ Continued to initiate or enhance partnerships between CIC and voluntary-sector service providers. ☑ Developed strategies to promote the settlement of immigrants in official language minority communities and to prepare communities. ☑ Enhanced the *Going to Canada Immigration Portal* to provide immigrants with easy access to information about services available to assist them. ☑ Delivered a successful national Host Program conference in collaboration with the settlement community to share best practices and build on the future of the Host Program. ☑ Reviewed and, if appropriate, revised the settlement allocation model.
2. Advancement of accountability to ensure effective and efficient delivery of settlement programs	☑ Collected and analyzed performance measurement data for settlement programs through the development of new reports. ☑ Standardized management control practices through revisions of contribution agreement forms and developed policy on multi-year funding. ☑ Developed training modules on privacy and security policies/ procedures related to the performance measurement data collection system and its functionality. ☑ Expanded the collection of performance measurement data through revisions to the database. ☑ Maintained provincial/territorial accountability frameworks with B.C. and Manitoba. ☑ Completed program evaluation activities. ☑ Received Treasury Board approval to renew terms and conditions for settlement programs.
3. Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents by granting citizenship and establishing claims to citizenship	☑ In 2004–2005, 179,501 permanent residents became Canadian citizens. ☑ Initiated the first phase of a Business Process Re-engineering project aimed at maximizing efficiencies in the delivery process, while maintaining program integrity. New opportunities will be explored in the second phase. ☑ Played a leadership role in deploying the citizenship program into a new modernized informatics system: the GCMS. ☑ Ensured a risk-based approach to program delivery with ongoing monitoring and measurement of the integrity of the citizenship program through the Quality Assurance Program.

Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society	
Expected Results	Measures Taken
4. Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues	✔ Increased emphasis on promoting integration and citizenship by producing materials and encouraging activities. ✔ Continued educational initiatives, such as Cultivating Peace and the Immigrant Speakers' Bureau. ✔ Continued the Citation for Citizenship program.

1. Successful integration of newcomers into Canadian society

Newcomers require adequate skill in at least one of Canada's official languages to fully participate in Canadian society. Canadian employers also need to recognize professional credentials and foreign work experience appropriately. In 2004–2005, CIC took several steps to enhance existing programs designed to facilitate the integration of immigrants into Canadian communities, thereby increasing their opportunities to make economic, social and cultural contributions to Canada.

A critical step in improving immigrant outcomes is to help adult immigrants improve their command of one of Canada's two official languages so that they can integrate more quickly and effectively into the labour market. The 2004 Federal Budget provided an additional $15 million per year in new funds for CIC's Enhanced Language Training Initiative to enhance the pilot projects on labour market language training announced in the 2003 Budget, along with $5 million to implement the projects.

In 2004–2005, CIC worked with partners (including other federal departments, provinces/territories, voluntary organizations, service provider organizations and employers) to develop strategic projects that will provide more advanced language training that is better geared to the labour market. Costs will be shared. Partnerships were established with Ontario, Saskatchewan, Manitoba, Nova Scotia and British Columbia on the delivery of ELT projects in these provinces. These projects also include a bridge-to-work component, such as orientation to the local labour market or assistance in finding employment in the immigrant's field of specialty.

To address specific barriers to labour market integration, CIC reinforced its partnerships with other federal departments (especially HRSDC), the provinces/territories, professional associations, regulatory bodies, employers and other stakeholders. A series of round tables were led by the Honourable Hedy Fry, Parliamentary Secretary to the Minister of Citizenship and Immigration, to engage stakeholders in integrating internationally trained workers into regional economies. The round tables created an opportunity to present the Government of Canada's framework for integrating internationally trained workers into the Canadian labour market, while exploring stakeholders' ability to and interest in sharing best practices in the workplace to attract,

retain and settle immigrants. This undertaking helped to create an environment for future sustained collaboration at the community level among immigrant-serving organizations, community-based groups, business and labour.

CIC co-chairs the Internationally Trained Workers Initiative Directors General Forum with HRSDC to ensure a coordinated federal approach to integrating immigrants into the Canadian labour market. The forum includes representatives from federal departments and agencies. Findings from the round tables show that ITWI priorities are well placed to meet the needs of stakeholders and improve the integration of newcomers into the Canadian labour market. Participants at the round tables were generally pleased with the Government of Canada's efforts to provide the information, settlement programming and enhanced levels of language training that immigrants need to successfully integrate into Canadian society and the labour market. However, they also recognized the magnitude of the challenge and called for even more progress to be made on these fronts.

To continue the dialogue begun as part of the Voluntary Sector Initiative (VSI), the interim Settlement and Integration Joint Policy and Program Council (SIJPPC) was established in 2004–2005. The SIJPPC brings together the settlement sector and government to collaborate, consult and plan follow-up to the work of the VSI and National Settlement Conferences.

An outcome of the VSI in 2004–2005 was the completion of Phase 1 of a toolkit to help smaller communities improve their capacity to attract and retain newcomers. This toolkit takes the form of a handbook entitled *Attracting and Retaining Immigrants – A Tool Box of Ideas for Smaller Centres*. CIC worked with the Small Centre Strategy Working Group on developing this key VSI recommendation, and the Department will remain active during the 2005–2006 launch of this toolkit.

To clarify French-language benchmarks, CIC entered into an agreement with the Centre for Canadian Language Benchmarks and developed draft guidelines for the *Standards linguistiques canadiens* (SLC). In 2004–2005, proposed SLC curriculum guidelines were drafted. CIC also worked with organizations to further improve on the SLC benchmarks and began an assessment of training capacity in determining language assessment needs. Through these benchmarks, CIC looks forward to placing additional emphasis on the *Cours de langue pour les immigrants au Canada* (CLIC), the French equivalent of the Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) program. CIC has committed to focusing on the French delivery of this program in order to improve the current level of services.

CIC supports the Canadian Orientation Abroad (COA) initiative in order to facilitate the settlement, adaptation and integration of future immigrants to Canada. Sessions presented abroad are intended to provide future immigrants with an idea of what life in Canada is like. With a more realistic view, immigrants are better prepared to face the initial demands of adaptation and settlement when arriving in Canada. It is also intended that these sessions will reduce, to some degree, the demand for in-Canada services. In 2004–2005, CIC undertook an evaluation of the COA, with a final report expected in 2005–2006.

As part of its ongoing effort to strengthen the dialogue with sector partners, CIC held the first National Host Conference for the Host Program. This joint activity brought together approximately 120 delegates from other government departments, provincial colleagues and service provider organizations to facilitate learning within the sector through the sharing of innovative practices and tools that contribute to the successful delivery of the program. Delegates were able to share best practices and participate in a discussion on the further development of the program.

CIC also organized a meeting of the Settlement and Integration Federal-Provincial-Territorial Working Group on Settlement and Integration. This group convenes to discuss settlement issues of mutual interest, such as program development, funding issues and research. This Working Group further enhances the Department's positive collaboration with provincial/territorial counterparts by providing an ongoing forum for federal, provincial and territorial governments to share information and provide input on policy, programs, research and other issues concerning the settlement and integration of immigrants and refugees across Canada.

The Department continued to work with its federal and provincial/territorial partners and other stakeholders to enhance the *Going to Canada Immigration Portal* (GTC-IP)/*Newcomers to Canada*, a key component of the Canada Web site.[28] CIC stakeholders have identified the lack of detailed and specific information for prospective and new immigrants as one barrier to their successful integration into the Canadian labour market and society. This Internet initiative provides a single point of access to the comprehensive range of information and services that prospective visitors, temporary workers, students, immigrants and newcomers need to make informed decisions and prepare for life in Canada. It involves the active partnership of 13 federal departments and agencies and close collaboration with provincial/territorial governments and non-governmental organization service providers.[29] In 2004–2005, CIC updated the GTC-IP with new information and tools and a restructured navigation system in order to improve the client experience, support further content improvements, and raise the profile of provincial and territorial information.

In March 2005, the CIC-Francophone Minority Communities Steering Committee launched *Towards Building a Canadian Francophonie of Tomorrow*, a report to show Canadians what has been accomplished since the creation of the CIC-Francophone Minority Communities Steering Committee and what initiatives are planned in the coming year. A support committee that reports to the larger steering committee is working on a five-year strategic action plan.

Initiatives included a Canadian delegation tour of Africa to promote immigration to Canada's Francophone minority communities. Profiles of Francophone minority communities were developed and added to the CIC Web site. A link will also be created for the *Going to Canada*

28 Additional information about this initiative can be found on page 17.

29 For more information, see **www.canada.gc.ca** and click on "Non-Canadians" followed by "Going to Canada."

Immigration Portal and Integration-Net. In addition, an awareness campaign on the benefits of immigration to the Francophone minority communities was completed in French newspapers and French community radio stations across Canada (outside Quebec).

2. Advancement of accountability to ensure effective and efficient delivery of settlement programs

CIC continued working with service providers on the implementation of the Contribution Accountability Framework (CAF)[30] in 2004–2005. The framework guides performance measurement and program evaluation, and is standardizing management and administrative practices for CIC's settlement programs. It ensures accountability for settlement spending and results by monitoring service delivery and evaluating the program's effectiveness and efficiency. The information collected will be used to identify gaps and propose improvements to settlement programs that facilitate integration into Canadian society.

As part of the CAF, the implemented Immigration Contribution Accountability and Measurement System (iCAMS) underwent two releases in 2004–2005 for continuous system enhancements. Program and training manuals were developed and updated, and the infrastructure was laid to enable the production of data entry status reports, which will support decision making with respect to settlement programs.

In 2004–2005, CIC completed evaluations for the Language Instruction for Newcomers to Canada program, the Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP) and the Host Program. The results of the evaluations were positive overall. For LINC, the evaluation findings indicate that the curriculum guidelines, content and teaching are of high quality, relevant and useful to newcomers to Canada. The Host evaluation demonstrated that the program is considered highly relevant and meets the needs and expectations of newcomers to a significant extent. The volunteers' experiences with the program were also seen to be extremely positive. Persons who access ISAP services consider them appropriate, useful and generally necessary and the program to be successful. The inherent flexibility built into ISAP allows regions and communities to tailor the services delivered to newcomers. In addition, these evaluations highlighted any gaps between clients' needs and the resources available, and recommended improvements such as additional funding, streamlining efforts and building on pilot projects such as the Settlement Workers in Schools (SWIS) initiative.[31]

On March 7, 2005, CIC received Treasury Board approval for the renewal of settlement program terms and conditions. Approval was also given for the terms and conditions of the Alternative Funding Arrangements associated with the Immigrant Settlement Services Agreements with the provinces (currently British Columbia and Manitoba). As part of the preparations to renew program terms and conditions, CIC entered into a year-long process that included preparation of

30 For more information on the CAF, see **http://integration-net.cic.gc.ca**.

31 Further details on SWIS are provided on page 48.

an Accountability, Risk and Audit Framework for settlement programs; developing logic models that included activities, outputs, outcomes and indicators; and holding comprehensive consultations with colleagues in CIC's regional offices and at National Headquarters. The terms and conditions came into effect as of April 1, 2005, and are valid for the next five years.

In addition, CIC completed extensive consultations across Canada with partners, sector groups, central agencies, OGDs and CIC staff to develop a multi-year funding policy for contribution funding agreements. The new terms and conditions provide for multi-year funding as an option, giving CIC regions and National Headquarters the option to enter into contribution agreements of up to five years, if appropriate.

3. Accordance of full participation in Canadian society to eligible permanent residents by granting citizenship and establishing claims to citizenship

Obtaining citizenship is a significant step in the integration process for newcomers because it signifies full participation in Canadian life. In 2004–2005, some 179,501 permanent residents became Canadian citizens. This represents a slight increase over the volume of 171,570 citizens in 2003–2004. In addition, CIC issued some 59,873 proofs of Canadian citizenship in 2004–2005, compared to the volume of 49,552 issued in the previous fiscal year.

While the number of permanent residents granted Canadian citizenship remained relatively stable, citizenship processing times rose compared to past performance, primarily as a result of the increased demand for citizenship services and the implementation of the new GCMS. Permanent residents of Canada have a qualified right to apply for citizenship once they have lived here for three years, and about 80% do so at the first opportunity. With high immigration levels from 2000 to 2002 (more than 225,000 per annum), the number of people applying for citizenship has increased: applications for citizenship received in fiscal year 2003–2004 were 235,229, an increase of almost 15% over the previous year, and 259,119 in 2004–2005, a further increase of 10% over the year before. Many long-term permanent residents have also recently decided to apply for citizenship because of such factors as the need for a permanent resident card, the U.S. imposition of a visa requirement for many of Canada's permanent residents, and policy changes in some countries allowing their citizens to hold multiple nationalities. Processing times for a grant of citizenship have increased from 10–12 months to 15–18 months. Processing times for a proof of citizenship (new or replacement citizenship certificate) have increased from 2–4 months to 5–7 months.

In 2004–2005, CIC initiated the first phase of a Business Process Re-engineering exercise. The review of the citizenship program will continue in the next fiscal year with a more comprehensive analysis of the delivery models. The review will look to improve client service by maximizing efficiencies while maintaining program integrity. Work will begin on developing the innovations identified in this review in 2005–2006.

The first deployment of the GCMS,[32] designed for the citizenship program, was implemented on September 7, 2004. Subject matter expertise was provided during every facet of the deployment, from the development of business requirements to the testing of the system. As noted, this deployment of the GCMS led to functionality and processing challenges being addressed.

CIC continued to monitor and measure the integrity of its citizenship program through its Quality Assurance Program. This was accomplished through personal interviews at local offices where the reliability of the information provided by the individual applying for a grant or proof of citizenship was verified. Case samples were also reviewed to determine whether grant and proof processing was conducted in accordance with legislation, policy and procedural requirements.

Responding to the special needs of certain newcomers to Canada is important to CIC. In 2004–2005, citizenship tests were translated into Braille to accommodate visually impaired persons. A policy on their use is to follow in 2005–2006.

CIC hosted the 2004 meeting of the Five Country Working Group, leading discussions on topics such as citizenship revocation in the context of war crimes and security risk cases; birth in Canada, birth abroad and retention; the integration of newcomers; and performance measurement and risk analysis.

On April 18, 2005, the Minister announced an investment of $69 million over two years to reduce inventories of applications for grants and proof of citizenship. An announcement was also made lowering the age for exemption from language ability and knowledge-of-Canada tests to 55 from 60 years of age.

4. Effective promotion and understanding of citizenship and integration issues

Paragraph 3(1)(e) of IRPA requires CIC, with the support of partners, to engage Canadians in the integration process, and this is the basis for its "two-way street" approach. Currently in Canada, broad public support for immigration remains relatively stable and is essential to sustaining Canada's immigration and integration programs. CIC endeavours to maintain this public support by promoting a basic understanding of the economic and social benefits of immigration, supporting the successful integration of newcomers, and combating racism and discrimination through public education and outreach.

To promote core Canadian values (peace, respect, freedom, justice and a sense of belonging) to newcomers and all Canadians, CIC continued its "Canada: We All Belong" campaign in 2004–2005. The educational resources developed for this campaign, with the theme "Cultivate Your Commitment to Canada," were launched during Canada's Citizenship Week and used throughout the year for citizenship education. This resource targets teachers of grades four to eight

32 For details, see "Ensuring MAF-Modern Management" on page 14.

and community youth leaders working with young people aged nine to fourteen. It aims to promote an understanding of active citizenship, social engagement and the shared values that have shaped Canada. CIC also supported numerous activities organized across the country for National Flag Day, International Day for the Elimination of Racial Discrimination, International Day of Peace, and Celebrate Canada Week.

In 2004—2005, CIC issued a call for nominations for the Citation for Citizenship Award. The call was distributed among communities, Members of Parliament, Senators, municipalities and the ethnic media. The awards, which recognize Canadian individuals and organizations for their outstanding contributions to helping new residents to Canada successfully integrate into Canadian society, will be presented during Citizenship Week 2005.

CIC also continued *Citzine*, a Web site designed for youth that focuses on quarterly themes linked to citizenship values, practices, rights and responsibilities. The 2004–2005 themes were justice, the arts, civic participation, and human rights and peace. Average site traffic increased 20% in 2004–2005, due in part to the introduction of improved technology and a successful interactive survey to gauge Canadian youth's opinions on issues specifically related to certain legislative aspects of Canadian citizenship legislation.

CIC broadened its relationships with other federal departments to create wider exposure to key campaigns such as Citizenship Week and Celebrate Canada Week. CIC also continued to explore new opportunities to promote its educational resources and events, and sat on interdepartmental committees to discuss promotional activities surrounding Canada's Citizenship Week and Celebrate Canada Week.

A key challenge for ensuring the effective integration of newcomers involves reaching out to community partners to engage a broad audience of Canadians in the integration process. As a participant in "A Canada for All: Canada's Action Plan Against Racism," CIC has developed a Welcoming Communities Strategy that aims to create a true sense of belonging and shared citizenship for immigrants. CIC received one-time funding in 2004–2005 for activities under the strategy, and ongoing funding was announced for CIC and partners in the 2005 Federal Budget. The strategy involves working with non-governmental organizations and provincial partners to foster a more welcoming environment in communities for newcomers to Canada. It includes a planned expansion of two settlement initiatives—the Host Program and the SWIS initiative (the latter being under the umbrella of the Immigrant Settlement and Adaptation Program)—in addition to the promotional activities described below.

Activities under the Settlement Workers in Schools initiative help newcomer students and their families work with educational institutions and their boards to build bridges between parents, students, schools and communities. CIC has committed to expanding SWIS activities to more communities to help reduce racism, discrimination and ethnic conflict in the Canadian school system.

By connecting newcomers to Canadians, the Host Program promotes inclusiveness and diversity, thereby creating better cross-cultural understanding and helping to reduce racial

stereotyping. As part of the Welcoming Communities Strategy, CIC began exploring enhancements to the Host Program to reach out to more youth, their families, Canadian citizens, organizations and businesses across the country.

In 2004–2005, CIC partnered with the Toronto Regional Immigrant Employment Council and the Maytree Foundation on their Employer Promising Practices Project. A new Web site[33] was launched at the Toronto Board of Trade, attracting a high volume of visitors. It not only raises employers' awareness of the value of hiring immigrants by sharing successful case studies, but also provides a practical toolkit to help employers develop their own strategies.

CIC also supported the expansion of the Dominion Institute's Passages to Canada: Speakers' Bureau program, which entered its fourth stage in 2004–2005. New bureaus have been established in Ottawa, Hamilton, London, Regina, Windsor, Halifax, Winnipeg and Moncton (a Francophone minority community), in addition to the established bureaus in Toronto, Vancouver, Montréal and Calgary. Speakers have been recruited and trained to address youth audiences on anti-racism and to raise the awareness of business audiences concerning the benefits of hiring newcomers.

The *Cultivating Peace* series, a high school teacher's activity guide designed to support peace, conflict resolution and intercultural understanding, was promoted widely to faculties of education, adult high schools and community organizations. *TEACH Magazine* included a *Welcoming Communities* insert in its January/February 2005 edition. The magazine has a subscription base of approximately 12,000 teachers and school administrators across Canada. The teaching unit explores how Canada's framework of rights and obligations mitigates the effects of discrimination and racism.

33 For more information, please visit **www.hireimmigrants.ca**

D. Strategic Outcome 4: Managing Access to Canada

Resources Used (in $ millions)

Planned spending	**$178.9**
Total authorities	**$126.0**
Actual spending	**$119.5**

Explanation of resources used: Total authorities were $52.9 million less than planned spending, primarily due to additional resources being transferred to the CBSA and the resulting decrease in corporate services allocated to this strategic outcome.

Resources totaling $6.5 million lapsed, due to delays in finalizing the CBSA resource transfer, and general operating lapses related to salary wage envelope restrictions.

After the reorganization of the federal government, announced on December 12, 2003, responsibility for the enforcement and intelligence functions relating to entry into Canada was transferred to the newly created CBSA, which is part of the new Department of Public Safety and Emergency Preparedness (PSEP). This transfer includes activities relating to the following:

- preventing foreign nationals from trying to enter Canada without proper identification;
- detaining individuals who have contravened IRPA;
- removing those who do not have the right to remain in the country, particularly foreign criminals and people posing security risks; and
- intelligence and enforcement operations.

Subsequently, on October 8, 2004, the additional transfer of port-of-entry functions to the CBSA was announced, as well as the transfer back to CIC from the CBSA of the Pre-Removal Risk Assessment function.

However, CIC retains key functions relating to managing access to Canada, including admissibility policy (excluding security, organized crime, and war crimes/crimes against humanity), program integrity, visa policy, international migration issues concerning admissibility, and case processing in Canada and abroad. Managing access to Canada involves developing policies, programs and procedures to preserve the integrity of Canada's immigration, refugee and citizenship programs, and to protect the health and safety of Canadians and the security of Canada. While CIC works to help legal immigrants, refugees, students, temporary workers and visitors enter Canada more efficiently, it must also focus on policies and procedures to prevent inadmissible people from entering, transiting or remaining in Canada.

Regardless of the newly established organizational framework that allocates tasks to CIC and the CBSA, cooperative efforts continue in relation to intelligence-based information sharing.

1. Effective management of access to Canada

Both domestic and international strategic partnerships are vital to the success of this strategic outcome. CIC continues to work in close collaboration with other federal departments and agencies, such as the CBSA,[34] the RCMP, the Canadian Security Intelligence Service and Foreign Affairs Canada, as well as with provincial and territorial governments and local authorities. The international nature of migration also requires close liaison with foreign governments (in particular, the United States, the European Union and Australia), international organizations (especially those associated with the United Nations) and health authorities around the world.

In 2004–2005, a major overarching activity has been to establish new partnerships and strengthen existing ones (both within Canada and internationally) to ensure cooperation and coordination in screening temporary and permanent residents against inadmissibility criteria. Within Canada, the top priority has been to build CIC's working relationship with the new CSBA, while internationally the key focus has been on strengthening CIC's relationships with its counterparts in the United States, the European Union and Australia.

To effectively manage access to Canada, CIC makes every effort to base its strategies on reliable information and documentation for client identification and on effective medical screening and health surveillance. This activity is supported by information sharing, useful tools, staff development and sound risk management. In addition, the Department is continually exploring the potential of new technologies to further increase its effectiveness.

2. Exploring the use of new technologies to enhance traveler identification

With increased concerns regarding the theft and fraudulent use of identity and related documents, CIC has begun to develop a comprehensive Identity Management Framework that will enhance the Department's capacity to systematically address these risks.

CIC also continues to work with the CBSA to investigate how biometrics and other technologies might further strengthen client identification as well as document and program integrity. Biometric technologies can be used to expedite the identification and verification of travelers in order to improve the movement of people at our borders while ensuring a high level of security.

34 Additional information about CIC's collaboration with the CBSA can be found in "Building the New CIC" on page 13.

3. Strengthening program integrity through the systematic use of quality assurance monitoring

CIC establishes strategies, policies and guidelines on quality assurance and anti-fraud to further the integrity of the immigration program abroad. The Department also coordinates quality assurance and anti-fraud initiatives to detect, prevent and report on misrepresentation within immigration processes in Canada.

In this context, CIC has successfully implemented the Single Journey Travel Document to facilitate travel to Canada for clients who are otherwise unable to obtain a prescribed travel document.

CIC has also finalized a pilot quality assurance study regarding the permanent resident card. Similar studies are anticipated for the student, temporary worker and temporary resident business lines through CPC-Vegreville, and the sponsorship line of business at CPC-Mississauga.

4. Protecting the health and safety of Canadians

Admitting individuals in good health is important to protecting the health and safety of Canadians. Canadian health-care issues can be managed more effectively by identifying infectious diseases or illnesses in their early stages and limiting access to individuals with certain medical conditions.

To meet the health requirements defined in federal immigration and public health legislation, CIC delivers medical screening and medical assessment services throughout Canada and around the world, in collaboration with Health Canada and other national and international partners. CIC has been successful in introducing a risk management protocol for tuberculosis in North America. Also, the development of a DICOM (digital communication of x-rays) Management System is underway. DICOM will allow CIC to receive and process digital x-rays effectively and efficiently.

The Immigration Medical Examination (IME) occurs at the beginning of the process to identify infectious disease or illness in applicants. The Designated Medical Practitioner (DMP), a local physician identified by CIC, performs the examination and thus plays an important role as the applicant's first point of contact. CIC has initiated a project aimed at developing an automated system to maximize the benefits of DMPs in the IME process. The system will serve as a single database containing DMP information accessible by both CIC and all DMPs via a Web portal. It is also meant to serve as a document management system with full functionality for storing, imaging and retrieving a range of documents, as well as allowing interactive updating of information by DMPs. The appropriate safeguards were built into the e-system in compliance with the *Access to Information Act*, the *Privacy Act* and information technology security policies.

E. Other Items of Interest

Gender-Based Analysis

CIC continued to build on its commitment to gender-based analysis (GBA). A Strategic Framework on Gender-Based Analysis for CIC (2005–2010) was launched in early 2005. Implementation of the framework has begun with the fulfillment of a key initiative—GBA Branch Plans. Branch plans were developed and finalized for each of CIC's four policy and program branches: Selection, Refugees, Integration and Admissibility. A branch plan was also completed for Strategic Policy.

GBA policy development training was delivered throughout the Department in the fall of 2004 and early in 2005. The GBA departmental manual, *GBA at CIC: A Working Guide*, was piloted during these sessions. The manual was well received and will be published in the near future.

Work is continuing to support persons who have taken GBA training to ensure their knowledge and skills remain current.

Human Resources Management

CIC's efforts to modernize human resources management for 2004–2005 focused on developing and/or implementing the various components of the new *Public Service Modernization Act* (PSMA). The modernization of human resources management involves a multi-year implementation plan. The first phase of implementation resulted in a review of all the human resources policies and processes at CIC, creating a more modern approach to human resources management. CIC launched an Informal Conflict Management System through an Office of Conflict Resolution (OCR). The main goal of the OCR is to provide a more comprehensive alternative conflict resolution system. CIC is also continuing to enhance the integration of human resources planning with the departmental business planning process.

In addition, to ensure the successful implementation of the legislative requirements, CIC mobilized the human resources community, senior management, delegated managers and bargaining agents by various means, such as participation in DM subcommittees and working groups, consultations, communications tools and learning events. These activities have enhanced knowledge of the PSMA and engaged all partners in this important cultural change.

To support management development and change during 2004-2005, CIC has created a Middle Managers Secretariat that leads and coordinates all community development initiatives and ensures that middle managers have what they need to play their key role in the organization. CIC also launched the second component of the Corporate Leadership Program – Adventures in Leadership which directly supports the development of skills required for PSMA implementation.

Finally, a "Career Management Framework" for all CIC staff which provides directions and tools to support meaningful career development within the organization was published.

Research and Statistics

Objective and timely research is a prerequisite for making informed decisions on policy action and program development. An expanded use of research findings supports a better understanding of the linkages between immigrant selection and integration into Canadian society, and of the broader issues relating to Canadian demographics, labour market requirements and social cohesion. In particular, research activities in 2004–2005 provided insight into the ability of immigrants to speak one of the official languages, the situation of immigrants living in poverty and the dynamics of integration.

CIC's core strategic research has focused on analysing major data sets that have recently become available, particularly the Longitudinal Survey of Immigrants to Canada (LSIC), the economic performance data from the Longitudinal Immigration Database (IMDB) and the 2001 Census. In 2004–2005, CIC continued to explore results from the LSIC, completing a volume jointly authored with Statistics Canada that will be published in 2005. The IMDB was employed to assess the income dynamics of elderly immigrants, including the influence of age at landing, as well as the earnings progression of immigrants by category to augment our understanding of immigrants in a low-income situation. In addition, the Department prepared a portrait of recent immigrants to Canada and a set of profiles for 13 major urban centres, based on the 2001 Census. The *Recent Immigrants in Metropolitan Areas*[35] profile series provides information on the origins and backgrounds of immigrants, family and household structure, participation in the economy, income and housing.

In view of the departmental priority to increase the number of French-speaking immigrants destined for areas outside the province of Quebec, Strategic Research has analysed the countries of origin and destinations in Canada of French-language immigrants in recent years.

CIC significantly enhanced the way it uses strategic information during 2004–2005. In cooperation with HRSDC, it also took steps to assess the impact of immigration on Canada's future labour supply, particularly with regard to anticipated skill gaps. Preliminary analysis of immigrants' ability to speak English and understand spoken English at the time of citizenship testing has also been conducted. An Intranet data portal to disseminate policy-relevant information throughout the Department, including CIC administrative data, the Census and other survey results, was launched and is now being populated. CIC's information base was enhanced by incorporating IRB data on refugee determination and enforcement data on removals into the Client-Based Data System. These data will make it possible to better analyse the evolution of the asylum population from its entry to its final disposition and determine the size, characteristics and status of the population at different points in this evolution.

35 Please consult the profile series at **www.cic.gc.ca/english/research/papers/menu-recent.html**.

Communication and dissemination were critical to the success of the initiatives outlined above. CIC promoted informed discussions on immigration issues by sponsoring a number of "brown bag" seminars and participating in national and international conferences. In 2004–2005, CIC's flagship publication *Facts and Figures*[36] was redesigned, building on the success of *The Monitor*,[37] a Web-based quarterly publication launched last year.

Metropolis

Throughout 2004–2005, CIC has pursued its commitment to promoting academic research and its use by policy-makers to develop policies for managing issues regarding immigration and diversity, especially as they relate to Canadian cities. CIC and the Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) lead the Metropolis Project, a joint initiative established in 1995–1996 by the Department and the SSHRC. The project supports the operations of five research Centres of Excellence located in Halifax/Moncton, Montréal, Toronto, Edmonton and Vancouver. A partnership of federal departments and agencies provides financial support to the project on an ongoing basis; in addition to CIC and the SSHRC, the consortium includes the Department of Canadian Heritage, Status of Women Canada, HRSDC, Statistics Canada, the Canada Mortgage and Housing Corporation, PSEP, the RCMP, the Department of Justice and the Atlantic Canada Opportunities Agency. Other departments and agencies such as Elections Canada, the Privy Council Office, the Public Service Commission, and Public Works and Government Services Canada, though not members of the funding consortium, participate in project activities.

The Metropolis Project has forged strategic alliances with researchers and policy-makers around the world. The international project involves a partnership of policy-makers and researchers from some 20 countries (including the United States, most of Western Europe, Israel, Argentina and Asia-Pacific countries) and intergovernmental organizations and non-governmental organizations (such as the European Commission, UNESCO, the International Centre for Migration Policy Development, the IOM and the Migration Policy Institute).

During 2004–2005, the Metropolis Project Secretariat at CIC provided guidance and assistance to the newly established fifth Centre of Excellence, located in Atlantic Canada. In addition, the secretariat played a lead role in planning the ninth international Metropolis conference, held in Geneva in 2004, and the tenth, to be held in Toronto in the fall of 2005. In November, the secretariat also held Our Diverse City: Ottawa, the first of five public events in the "Metropolis Presents" series. Subsequent presentations addressed planning (December), social services (January), health care (February), and political participation (March). The secretariat also held a Canada-Europe expert panel on the social integration of immigrants, and a "Metropolis Presents" event, organized with the European Commission. Moreover, the Metropolis Institute delivered *Public Attitudes Toward Immigration and Cultural Diversity*, and *Immigration*,

36 *Facts and Figures* is available at **www.cic.gc.ca/english/pub/facts2004/index.html**.

37 Please consult the latest version of *The Monitor* at **www.cic.gc.ca/english/monitor/current.html**.

Transnationalism and Citizenship, two of thirteen available courses, each presented by a respected Canadian academic.

Audit and Evaluation

CIC continues to conduct internal audits of its management function in accordance with its two-year, risk-based audit plan (2004–2006). This plan ensures that senior management is given timely assurance and advice on important matters such as risk management practices, and control frameworks and practices, as well as reliable information for decision making and reporting. Through this process, CIC is able to identify opportunities for strategic change that can help it reach its strategic outcomes.

In fiscal year 2004–2005, CIC completed twelve evaluation-related projects—five Results-based Management and Accountability Frameworks, two Accountability, Risk and Audit Frameworks, and five evaluation reports—and one review project. All evaluation products required by Treasury Board for the renewal of grants and contributions were completed, including evaluations of the Language Instruction for Newcomers to Canada program, the Immigrant Settlement and Adaptation Program and the Host Program. Also completed in 2004–2005 was the evaluation of the Resettlement Assistance Program.

Several additional evaluation projects began in 2004–2005, and CIC will continue to monitor the implementation of RMAFs and progress on the implementation of the management responses.

The creation of the Canada Border Services Agency saw associated evaluation projects transferred. The *Public Safety and Anti-Terrorism* annual report and the evaluation framework for the Primary Inspection Line/Secondary Examination Process became the responsibility of the new organization.

F. Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI)

On October 20, 2000, the Government of Canada, the Province of Ontario and the City of Toronto each announced a commitment of $500 million to fund the Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI).[38] This funding represents an investment in both infrastructure and urban renewal. The goals of the TWRI include positioning Canada, Ontario and Toronto in the new economy and thus ensuring Canada's continued success in the global economy and increasing economic growth and development opportunities. Given the intrinsic links between economic, social and environmental health, the objectives also include enhancing the quality of life in Toronto and encouraging sustainable urban development.

The purpose of the TWRI is to revitalize the Toronto waterfront through investments in both traditional city-building infrastructure, such as local transportation and sewers, and more contemporary urban development, including parks, green spaces, tourism-related facilities and the rebirth of underutilized post-industrial areas. It is expected that investments in these areas will result in both social and economic benefits for the Toronto region.

From October 2000 to March 2004, the initiative was managed by the Minister of Transport on behalf of the federal government. On March 8, 2004, responsibility for the file was transferred to the Minister of Human Resources and Skills Development, in keeping with Minister Volpe's role as Minister responsible for Ontario. This initiative was transferred with the Minister to Citizenship and Immigration on February 3, 2005.

38 Expenditures in 2004–2005 for the full year are shown as part of HRSDC's *Public Accounts*.

section 4:

Supplementary Information

Organizational Information

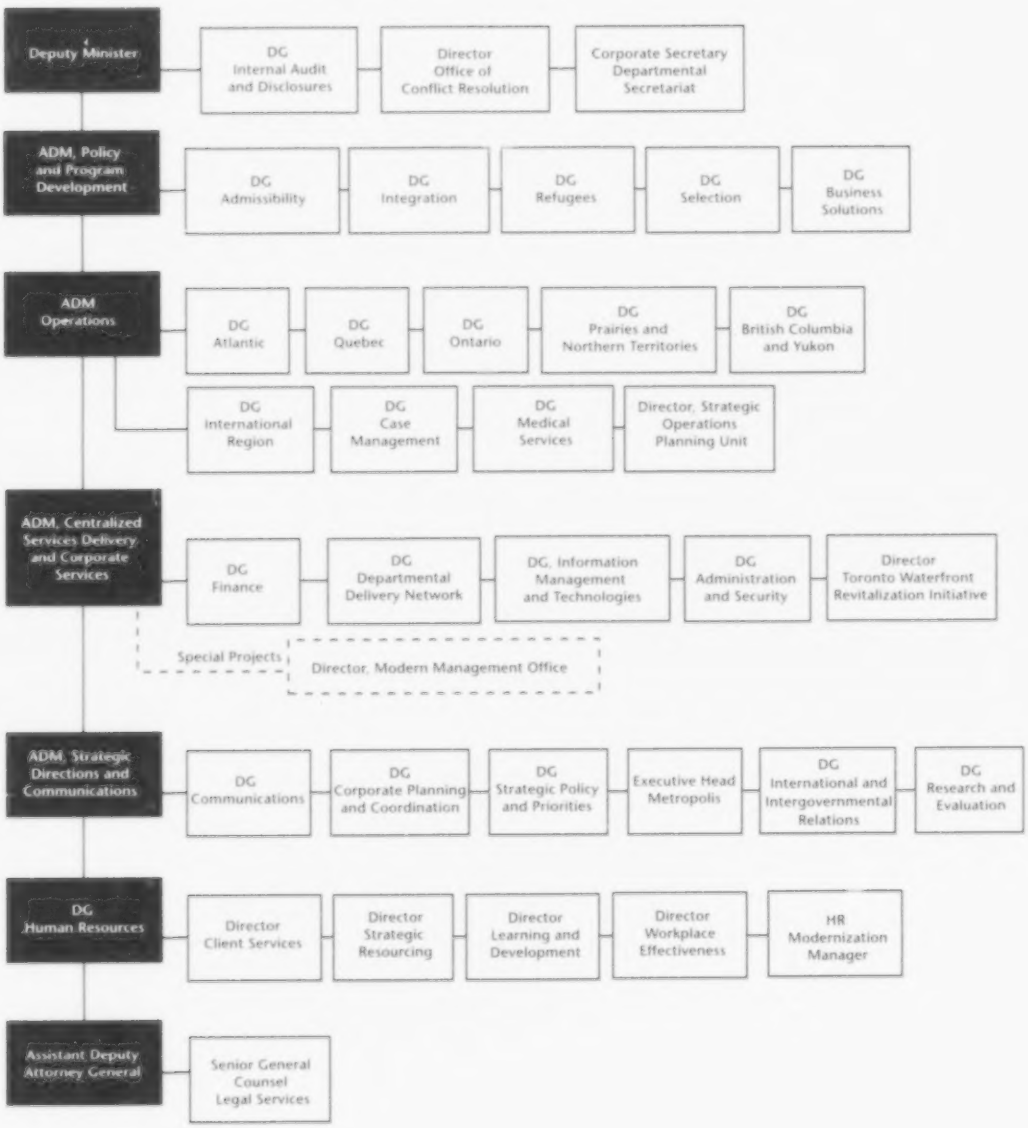

section 4:

Supplementary Information

Organizational Information

Accountabilities

Minister
The Honourable Joe Volpe is the Minister responsible for Citizenship and Immigration Canada.

Deputy Minister
Janice Charette is the Deputy Minister and has four Assistant Deputy Ministers who report to her. In addition, the Director General, Human Resources, the Director General, Internal Audit and Disclosures, the Director, Office of Conflict Resolution, the Corporate Secretary, and the Assistant Deputy Attorney General report directly to the Deputy Minister.

Assistant Deputy Minister
Policy and Program Development
Daniel Jean reports to the Deputy Minister. The Policy and Program Sector contributes to all three of CIC's strategic outcomes. In this sector are the Selection Branch, the Refugees Branch, the Integration Branch (which includes the citizenship programs), the Admissibility Branch and the Business Solutions Branch.

Assistant Deputy Minister
Operations
Janet Siddall (acting) reports to the Deputy Minister. The Operations Sector contributes to all three of CIC's strategic outcomes. Within this sector are the domestic regions, the International Region, the Strategic Operations Planning Unit, the Case Management Branch and the Medical Services Branch.

Assistant Deputy Minister,
Centralized Services Delivery and
Corporate Services
John McWhinnie reports to the Deputy Minister. The Centralized Services Delivery and Corporate Services Sector contributes to all three strategic outcomes through the provision of corporate services. In this sector are the Finance Branch, the Information Management and Technologies Branch, the Administration and Security Branch, the Modern Management Office and the Departmental Delivery Network (which includes specialized case processing centres in Mississauga, Ontario; Vegreville, Alberta; and Sydney, Nova Scotia; as well as a national Call Centre in Montréal and the Query Response Centre in Ottawa), and the Toronto Waterfront Revitalization Initiative Secretariat.

Assistant Deputy Minister
Strategic Directions and
Communications
Malcolm Brown reports to the Deputy Minister. The Strategic Directions and Communications Sector leads the Department's strategic agenda on both the domestic and international levels and directs related strategic policy, planning, research, and communications and consultation strategies. In this sector are the Strategic Policy and Priorities Branch, the Corporate Planning and Coordination Branch, the International and Intergovernmental Relations Branch, the Research and Evaluation Branch, the Communications Branch, and the Metropolis Project.

section 5:

Annexes and Consolidated Reporting

Table 1: Immigration Admissions in 2004, by Immigration Category and Compared to Planned Admissions

	Plan Target Ranges	Admitted Number	Admitted %	Inventories
Economic class				
Skilled workers	119,500 - 135,500	113,442	48.10	524,439
Business immigrants	6,000 - 6,000	9,764	4.14	50,739
Provincial/territorial nominees	3,500 - 3,500	6,248	2.65	7,791
Live-in caregivers	3,000 - 3,000	4,292	1.82	2,272
Total Economic Class (incl. dependants)	**132,000 - 148,000**	**133,746**	**56.71**	**585,241**
Family class				
Spouses, partners, children and others	42,000 - 42,000	49,514	21.00	31,562
Parents and grandparents	10,500 - 13,500	12,732	5.40	104,662
Total Family Class	**52,500 - 55,500**	**62,246**	**26.40**	**136,224**
Protected persons				
Government-assisted refugees	7,300 - 7,500	7,411	3.14	9,798
Privately sponsored refugees	3,400 - 4,000	3,115	1.32	13,214
Refugees landed in Canada	14,500 - 16,500	15,901	6.74	13,427
Dependants abroad	4,000 - 4,800	6,258	2.65	7,178
Total Protected Persons	**29,200 - 32,800**	**32,685**	**13.86**	**43,617**
Humanitarian and compassionate cases/ Public policy	**6,100 - 8,700**	**6,945**	**2.94**	**22,648**
Others		201	0.09	1,837
Backlog cases		1	0.00	N/A
Total	**220,000 - 245,000**	**235,824**	**100.00**	**789,567**

Source: CIC Data Warehouse and CPC-Mississauga for the period ending on December 31, 2004. Inventories as of December 31, 2004.

Table 2: Knowledge of Official Languages among Immigration Admissions in 2004, by Immigration Category

Category	English	French	Both	Neither	Total
Family class	32,845	2,385	2,509	24,507	62,246
Economic class – principal applicants	30,735	2,391	12,347	9,706	55,179
Economic class – partners and children	29,818	3,305	5,713	39,731	78,567
Refugees	15,807	2,364	1,776	12,739	32,686
Other	5,502	857	263	524	7,146
Total	**114,707**	**11,302**	**22,608**	**87,207**	**235,824**
Percentages	**48.64**	**4.79**	**9.59**	**36.98**	**100**

Table 3: Federal-Provincial/Territorial Agreements

Agreements	Date signed	Expiry date
Canada-Quebec Accord	February 5, 1991	Permanent
Canada-Manitoba Immigration Agreement	October 22, 1996 Renewed June 6, 2003	Permanent
Canada-Saskatchewan Immigration Agreement	March 16, 1998 Renewed May 7, 2005	Permanent
Agreement for Canada-British Columbia Co-operation on Immigration	May 19, 1998 Amended June 15, 2005	April 5, 2009
Canada-New Brunswick Agreement on Provincial Nominees	February 22, 1999 Amended March 29, 2005	Permanent
Canada-Newfoundland and Labrador Agreement on Provincial Nominees	September 1, 1999 Letter of Extension: January 10, 2005	December 31, 2005
Agreement for Canada-Prince Edward Island on Immigration	March 29, 2001	March 29, 2006
Agreement for Canada-Yukon Co-operation on Immigration	April 2, 2001	April 2, 2006
Canada-Alberta Agreement on Provincial Nominees	March 2, 2002 Letter of Extension: April 11, 2005	March 2, 2006
Canada-Nova Scotia Agreement on Provincial Nominees	August 27, 2002	August 27, 2007

Table 4: Comparison of Planned to Actual Spending

The following table provides a history of spending by strategic outcome. A comparison of the 2004–2005 Total Planned Spending and the actual expenditures recorded in the Public Accounts are also incorporated.

Strategic Outcomes ($ millions)	Actual 2002–2003	Actual 2003–2004	2004–2005			
			Main Estimates[a]	Planned Spending	Total Authorities	Actual [b]
Maximizing Benefits of International Migration	185.1	223.1	203.5	184.6	241.4	230.0
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition	111.4	117.9	104.0	104.2	124.6	113.1
Promoting the Integration of Newcomers	383.0	389.1	411.8	435.3	432.2	420.2
Managing Access to Canada	313.4	166.4	290.3	178.9	126.0	119.5
Total [c]	**992.9**	**896.5**	**1,009.6**	**903.0**	**924.2**	**882.8**
Less: Non-respendable revenue	(437.8)	(475.8)	(445.2)	(445.2)	(445.2)	(499.3)
Plus: Cost of services received without charge [d]	248.2	280.5	280.8	280.8	280.8	240.6
Net Cost of Department	**803.3**	**701.2**	**845.2**	**738.6**	**759.8**	**624.1**
Full-Time Equivalents				4,275		

[a] 2004–2005 Main Estimates did not include the resource transfer to the CBSA. This transfer occurred in the Supplementary Estimates.

[b] For an explanation of variances, see "Section III: Performance by Strategic Outcome."

[c] Planned Spending of $903.0 million increased to $924.2 million in total authorities primarily due to additional resources for the Interim Federal Health Program for refugee claimants. Actual expenditures of $882.8 million were lower than total authorities mainly due to reduced requirements for the Interim Federal Health Program, the Global Case Management System re-planning exercise, and delays related to salary wage envelope requirements and uncertainty surrounding parliamentary approval of the Supplementary Estimates. Responsibility for the Toronto Waterfront Revitalization Initiative was transferred to CIC through an order-in-council of February 3, 2005. CIC's 2004–2005 financial information does not include any authorities or expenditures related to this project. These authorities are expected to be transferred from HRSDC to CIC in the 2005–2006 Supplementary Estimates.

[d] Services received without charge include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada, the employer's share of employees' insurance premiums paid by the Treasury Board Secretariat, legal services received from the Department of Justice, and international immigration services provided by Foreign Affairs Canada (see Table 7).

Table 5: Use of Resources by Strategic Outcome

The following table provides information on how resources are used in the 2004–2005 fiscal year, by strategic outcome and type of expenditure. For an explanation of the variances in each strategic outcome, see "Section III: Performance by Strategic Outcome."

Strategic Outcomes ($ millions)	2004–2005			
	Operating [a]	Debt Write-off [b]	Grants and Contributions [c]	Total
Maximizing Benefits of Migration to Canada				
Main Estimates	202.7		0.8	203.5
Planned Spending	183.8		0.8	184.6
Total Authorities	*239.7*	*0.9*	*0.8*	*241.4*
Actual Expenditures	228.3	0.9	0.8	230.0
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition				
Main Estimates	57.0		47.0	104.0
Planned Spending	57.2		47.0	104.2
Total Authorities	*79.2*		*45.4*	*124.6*
Actual Expenditures	69.4		43.7	113.1
Promoting the Integration of Newcomers				
Main Estimates	71.9		339.9	411.8
Planned Spending	88.6		346.7	435.3
Total Authorities	*85.6*		*346.6*	*432.2*
Actual Expenditures	78.2		342.0	420.2
Managing Access to Canada				
Main Estimates	290.3			290.3
Planned Spending	178.9			178.9
Total Authorities	*126.0*			*126.0*
Actual Expenditures	119.5			119.5
Total				
Main Estimates	621.9		387.7	1,009.6
Planned Spending	508.5		394.5	903.0
Total Authorities	*530.5*	*0.9*	*392.8*	*924.2*
Actual Expenditures	495.4	0.9	386.5	882.8

[a] Operating includes statutory votes identified in Table 6: Voted and Statutory Items.

[b] Write-off of outstanding immigration loans under section 25 of the *Financial Administration Act*. See page 38 for a description of the Immigration Loans Fund.

[c] For more details on grants and contributions, see Table 14: Details of Transfer Payment Programs.

Table 6: Voted and Statutory Items

This table identifies the way Parliament votes resources to the Department in the Main Estimates (Votes 1, 2 and 5) and provides statutory details for information purposes (denoted by "S").

Vote ($ millions)		2004–2005			
		Main Estimates	Planned Spending [a]	Total Authorities [b]	Actual [c]
1	Operating expenditures	563.1	462.4	475.6	440.6
2	Debt write-off	0.0	0.0	0.9	0.9
5	Grants and contributions	387.7	394.5	392.8	386.5
(S)	Salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefit plans	58.7	46.0	43.6	43.6
(S)	Refund of amounts credited to revenues in previous years	0.0	0.0	10.9	10.9
(S)	Payments to private collection agencies pursuant to section 17.1 of the *Financial Administration Act*	0.0	0.0	0.1	0.1
(S)	Court awards	0.0	0.0	0.1	0.1
(S)	Spending of proceeds from the disposal of surplus Crown assets	0.0	0.0	0.1	0.0
	Total [d]	**1,009.6**	**903.0**	**924.2**	**882.8**

[a] Total Planned Spending from the 2004–2005 *Report on Plans and Priorities*.

[b] Total Authorities from the 2004–2005 *Public Accounts*.

[c] Total Actual Spending from the 2004–2005 *Public Accounts*. For an explanation of variances by strategic outcome, see "Section III: Performance by Strategic Outcome."

[d] Planned Spending of $903.0 million increased to $924.2 million primarily due to additional resources for the Interim Federal Health Program for refugee claimants. Actual expenditures of $882.8 million were lower than total authorities mainly due to reduced requirements for the Interim Federal Health Program, the Global Case Management System re-planning exercise, and delays related to salary wage envelope requirements and uncertainty surrounding parliamentary approval of the Supplementary Estimates.

Table 7: Net Cost of Department

The following table adds to actual spending the cost of services provided without charge by other government departments, and subtracts non-respendable revenue to arrive at the net cost for the Department.

	2004–2005
Total Actual Spending ($ millions)	**882.8**
Plus: Services Received Without Charge	
Accommodation • Public Works and Government Services Canada	29.4
Employer's share of employee benefits covering insurance premiums and expenditures • Treasury Board Secretariat	20.3
Workers' Compensation costs • Social Development Canada	0.2
Legal services • Justice Canada	36.4
International immigration services • Foreign Affairs Canada	154.3
Less: Non-respendable Revenues	**(499.3)**
Net Cost of Department	**624.1**

Table 8: Contingent Liabilities

	Amount of Contingent Liabilities [a] ($ millions)		
	March 31, 2003	March 31, 2004	March 31, 2005
Claims	283.0	297.0	292.0
Intended class action suit	0.0	0.0	711.3
Mandamus cases arising from the implementation of the *Immigration and Refugee Protection Act* [b]	11,820.0	3.1	0.0

[a] The reported amounts reflect the face value of the claims, not the potential settlement of these claims.

[b] The mandamus cases were settled out of court in 2004–2005.

Table 9: Immigration Loans

Year-to-Year Changes ($ millions)	2002–2003	2003–2004	2004–2005
Opening balance	47.2	43.5	42.5
New loans and accrued interest	11.5	13.9	14.1
Receipts (amount collected)	(14.5)	(14.1)	(13.8)
Write-off	(.7)	(.8)	(.9)
Closing balance	**43.5**	**42.5**	**41.9**

Total Authority is $110 million under section 88 of the *Immigration and Refugee Protection Act*.

Table 10: Sources of Non-Respendable Revenue

Strategic Outcomes ($ millions)	Actual 2002–2003	Actual 2003–2004	2004–2005 Planned	2004–2005 Actual [c]
Maximizing Benefits of International Migration				
Immigration Cost-recovery Fees	218.7	213.6	215.4	**250.3**
Right of Landing Fees/Right of Permanent Residence Fees [a]	143.1	150.3	140.0	**165.8**
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition				
Immigration Cost-recovery Fees	5.7	5.6	7.5	**6.9**
Interest on the Immigrant Loan Program	0.9	0.9	1.0	**0.9**
Promoting the Integration of Newcomers				
Citizenship Cost-recovery Fees	25.0	29.8	31.4	**26.0**
Right of Citizenship Fees	17.6	20.5	21.4	**18.4**
Managing Access to Canada				
Immigration Cost-recovery Fees [b]	24.8	53.2	25.7	**30.9**
Obligations of Transportation Companies [b]	1.9	1.8	2.8	**0.0**
Other (Access to Information fees) [d]	0.1	0.1	0.0	**0.1**
Total Revenue [c]	**437.8**	**475.8**	**445.2**	**499.3**

[a] As of June 28, 2002, under the *Immigration and Refugee Protection Act*, the Right of Landing Fee was renamed the Right of Permanent Residence Fee.

[b] Revenues associated with After-Hours Examination, Alternate Means of Examination, Payment of Removal Costs, and Obligations of Transportation Companies were transferred to the Canada Border Services Agency as part of the transfer of responsibilities effective October 8, 2004. The 2004–2005 Planned Revenue includes these business lines; however, as a result of the transfer, the 2004–2005 Actual Revenues do not include these items.

[c] The 2004–2005 Actual Revenue of $499.3 million is $54.1 million higher than the 2004–2005 Planned Revenue of $445.2 million. The increase is primarily in the Maximizing Benefits of International Migration business line ($60.7 million increase). This reflects a higher than planned volume of permanent resident applications and associated rights fees revenues. Citizenship revenues were $8.4 million lower than forecast, as a result of fewer than planned applications received in 2004–2005.

[d] Access to Information fees were not previously included in 2002–2003 and 2003–2004.

Notes:

- All revenue is deposited into the Consolidated Revenue Fund and is not available for respending by the Department.
- A listing of Citizenship and Immigration Canada fees can be found at **www.cic.gc.ca/english/applications/fees.html**.

Table 11: User Fees

User Fee	Fee Type	Fee-Setting Authority	Date Last Modified	2004–2005					Planning Years		
				Forecast Revenue ($000) [note 1]	Actual Revenue ($000) [note 2]	Full Cost ($000) [note 3]	Performance Standard [notes 4 and 5]	Performance Results [note 5]	Fiscal Year	Forecast Revenue ($000) [note 6]	Estimated Full Cost ($000)
Right of Permanent Residence Fee (RPRF) (formerly Right of Landing Fee)	Regulatory	*Financial Administration Act* (FAA) IRPA and IRP Regulations as of June 28, 2002	Feb. 28, 1995	$140,000	$165,790	This fee was established as part of the 1995 Federal Budget. It is charged in recognition of the tangible and intangible benefits of acquiring permanent resident status in Canada.	This fee is payable by persons who acquire permanent resident status in Canada. (See Table 1, page 66, for details by category.) Protected persons and dependent children do not pay the RPRF.	This fee is closely linked to the processing of permanent resident applications.	2005-06 2006-07 2007-08	$150,000 $150,000 $150,000	N/A
Permanent Residence Application Fee, Permanent Resident Card Fee, and Permanent Resident Travel Document Fee	Regulatory	IRPA and IRP Regulations as of June 28, 2002	June 28, 2002	$134,600	$154,609	$261,000	Permanent Residence Applications **Overseas**: Contributes to the achievement of government immigration levels by issuing visas in line with established annual targets. Priority processing is given to the reunification of immediate family members (spouses, partners and children) and to skilled workers nominated by provincial governments. (Note: Detailed processing times by overseas mission and by immigration category are updated each quarter on CIC's Web site. Overseas FAC Web sites now give link to CIC site to ensure data consistency.) **Domestic**: Recent average processing times are published on CIC's Web site for Case Processing Centres. The processing times are estimates and are updated weekly. (www.cic.gc.ca/english/department/times/) Permanent Resident Card **Domestic**: Same as above. Permanent Resident Travel Document **Overseas**: Processed expeditiously.	Permanent Residence Applications **Overseas**: Immigrant Visas: In calendar 2004, overseas missions delivered 101% of the overall visa target. A total of 207,042 immigrant visas were issued abroad. Missions processed 58% of immediate family class applications within 6 months, and over 82% within 12 months. Missions processed 40% of provincial nominees within 6 months, and over 81% within 12 months. Missions also processed 70% of business class applications within 36 months. **Domestic**: Sponsorship: 99% of undertakings (spouse, child) are currently processed within 30 days. Other classes: First-stage approval for in-Canada PR applications is currently between 5-8 months depending on the immigrant category. Permanent Resident Card, **Domestic**: Cards for new PRs are processed within 4 weeks. Initial replacement or renewal of PR card for existing PRs is currently 59 days. Permanent Resident Travel Document **Overseas**: In calendar 2004, 79% of applications were decided within 2 days.	2005-06 2006-07 2007-08	$151,000 $151,000 $151,000	$261,000 $261,000 $261,000
Work Permit Fee (individual and performing artist groups)	Regulatory	IRPA and IRP Regulations as of June 28, 2002	Jan. 2, 1997	$22,300	$27,328	$49,600	**Overseas**: Processed expeditiously. Past processing times by overseas mission and by category are updated regularly on CIC's Web site. **Domestic**: Recent average processing times are published on CIC's Web site for Case Processing Centres. The processing times are estimates and are updated weekly. (www.cic.gc.ca/english/department/times/)	**Overseas**: In calendar 2004, 72% of applications were finalized within 4 weeks. **Domestic**: Recent average processing times are 47 calendar days at CPC-Vegreville.	2005-06 2006-07 2007-08	$23,300 $23,300 $23,300	$49,600 $49,600 $49,600
Study Permit Fee	Regulatory	IRPA and IRP Regulations as of June 28, 2002	June 1, 1994	$18,000	$20,597	$28,900	Same as above.	**Overseas**: In calendar 2004, 72% of applications were finalized within 4 weeks. **Domestic**: Recent average processing times are 47 calendar days at CPC-Vegreville.	2005-06 2006-07 2007-08	$20,200 $20,200 $20,200	$28,900 $28,900 $28,900

User Fee	Fee Type	Fee-Setting Authority	Date Last Modified	2004–2005					Planning Years		
				Forecast Revenue ($000) [note 1]	Actual Revenue ($000) [note 2]	Full Cost ($000) [note 3]	Performance Standard [notes 4 and 5]	Performance Results [note 5]	Fiscal Year	Forecast Revenue ($000) [note 6]	Estimated Full Cost ($000)
Temporary Resident Visa Application Fee and Extension of Authorization to Remain in Canada as a Temporary Resident Fee	Regulatory	IRPA and IRP Regulations as of June 28, 2002	Jan. 2, 1997	$67,100	$79,389	$105,200	**Overseas**: Temporary Resident Visas Processed expeditiously. Past processing times by overseas mission and by category are updated regularly on CIC's Web site. **Domestic**: Extensions: Recent average processing times are published on CIC's Web site for Case Processing Centres. The processing times are estimates and are updated weekly (www.cic.gc.ca/english/department/times/).	**Overseas**: In calendar 2004, 72% of TR visa applications were decided within 2 days. **Domestic**: Extensions: Recent average processing times are 47 calendar days at CPC-Vegreville.	2005-06 2006-07 2007-08	$74,500 $74,500 $74,560	$105,200 $105,200 $105,200
Temporary Resident Permit Fee	Regulatory	IRPA and IRP Regulations as of June 28, 2002	Jan. 2, 1997	$2,600	$2,795	$2,500	**Overseas**: Processed expeditiously. **Domestic**: Recent average processing times are published on CIC's Web site for Case Processing Centres. The processing times are estimates and are updated weekly (www.cic.gc.ca/english/department/times/).	Temporary Resident Permit: Recent processing times are 47 calendar days at CPC-Vegreville.	2005-06 2006-07 2007-08	$2,500 $2,500 $2,500	$2,900 $2,900 $2,900
Restoration of Temporary Resident Status Fee	Regulatory	IRPA and IRP Regulations as of June 28, 2002	June 28, 2002	$1,300	$1,887	Costs included in Temporary Resident Visa, Study Permit, and Work Permit Costs	Recent average processing times are published on CIC's Web site and are updated regularly (www.cic.gc.ca/english/department/times/).	Recent processing times are 47 calendar days at CPC-Vegreville.	2005-06 2006-07 2007-08	$1,300 $1,300 $1,300	Costs included in Temporary Resident Visa, Study Permit and Work Permit Costs
Other immigration services (various)	Regulatory	IRPA and IRP Regulations as of June 28, 2002	Various	$2,150 [note 7]	$1,530 [note 7]	$2,400	Certification & replacement of immigration documents: within 6–8 weeks.	Replacement of immigration documents currently within 6-8 weeks.	2005-06 2006-07 2007-08	$1,350 $1,350 $1,350	$2,400 $2,400 $2,400
Right of Citizenship Fee (ROCF)	Regulatory	FAA, Citizenship Act and Citizenship Regulations	Jan. 2, 1997	$21,400	$18,418	This fee was established as part of the 1995 Federal Budget. It is charged in recognition of the tangible and intangible benefits of acquiring citizenship status in Canada.	This fee is payable by persons obtaining citizenship status. (See page 46 for details on citizenship.) Persons under 18 years of age do not pay the ROCF.	This fee is linked to acquisition of citizenship status (see Change of Citizenship Fee below).	2005-06 2006-07 2007-08	$21,400 $21,400 $21,400	N/A
Change of Citizenship Fees: Grant, Retention, Resumption, Renunciation of Citizenship	Regulatory	Citizenship Act and Citizenship Regulations	Jan. 2, 1997	$26,800	$21,837	$43,400	Recent average processing times are published on CIC's Web site and are updated regularly (www.cic.gc.ca/english/department/times/).	For 80% of cases, a final decision is reached within 15-18 months from the time the application is received. The initial application process is completed within 9 months for 90% of grants.	2005-06 2006-07 2007-08	$26,400 $26,400 $26,400	$43,400 $43,400 $43,400
Citizenship Status Document Fees: Proof of Citizenship and Search for Record of Citizenship	Regulatory	Citizenship Act and Citizenship Regulations	Jan. 2, 1997	$4,600	$4,143	$9,700	Recent average processing times for proof of citizenship are published on CIC's Web site and are updated regularly (www.cic.gc.ca/english/department/times/).	80% of proofs are completed within 7 months. All searches are completed within 3.5 months.	2005-06 2006-07 2007-08	$4,600 $4,600 $4,600	$9,700 $9,700 $9,700
User Fees				Total $441,400	Total $498,323	Total $503,100			Sub-total Sub-total Sub-total	$476,550 $476,550 $476,550	$503,100 $503,100 $503,100

Notes:

Note 1: Source: 2004–2005 *Report on Plans and Priorities*.

Note 2: All amounts are net of current year remissions.

Note 3: 2002–2003 full costs include an estimate for OGDs and represent the best available cost data. PR card costs from 2004–2005.

Estimated full costs include an estimate for OGDs and represent the best available cost data.

Note 4: Processing times are an average and change regularly depending on application intake.

Note 5: According to Government of Canada policy, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004:

- the performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- the performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the UFA (e.g., international comparison, independent complaint address);
- the performance result, if provided, is not subject to UFA section 5.1 regarding fee reductions for unmet performance.

Note 6: Source: 2005–2006 *Report on Plans and Priorities*.

Note 7: Revenues associated with After-Hours Examination, Alternate Means of Examination, and Payment of Removal costs were transferred to the Canada Border Services Agency as part of the transfer of responsibilities effective October 8, 2004. Revenues associated with these business lines are included in the 2004–2005 Forecast Revenues. However, as a result of the transfer, the 2004–2005 Actual Revenues do not include these items.

Table 12: Major Regulatory Initiatives

Regulations	Expected Results	Performance Measurement Criteria	Results Achieved
Regulations on Immigration Consultants	Recognize the Canadian Society of Immigration Consultants (CSIC) as a not-for-profit corporation to serve as the independent self-regulating body for immigration consultants.	Ensure that only consultants who are members in good standing of CSIC, or lawyers who are members in good standing of a Canadian law society, or notaries who are members in good standing of the Chambre des notaires du Québec can represent, for a fee, a client before CIC, the CBSA or the IRB in a matter related to the *Immigration and Refugee Protection Act*.	These regulations came into force on April 13, 2004. Over the short term, effects appear positive; however, the effects have to be assessed over the longer term to determine the full impact of these changes.
Immigration and Refugee Protection Regulations – Refinement	Clarify existing provisions, adjust regulations to reflect program reality and ensure that the regulations more accurately capture the original policy intent.	Compliance with the amended regulations.	This came into force on July 22, 2004. These adjustments allow for better alignment of the policy and delivery of the program.
Fee Exemption – XI World Swimming Championships (FINA)	Exempt officials and participants in the FINA games from the visa processing fee.	Ensure that the visa processing fee is in place in time to enable overseas offices to process visa applications.	This amendment came into force on April 1, 2005. The three-month timeframe was sufficient to process the officials' and participants' visa applications on time.
Guardianship	Withdrawal of inoperative provisions from regulatory body.	Ensure that provisions which cannot be implemented are withdrawn from the regulatory body prior to their coming into force on April 1, 2005.	This amendment came into force on March 22, 2005. The amendment results in greater regulatory transparency.
Work with new agency (CBSA) to ensure legislation and regulations reflect the new operational realities.	Provide more clarity regarding the delineation of responsibility concerning immigration matters within the government.	Clearly identify which provisions of IRPA are under the purview of the PSEP Minister and which ones are under the responsibility of the CIC Minister. Prepare an MOU that will clarify the delineation of responsibilities. Establish distinct documents for the designation and delegation of authority.	Bill C-26, sponsored by the PSEP Minister, is currently before Parliament. MOUs are being developed to clarify the delineation of responsibility and ensure the coherent implementation of the immigration program. Two distinct documents designating officers and delegating ministerial authorities are being prepared for completion in 2005.

Table 13: Status Report on Major Crown Projects

GLOBAL CASE MANAGEMENT SYSTEM

Description

The Global Case Management System (GCMS) is a multi-year program that will replace several business systems of Citizenship and Immigration Canada (CIC) and the Canada Border Services Agency (CBSA) with an integrated, case-management-based set of applications and infrastructure components that will support the client operations of CIC and the CBSA.

Once in place, the GCMS will improve overall program integrity, effectiveness and client-service delivery, and facilitate communications and data sharing between CIC and the CBSA and with our other partners. The GCMS will also provide the technological foundation to support new business initiatives and capitalize on innovative technology.

Project Phase	The GCMS project is currently in the implementation phase
Lead Department	Citizenship and Immigration Canada
Participating Agency	Canada Border Services Agency
Contracting Authority	Public Works and Government Services Canada
Prime Contractor	Accenture Inc. 160 Elgin Street, Suite 2100 Ottawa, ON K2P 2C4

Major Milestones	Date
Treasury Board approved full funding for the GCMS project at the same time as CIC's Treasury Board submission on the implementation of policy reforms and the new *Immigration and Refugee Protection Act*	August 2000
Treasury Board granted preliminary project approval and major Crown project designation to the GCMS	March 2001
Treasury Board granted Effective Project Approval (EPA) to the GCMS	January 2002
Request for proposal for the acquisition of a commercial, case management off-the-shelf software package posted for tender by Public Works and Government Services Canada	February 2002
Contract for the case management off-the-shelf software package awarded	March 2003
Business modelling and high-level requirements completed	May 2003
Treasury Board granted Amended Effective Project Approval to the GCMS	October 2003
The first GCMS business component (Citizenship) was implemented	September 2004

To Come

Submission of the Amended Effective Project Approval to Treasury Board Ministers	September 2005
Preliminary findings of the System Under Development Audit of the GCMS project should be available at the time of the amended EPA submission, and it is anticipated that the final report will be available in November 2005	November 2005
Implementation of the remaining two GCMS business components (Immigration Facilitation, and Enforcement and Refugees)	June 2006

Progress Report and Explanation of Variances

- Preliminary project approval was obtained from Treasury Board on March 1, 2001, with a planned cost of $194.8 million.
- Effective project approval was obtained from Treasury Board on January 31, 2002, with a planned cost of $194.8 million and a completion date of March 31, 2005 (TBC).
- Shortly after the preliminary project approval, a decision was made to acquire and configure a commercial client relationship management software package rather than custom develop the functionality required for the GCMS. This necessitated a lengthy competitive procurement process that began in March 2001, with an expected completion date of July 1, 2002. Cumulative procurement and contracting delays beyond CIC control, totaling nine months, prevented the contract from being awarded until March 26, 2003. This delay affected activities and resources highly dependent on the outcome of the procurement process. While the project undertook steps to mitigate the impact of the delay, the cost of the delay was assessed at $7.8 million.
- Approval of an amended EPA was obtained from Treasury Board on October 9, 2003. In recognition of the impact of the procurement delay, Treasury Board increased the project spending authority by $7.8 million to $202.6 million, but did not fund the additional cost. Subsequent implementation plans addressed the impact of the procurement delay and adjusted the overall project completion date to December 2005.
- The first GCMS business component—Citizenship—was scheduled for implementation in June 2004, but was implemented only in September 2004, three months after the target date. The main reason for this change was to minimize the risk that the quality of the product would be negatively affected by a schedule that was too aggressive, and to ensure that the foundation established by the initial GCMS deployment would be as solid and reliable as possible.
- In light of the experience with the first deployment, plans for completing the remaining functions were critically reviewed. It was determined that while the project could be completed within the current spending authority, the completion date should be extended to June 2006 to ensure adequate time for completion of dependent activities and successful implementation.
- In March 2005, Treasury Board analysts requested that the GCMS project provide clarification of its cost, scope and schedule. As a result, an amended EPA will be prepared by the GCMS project for presentation to Treasury Board Ministers in the early fall of 2005. A System Under Development Audit will also be conducted for the GCMS project. Preliminary audit findings should be available at the time of the amended EPA submission, and it is anticipated that the final report will be available for review by the Departmental Audit and Evaluation Committee in November 2005.

Industrial Benefits

- The GCMS is an administrative system for delivering on the CIC and CBSA mandates and ensuring operational service effectiveness.

Table 14: Details of Transfer Payment Programs (TPPs)

Transfer Payments by Strategic Outcome

Strategic Outcomes ($ millions)	Actual 2002–2003	Actual 2003–2004	2004–2005		
			Planned Spending	Total Authorities	Actual
GRANTS					
Promoting the Integration of Newcomers					
Grant for the Canada-Quebec Accord [a]	157.4	149.9	159.6	160.8	160.8
Total Grants	**157.4**	**149.9**	**159.6**	**160.8**	**160.8**
CONTRIBUTIONS					
Maximizing Benefits of Migration to Canada					
Migration Policy Development	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Immigration Consultants Program	0.0	0.7	0.5	0.5	0.5
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition					
Resettlement Assistance Program [b]	41.0	40.4	45.0	43.9	42.5
International Organization for Migration	1.2	1.1	2.0	1.5	1.2
Promoting the Integration of Newcomers					
Immigrant Settlement and Adaptation Program [c]	33.2	36.7	33.6	42.4	38.4
Host Program [d]	2.7	2.9	2.8	3.1	3.1
Language Instruction for Newcomers to Canada [e]	91.7	92.7	105.6	94.6	94.0
Contributions to provinces	46.5	44.3	45.1	45.7	45.7
Total Contributions	**216.6**	**219.1**	**234.9**	**232.0**	**225.7**
Total Transfer Payments [f]	**374.0**	**369.0**	**394.5**	**392.8**	**386.5**

[a] Grants for the Canada-Quebec Accord and contributions to provinces recognize the importance of settlement services by responding to the growing need to help immigrants integrate.

[b] The Resettlement Assistance Program, formerly the Adjustment Assistance Program, helps pay for temporary accommodations, clothing, household effects and living expenses for up to one year for indigent Convention refugees.

[c] The Immigrant Settlement and Adaptation Program provides funds for services such as orientation, paraprofessional counseling, translation, job-finding help and Enhanced Language Training.

[d] Host funds are used to match newcomers with Canadian volunteers (individuals and groups), who help them settle in and integrate.

[e] The Language Instruction for Newcomers to Canada program provides funds for basic language training in both of Canada's official languages to help adult immigrants integrate socially, culturally, economically and politically.

[f] Overall, Planned Spending of $394.5 million decreased to $392.8 million primarily due to Enhanced Language Training resources moved to the 2005–2006 fiscal year. Actual spending of $386.5 million was less than anticipated, primarily due to reduced Enhanced Language Training spending based on uncertainty of parliamentary approval of the Supplementary Estimates.

Responsibility for the Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI) was transferred to CIC through a February 3, 2005, Order in Council. CIC's 2004–2005 Transfer Payments do not include any authorities or expenditures related to this project. These authorities are expected to be transferred from HRSDC to CIC in the 2005–2006 Supplementary Estimates.

Details of Transfer Payment Programs (TPPs)

Resettlement Assistance Program (RAP)

Start Date: 1998 **End Date:** Terms and conditions must be renewed by March 31, 2010. **Total Funding:** Ongoing

Description of Transfer Payment Program:

The Resettlement Assistance Program (RAP) provides income support and a range of other services to government-assisted refugees (GARs) who arrive in Canada following an overseas identification and selection process. Under RAP, income support is provided to GARs for up to 12 months and up to 24 months for those with special needs. Income support amounts are set in line with provincial social assistance rates. Service provider organizations (SPOs) deliver, on behalf of CIC, various settlement and orientation services to GARs within their first 4 to 6 weeks in Canada. These services range from initial reception at the airport to finding permanent accommodation.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

The strategic outcome for RAP is to ensure that government-assisted refugees are sufficiently supported in their adaptation, integration and settlement in Canada. RAP also provides income support and a range of immediate essential services to refugees and humanitarian cases accepted for resettlement in Canada who require financial assistance or who have other special needs.

Achieved results or progress made:

- In fiscal 2004–2005, all government-assisted refugees who were landed in Canada and destined for outside Quebec were provided with income support and a range of immediate essential services under RAP.
- An average of 5,700 government-assisted refugees were served by RAP each month of the year.
- The RAP Working Group was revitalized to strengthen the partnership between CIC and SPOs and lead to improved outcomes for refugees.
- The evaluation of RAP was completed in October 2004.
- Program terms and conditions, which were renewed in March 2005, have been revised to allow for more flexibility: funding for indirect services (research projects, etc.), overseas service providers, extended income support for unaccompanied minors and RAP income support for persons in exceptional refugee-like situations.

	Actual Spending 2002-03	Actual Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05	Total Authorities 2004-05	Actual Spending 2004-05	Variances
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition - Total Grants - Total Contributions - Total Other Transfer Payments	41.0	40.4	45.0	43.9	42.5	
Total for BL (or PA)	**41.0**	**40.4**	**45.0**	**43.9**	**42.5**	
Total TPP	**41.0**	**40.4**	**45.0**	**43.9**	**42.5**	

Comments on Variances:

Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP)

Start Date: 1974 **End Date:** Settlement terms and conditions must be renewed by March 31, 2010. **Total Funding:** Ongoing

Description of Transfer Payment Program:

ISAP provides services to newcomers, including reception, orientation, translation and interpretation, referral to community resources, solution-focused counseling, general information and employment-related services.

ISAP funding is provided to deliver direct services to immigrants such as reception, orientation, translation, interpretation and employment-related services. ISAP services include the Canadian Orientation Abroad (COA) initiative, which aims to provide a realistic view of life in Canada before arrival. Orientation sessions are delivered by international organizations in various countries. Topics include education, climate, housing, cost of living and employment.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

The strategic outcome of ISAP is to help immigrants settle and integrate into Canadian society so that they may become participating members as soon as possible.

Achieved results or progress made:

- Completed evaluation of the program and management responses to the recommendations.
- Worked with partners to develop a toolbox to enhance the capacity of smaller communities to attract and retain newcomers.
- Obtained renewal of settlement terms and conditions.

	Actual Spending 2002-03	Actual Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05	Total Authorities 2004-05	Actual Spending 2004-05	Variances
Promoting the Integration of Newcomers - Total Grants - Total Contributions - Total Other Transfer Payments	33.2	36.7	33.6	42.4	38.4	
Total for BL (or PA)	**33.2**	**36.7**	**33.6**	**42.4**	**38.4**	
Total TPP	**33.2**	**36.7**	**33.6**	**42.4**	**38.4**	

Comments on Variances:

Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC)

Start Date: 1992 **End Date:** Settlement terms and conditions must be renewed by March 31, 2010. **Total Funding:** Ongoing

Description of Transfer Payment Program:

The objective of the LINC program is to provide basic language instruction to adult newcomers in one of Canada's official languages. LINC facilitates the social, cultural and economic integration of immigrants and refugees into Canada. In addition, the LINC curriculum includes information that helps orient newcomers to the Canadian way of life.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

The strategic outcome (objective) of LINC is to provide language training in one of Canada's official languages to adult immigrants in order to facilitate their social, cultural, economic and political integration into Canada so that they may become participating members of Canadian society as quickly as possible.

Achieved results or progress made:

- Assessed, prioritized and began implementing recommendations of program evaluation.
- Obtained renewal of settlement terms and conditions.

	Actual Spending 2002-03	Actual Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05	Total Authorities 2004-05	Actual Spending 2004-05	Variances
Promoting the Integration of Newcomers - Total Grants - Total Contributions - Total Other Transfer Payments	91.7	92.7	105.6	94.6	94.0	
Total for BL (or PA)	**91.7**	**92.7**	**105.6**	**94.6**	**94.0**	
Total TPP	**91.7**	**92.7**	**105.6**	**94.6**	**94.0**	

Comments on Variances:

Host Program

Start Date: 1984 **End Date:** Settlement terms and conditions must be renewed by March 31, 2010. **Total Funding:** Ongoing

Description of Transfer Payment Program:

The objective of the Host Program is to help immigrants overcome the stress of moving to a new country by recruiting, training, matching and monitoring volunteers who help newcomers settle into, adapt to and integrate into Canadian life.

Volunteers familiar with Canadian ways help newcomers to, among other things, learn about available services and how to use them, practise English and French, get contacts in their field of work and participate in the community. At the same time, host Canadians learn about new cultures, other lands and different languages; they make new friends and strengthen community life.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

The strategic outcome of Host is to provide settlement services to newcomers to facilitate their social, cultural, economic and political integration so that they may become participating members of Canadian society as quickly as possible.

Achieved results or progress made:

- Delivered a successful national Host Program conference in collaboration with the settlement community to share best practices and build on the future of the Host Program.
- Completed evaluation of the program and management responses to the recommendations.
- Renewed terms and conditions.

	Actual Spending 2002-03	Actual Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05	Total Authorities 2004-05	Actual Spending 2004-05	Variances
Promoting the Integration of Newcomers - Total Grants - Total Contributions - Total Other Transfer Payments	2.7	2.9	2.8	3.1	3.1	
Total for BL (or PA)	**2.7**	**2.9**	**2.8**	**3.1**	**3.1**	
Total TPP	**2.7**	**2.9**	**2.8**	**3.1**	**3.1**	

Comments on Variances:

Canada-Quebec Accord

Start Date: February 5, 1991 **End Date:** Permanent **Total Funding:** Ongoing

Description of Transfer Payment Program:

To preserve Quebec's demographic importance within Canada and to integrate immigrants within that province in a manner that respects its distinct identity.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

When considered in their entirety, the reception, linguistic and cultural integration services provided by Quebec correspond to the services offered by Canada in the rest of the country.
Services provided by Quebec are offered without discrimination to all permanent residents of Quebec, whether or not they have been selected by Quebec.

Achieved results or progress made:

Quebec shares with the Department a copy of the annual report that it submits to its legislature. It also shares a copy of its immigration plan.

	Actual Spending 2002-03	Actual Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05	Total Authorities 2004-05	Actual Spending 2004-05	Variances
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition - Total Grants - Total Contributions - Total Other Transfer Payments	157.4	149.9	159.6	160.8	160.8	
Total for BL (or PA)	**157.4**	**149.9**	**159.6**	**160.8**	**160.8**	
Total TPP	**157.4**	**149.9**	**159.6**	**160.8**	**160.8**	

Comments on Variances:

Contributions to Provinces (Manitoba & British Columbia)

Start Date: June 6, 2003 (Manitoba) & April 5, 2004 (BC) **End Date:** Permanent **Total Funding:** Ongoing

Description of Transfer Payment Program:

To provide funding to provinces that have signed Immigrant Settlement Services Agreements with CIC (i.e., British Columbia and Manitoba) so that they may offer settlement and integration services to newcomers in those provinces.

Objective(s), expected result(s) and outcomes:

Provinces with Immigrant Settlement Services Agreements design and deliver settlement and integration services that are effective, efficient and comparable to programs and services offered across Canada.

Achieved results or progress made:

British Columbia submits an annual service plan and an annual report that accounts for its expenditure of federal funds used to develop immigrant settlement and integration services. British Columbia has also committed to developing an accountability framework that employs performance indicators similar to those used by CIC.

Manitoba submits an annual service plan and an annual report that accounts for its expenditure of federal funds used to deliver immigrant settlement and integration services. Manitoba has also agreed to collaborate with CIC to establish and implement common measures and indicators of results to serve accountability and evaluation needs.

	Actual Spending 2002-03	Actual Spending 2003-04	Planned Spending 2004-05	Total Authorities 2004-05	Actual Spending 2004-05	Variances
Maintaining Canada's Humanitarian Tradition - Total Grants - Total Contributions - Total Other Transfer Payments	46.5	44.3	45.1	45.7	45.7	
Total for BL (or PA)	**46.5**	**44.3**	**45.1**	**45.7**	**45.7**	
Total TPP	**46.5**	**44.3**	**45.1**	**45.7**	**45.7**	

Comments on Variances:

Table 15: Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for FY 2004–2005

Response to Parliamentary Committees

N/A

Response to the Auditor General

Management of Federal Drug Benefit Programs – November 2004
www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/20041104ce.html

The above-mentioned Web page describes the Auditor General's audit of drug benefit programs managed by six federal departments, one of which was Citizenship and Immigration Canada; the others were Health Canada, Veterans Affairs Canada, the Department of National Defence, Royal Canadian Mounted Police, and Correctional Service Canada.

The CIC Interim Federal Health Program is small compared with those of the other departments, and only two of the five report recommendations applied.

External Audits or Evaluations

N/A

Internal Audits or Evaluations

Audit of the Cairo Immigration Program – Feb. 2005
www.cic.gc.ca/english/research/audit/cairo.html

Program Integrity at CPC Vegreville – Sept. 2004
www.cic.gc.ca/english/research/audit/vegreville.html

Audit of the Control Framework for the Interim Federal Health Program – April 2004
www.cic.gc.ca/english/research/audit/ifh.html

Evaluation of the Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) Program

Evaluation of the Host Program

Evaluation of the Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP)

Evaluation of the Resettlement Assistance Program (RAP)

Report on the Evaluation of Canada's Membership in the International Organization for Migration (IOM)
www.cic.gc.ca/english/research/evaluation/IOM/index.html

Table 16: Sustainable Development Strategies (SDS)

Points to Address	Departmental Input
1. What are the key goals, objectives and/or long-term targets of the SDS?	CIC's third Sustainable Development Strategy (SDS) was tabled in Parliament on February 16, 2004.[39] In addition to the three goals of the second SDS, the current SDS includes a new goal aimed at supporting sociocultural sustainability. The strategy's four key goals are to: 1. minimize the negative environmental impact of departmental operations; 2. promote awareness of sustainable development principles and objectives among departmental staff, clients and stakeholders; 3. support sociocultural sustainability; and 4. promote accountability and ensure compliance. Goals 1, 2 and 4 remain the same as in CIC's second SDS, and the Department is moving forward to incorporate sociocultural sustainability in this strategy. The SDS includes a three-year action plan with specific objectives, actions and target dates for each key goal (covering January 1, 2004 through March 31, 2007).
2. How do your key goals, objectives and/or long-term targets help achieve your department's/agencies' strategic outcomes?	CIC's second SDS focused predominantly on the environmental aspects of sustainable development. CIC is committed to maintaining a strong focus on the environment in its strategy. However, CIC's policies and programs have historically linked economic and social, as well as domestic and international, considerations. While immigration continues to support the Canadian economy, providing additional highly skilled labour when required, it has also played, and continues to play, an important role in creating and changing the social fabric of Canada. Consequently, CIC has added a new social dimension into its third SDS.
3. What were your targets for the reporting period?	Targets in the third SDS relate to: • Departmental operations (e.g., resource reduction, fleet management, facilities) • Communications and provision of information • Raising awareness of sustainable development within the Department and among client groups (newcomers, service provider organizations) • Inclusion of an environmental component in the Department's planning, policy and implementation processes • Research • Sociocultural sustainability in the Department and for its clients • Performance measurement and accountability

39. Citizenship and Immigration Canada's third SDS, *Sustainable Development Strategy III: January 1, 2004–March 21, 2004*, is available on-line at **www.cic.gc.ca/english/policy/sds/index.html**.

Points to Address	Departmental Input
4. What is your progress (this includes outcomes achieved in relation to objectives and progress on targets) to date?	
5. What adjustments have you made, if any? (To better set the context for this information, discuss how lessons learned have influenced your adjustments.)	• N/A

Table 17: Travel Policies

Citizenship and Immigration Canada adheres to the TBS Special Travel Authorities and the TBS Travel Directive, including rates and allowances.

section 6:

Index

A

Accountability 3, 5, 7, 8, 14, 15, 16, 37, 41, 45, 46, 56, 80, 82

B

Business class 30

Business Immigration Program 25, 30, 31

C

Canada Border Services Agency (CBSA) 1, 4, 5, 8, 9, 13, 14, 16, 21, 23, 36, 38, 50, 51, 56, 63, 68, 71–73

Canada-Quebec Accord 28, 31, 62, 74, 79

Canadian Society of Immigration Consultants (CSIC) 21, 71

Case processing centres (CPCs) 60

Citizenship 1–5, 8, 10, 12, 16, 17, 27, 40–42, 46–48, 50, 54, 56, 57, 60, 68, 72, 73, 81–83

Citizenship Week 47, 48

Citzine 48

Common-law partner 25, 27, 28

Conjugal partner 27

Contribution Accountability Framework (CAF) 45

D

Dependants 24, 31, 34–36, 61

Diversity 11, 48, 55

E

Economic class 24, 61, 62

Enhanced Language Training 10, 12, 20, 29, 40–42, 74

Entrepreneurs 30, 31

F

Family class 17, 24, 25, 27, 61, 62
Family reunification 2, 7, 12, 25, 27
Federal-provincial/territorial agreements 20, 62
Foreign credentials 12
Francophone minority communities 20, 30, 37, 44, 45

G

Gender-based analysis (GBA) 53
Global Case Management System (GCMS) 9, 13, 15, 16, 41, 46, 47, 63, 65, 72, 73
Global Commission on International Migration 12
Grandparents 2, 17, 24, 25, 27, 61

H

Health 2, 4, 5, 8, 9, 12, 14, 27, 34, 35, 50–52, 55, 57, 63, 65, 81
Host Program 41, 44, 45, 48, 49, 56, 74, 78, 81
Human resources 14, 20, 53, 57, 60

I

Immigrant Settlement and Adaptation Program (ISAP) 45, 48, 56, 74, 76, 81
Immigration and Refugee Board (IRB) 7, 21, 35, 36, 38, 54, 71
Immigration and Refugee Protection Act (IRPA) 4, 13, 25, 27, 28, 30, 47, 50, 67, 68, 71, 72
Immigration plan 16, 24, 27, 34, 79
Integration i, 2, 5, 8, 12, 16, 19, 20, 27, 40–48, 53–55, 60, 63, 64, 68, 74–80
Inter-Governmental Consultations on Asylum, Refugee and Migration Policies 12
Interim Federal Health (IFH) Program 9, 34, 35, 63, 65, 81
International Organization for Migration (IOM) 13, 39, 55, 81
Internationally Trained Workers Initiative (ITWI) 2, 12, 29, 43

L

Landings 16, 36
Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) 43, 45, 56, 74, 77, 81
Live, Learn and Succeed 18, 33
Live-in Caregiver Program 32
Longitudinal Survey of Immigrants to Canada (LSIC) 54

M

Management Accountability Framework (MAF) 14, 15, 37, 47
Managing Access to Canada i, 5, 50, 64, 68
Maximizing the Economic and Social Benefits of Migration to Canada i, 5, 7, 12, 23, 25, 26
Metropolis 55, 60
Modern management 13, 14, 15, 47, 60

N

National Settlement Conferences 43

O

Official languages ii, 30, 42, 54, 62, 74, 77

P

Performance measurement 41, 45, 47, 82
Permanent resident card 17, 46, 52
Portal 2, 12, 17, 18, 21, 29, 41, 44, 45, 52, 54
Private Sponsorship of Refugees (PSR) Program 36
Program Activity Architecture (PAA) 7, 15
Protecting Refugees and Others in Need of Resettlement 5, 7, 34, 35
Provincial Nominee Program 25, 28, 29

Q

Quality Assurance Program 41, 47

R

Refugees i, 1, 4, 5, 7, 13, 20, 27, 34–39, 44, 50, 53, 60–62, 73–75, 77
Report on Plans and Priorities 7, 65
Resettlement Assistance Program (RAP) 34, 35, 37, 56, 74, 75, 81
Results-based Management Accountability Framework (RMAF) 16, 37
Risk management 14, 15, 51, 52, 56

S

Safe Third Country Agreement 37, 39
Selection 7, 12, 20, 25, 28, 29, 30, 31, 53, 54, 60, 75
Service delivery 2, 11, 13, 15, 16, 18, 19, 44, 45, 72
Service provider organizations (SPOs) 37, 42, 44, 75, 82
Settlement i, 2, 5, 8, 9, 12, 13, 19, 20, 37, 38, 40–46, 48, 56, 67, 74–78, 80, 81
Settlement Workers in Schools (SWIS) 45, 48
Skilled Worker Immigrant Fast Track 29
Sponsors 7, 25, 27, 28, 37
Strategic outcomes 3, 5, 7, 8, 10, 15, 23, 56, 60, 63, 64, 68, 74, 82

Students 2, 7, 10, 17, 18, 19, 20, 24, 26, 29, 30, 32, 33, 44, 48, 50
Supporting the Settlement, Adaptation and Integration of Newcomers into Canadian Society i, 5, 8, 12, 40–42
Sustainable development ii, 82

T

Temporary Resident 16, 32, 38, 52
Toronto Waterfront Revitalization Initiative (TWRI) i, 57, 60, 63, 74
Transfer payments ii, 13, 74, 75
Tsunami 1, 9, 23, 25, 28

U

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR) 35–37, 39
User fees ii, 69

V

Visas 27, 29, 32
Visitors 7, 24, 26, 30, 32, 44, 49, 50

BUDGET DES DÉPENSES

Citoyenneté et Immigration Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/32-2005
ISBN 0-660-62885-6

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internet précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Citoyenneté et Immigration Canada | Citizenship and Immigration Canada

Citoyenneté et Immigration Canada

Rapport ministériel sur le rendement

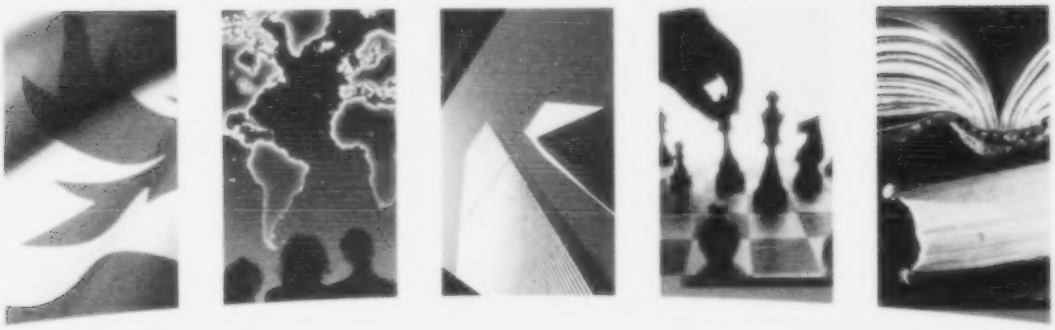

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Approuvé par

L'honorable Joe Volpe, C.P., député
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante :
www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada en librairie ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada — TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue
ISBN

Table des matières

Partie 1 : Aperçu 1

Message du ministre 1

Déclaration de la direction 3

Renseignements sommaires 4

Partie 2 : Rendement global du Ministère 7

Contexte opérationnel 9

Priorités du Ministère 10

i. Améliorer le rendement des immigrants 11

ii. Affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales 12

iii. Bâtir le nouveau ministère 13

Importance capitale des partenariats 20

Partie 3 : Rendement selon les résultats stratégiques 23

A. Résultat stratégique 1 : Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada 23

B. Résultat stratégique 2 : Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir 35

C. Résultat stratégique 3 : Favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne 42

D. Résultat stratégique 4 : Gérer l'accès au Canada 53

E. Autres points intéressants 56

F. Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT) 61

Partie 4 : Information supplémentaire 63

Organigramme 63

Responsabilités 64

Partie 5 : Annexes et rapport d'ensemble **65**

Tableau 1 : Immigrants admis en 2004, selon les catégories d'immigrants et par rapport au nombre prévu 65

Tableau 2 : Connaissance des langues officielles chez les immigrants admis en 2004, selon la catégorie d'immigrants 66

Tableau 3 : Accord conclus avec les provinces et les territoires 66

Tableau 4 : Comparaison des dépenses prévues et réelles 67

Tableau 5 : Utilisation des ressources selon les résultats stratégiques 68

Tableau 6 : Postes budgétaires votés et législatifs 69

Tableau 7 : Coût net du Ministère 70

Tableau 8 : Éléments de passif éventuel 71

Tableau 9 : Prêts aux immigrants 71

Tableau 10 : Sources des recettes non disponibles 72

Tableau 11 : Frais d'utilisation 73

Tableau 12 : Principales mesures réglementaires 75

Tableau 13 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État 76

Tableau 14 : Détails sur les programmes de paiement de transfert (PPT) 78

Tableau 15 : Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004–2005 85

Tableau 16 : Stratégies de développement durable (SDD) 86

Tableau 17 : Politiques sur les voyages 87

Partie 6 : Index **89**

partie 1 :

Aperçu

Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter au Parlement et à la population canadienne l'édition de 2004-2005 de notre *Rapport ministériel sur le rendement*.

Les employés de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) remplissent jour après jour un rôle vital dans la vie de notre pays. Dans tous les bureaux que possède CIC, au pays et à l'étranger, ils aident les réfugiés, les migrants et les nouveaux citoyens à se préparer à jouer un rôle actif dans leur milieu et à contribuer à bâtir notre pays. L'égalité, la participation de la collectivité, l'engagement à l'égard de la paix et de la justice, ainsi que la volonté d'assurer un avenir riche de promesses à la prochaine génération : voilà les valeurs de la citoyenneté que contribuent à promouvoir nos programmes diversifiés et qui unissent les Canadiens.

J'ai eu l'honneur d'être nommé ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration vers la fin de l'exercice visé par le présent rapport. La campagne mise sur pied pour secourir les victimes du tsunami battait alors son plein au pays ainsi que dans nos bureaux des visas en Asie. Un ensemble important de ressources liées au renseignement et à l'exécution de la loi venait d'être cédé à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada, tandis que CIC était sur le point de faire connaître son nouveau mandat et son nouveau visage. Malgré ce programme très chargé, le personnel a continué de fournir le même niveau de service à la population, tant en situation d'urgence que dans l'exercice de ses fonctions courantes.

Je suis donc fier, dans ces circonstances, de signaler que CIC a atteint ses objectifs en matière d'immigration pour la cinquième année consécutive. Le Canada a plus précisément accueilli 235 824 nouveaux résidents permanents qui entreront sur le marché du travail, fréquenteront ses écoles et participeront à la vie de ses collectivités. Le nombre des résidents permanents ayant acquis la citoyenneté canadienne s'est quant à lui élevé à 179 501. Mon ministère a par ailleurs aidé à gérer 2 000 adoptions internationales (et cela dans des délais réduits). Il a en outre traité environ 6 000 demandes présentées à l'étranger par des époux, des conjoints et des enfants de réfugiés au sens de la Convention se trouvant déjà au Canada, soit une augmentation de 50 pour 100 par rapport au nombre record enregistré l'année précédente. Le Canada a de plus accueilli 41 pour 100 plus de candidats des provinces et des territoires en 2004, soit le double du nombre prévu au départ : signe concret de la qualité des partenariats conclus avec diverses provinces.

Dans le domaine de la gouvernance électronique, nous avons grandement élargi la portée de nos activités en ligne. De plus, de concert avec d'autres ministères fédéraux ainsi qu'avec les provinces et les territoires, nous avons commencé à mettre en place sur le Web un portail qui procurera bientôt à nos clients un point d'accès unique à de l'information sur un large éventail de sujets.

Comme le Canada a besoin de maintenir un avantage concurrentiel par rapport aux autres pays, CIC a renforcé les partenariats qu'il a formés avec d'autres ministères fédéraux ainsi qu'avec les provinces et les territoires, dans les domaines entre autres des cours de langue et de l'intégration au marché du travail. Nous avons par ailleurs donné suite à notre engagement de collaborer avec les organisations de tous les coins du globe qui jouent un rôle dans le domaine des migrations, de la réunification des familles, de la santé des migrants, ainsi que dans l'intégrité du système de détermination du statut de réfugié.

Le Ministère a par ailleurs contribué à l'élaboration de diverses stratégies visant à encourager les nouveaux arrivants à s'installer dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il a aussi aidé ces collectivités à se doter de structures convenables.

Malgré toutes ces réalisations, notre programme d'immigration continue cependant de faire face à de nombreuses difficultés et exigences. Peu après ma nomination à la tête de CIC, j'ai dressé un plan d'action détaillé pour relever promptement un grand nombre de ces défis. Cette stratégie viendra opportunément nous aider à mieux servir nos clients et à garantir que les nouveaux arrivants bénéficient d'une aide optimale pour s'intégrer. Nous avons, dans cette optique, entrepris de faciliter la réunification des familles en augmentant le nombre des parents et des grands-parents que le Canada accueillera au cours des deux prochaines années. Nous avons aussi réduit le délai de traitement des demandes de citoyenneté, et élargi la possibilité donnée aux étudiants étrangers de travailler pendant leurs études et après l'obtention de leur diplôme. Nous avons enfin amélioré les efforts faits pour que les nouveaux arrivants puissent s'intégrer plus efficacement au marché du travail, grâce à l'Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger, que le gouvernement fédéral a lancée plus tôt cette année.

Au fil de notre évolution, il sera important de prendre appui sur les réalisations déjà accomplies pour que notre système d'immigration puisse continuer de jouer un rôle central dans l'édification du Canada de demain. Je désire remercier tous les employés de CIC et j'espère que le présent rapport leur rappellera les efforts qu'ils ont fournis pour offrir à la population canadienne un service efficace et fructueux pour plusieurs années à venir.

Je vous invite à vous familiariser avec les activités de CIC en consultant **www.cic.gc.ca**.

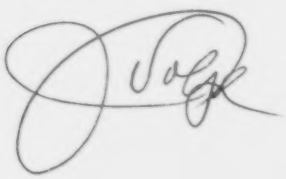

L'honorable Joe Volpe, C.P., député
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport ministériel sur le rendement* de Citoyenneté et Immigration Canada pour l'exercice 2004–2005.

Ce rapport a été préparé conformément aux principes et exigences énoncés dans le *Guide de préparation - Rapports ministériels sur le rendement 2004–2005*. Il brosse un tableau complet - équilibré et transparent - du rendement du Ministère en 2004–2005.

Ce document décrit avec exactitude les progrès que le Ministère a accomplis, en matière de résultats stratégiques, et la mesure dans laquelle il a respecté ses priorités et engagements.

Les états financiers et les renseignements fournis sur les dépenses sont conformes aux directives du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Ce rapport réaffirme l'engagement du Ministère de présenter une information cohérente, complète, équilibrée et exacte.

Le rapport se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs attribués.

Signature : _____ Date : Sept 12, 2005

Janice Charette
Sous-ministre

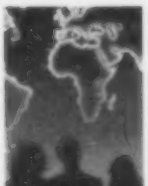

partie 1 : Aperçu

Renseignements sommaires

Les programmes canadiens d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté[1] contribuent à faire du Canada un pays respecté partout dans le monde. L'immigration a toujours joué un rôle fondamental dans la croissance du Canada et l'accomplissement de ses nombreuses réalisations. Depuis sa naissance et au fil des transformations qui se sont opérées dans le monde ces dernières années, le Canada a accueilli de tous les coins du globe des personnes travailleuses et leur famille. Certaines sont venues pour améliorer leur sort, d'autres pour obtenir une protection. Elles ont collectivement contribué au développement économique, social et culturel de notre pays. Le Canada réétablit les réfugiés, les protège et leur procure un refuge. Il aide les nouveaux résidents permanents à s'adapter à la société et à acquérir la citoyenneté canadienne. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a également pour mandat d'élaborer la politique d'admissibilité du Canada, d'établir les conditions d'entrée au pays, et de contribuer à protéger la santé des Canadiens et à assurer leur sécurité.

CIC tire son mandat de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR), aboutissement en 2002 d'une réforme en profondeur de la législation, et de la *Loi sur la citoyenneté* de 1977. Il est également régi par le principe, énoncé dans la *Loi constitutionnelle de 1867*, que l'immigration est un domaine de compétence partagée avec les provinces et les territoires.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement fédéral a annoncé sa décision de confier à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) les principales fonctions de CIC en matière de renseignement et d'exécution de la loi.[2] Le 8 octobre 2004, il annonçait le transfert à l'ASFC des fonctions relatives aux points d'entrée, ainsi que le retour à CIC, après son transfert à l'ASFC, de la responsabilité de l'examen des risques avant renvoi (ERAR). L'exercice 2004–2005 a donc été une importante période de transition pour le Ministère.

Compte tenu de son nouveau rôle, CIC a établi de nouveaux énoncés de vision et de mission qui forment l'assise de son ensemble dynamique et intégré de programmes et de services.

CIC entend bâtir des programmes d'immigration et de citoyenneté sûrs et dynamiques qui tirent le maximum d'avantages des mouvements migratoires mondiaux. Déterminé à entretenir des relations efficaces avec les ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les collectivités et ses autres partenaires, le Ministère a adopté une nouvelle vision, qui s'énonce comme suit :

- Le Canada attire et accueille des personnes de toutes les régions du monde, tant pour stimuler son développement social, économique et culturel que pour accorder sa protection aux personnes qui en ont besoin;

1 Pour plus de renseignements sur les programmes de CIC, voir **www.cic.gc.ca/francais/index.html**.

2 Pour plus de renseignements sur la réorganisation du 12 décembre 2003 de CIC, ainsi que sur l'ASFC, voir **www.cic.gc.ca/francais/ministere/changement-cic.html** et **www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-f.html**.

- CIC est déterminé à exécuter, en matière d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté, les meilleurs programmes qui soient – des programmes efficaces et adaptés aux besoins des collectivités – qui constituent un modèle pour la gestion des services publics.

Cette vision s'appuie sur la volonté de maintenir des relations efficaces avec les gouvernements, les collectivités et les autres partenaires.

La nouvelle mission de CIC consiste à bâtir un Canada plus fort, par les moyens suivants :

- permettre la migration de résidents temporaires et permanents aptes à satisfaire aux besoins sociaux, économiques et culturels des collectivités canadiennes;
- contribuer à la gestion des mouvements migratoires mondiaux, y compris la protection des réfugiés;
- filtrer les nouveaux arrivants et les résidents temporaires de façon à protéger la santé des Canadiens et à assurer leur sécurité;
- favoriser l'intégration des nouveaux arrivants;
- faire la promotion de la citoyenneté canadienne.

CIC a également redéfini ses résultats stratégiques comme suit :

- maximiser la contribution des migrations au développement économique, social et culturel du Canada;
- tenir compte des valeurs et des intérêts du Canada dans la gestion des migrations internationales, y compris en matière de protection des réfugiés;
- intégrer avec succès les nouveaux arrivants et promouvoir la citoyenneté canadienne.

Toutefois, comme les exigences de rapport du Secrétariat du Conseil du Trésor ont changé, et du fait de la transition mentionnée plus haut, le présent rapport porte sur les résultats stratégiques approuvés en 1997 aux termes de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère. Ces résultats stratégiques reflètent la situation qui prévalait avant les réorganisations des 12 décembre 2003 et 8 octobre 2004.

En conséquence, les résultats stratégiques utilisés dans ce rapport sont les suivants :

- maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada;
- protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir;
- favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne;
- gérer l'accès au Canada.

Par suite des remaniements de l'administration fédérale les 12 décembre 2003 et 8 octobre 2004, les détails concernant les fonctions de CIC dont la responsabilité a été transférée à l'ASFC figurent dans le rapport sur le rendement de l'ASFC.[3]

3 Tous les rapports ministériels sur le rendement sont affichés sur le site Web du Conseil du Trésor à **www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp**.

partie 2 :

Rendement global du Ministère

Sont signalés ci-après les résultats obtenus par le Ministère ainsi que les réalisations qu'il a accomplies en fonction de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation qui a été approuvée en 1997 puis remplacée par l'Architecture d'activités de programmes en décembre 2003. Y sont également traités les résultats obtenus relativement aux engagements pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités* 2004–2005.

Le tableau suivant indique comment les résultats attendus du Ministère concourent à l'obtention de ses résultats stratégiques.

Résultats stratégiques	Résultats attendus
Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada	• Atteinte des niveaux d'immigration prévus • Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens • Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien • Sélection de gens d'affaires, y compris d'investisseurs • Admission de travailleurs temporaires dont les compétences comblent des lacunes sur le marché du travail, et qui transfèrent aux travailleurs canadiens des compétences en demande • Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers dont la présence au Canada stimule la demande de biens et de services
Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir	• Atteinte des niveaux prévus en ce qui concerne les réfugiés parrainés par le gouvernement et les réfugiés parrainés par des groupes du secteur privé • Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté aux besoins • Conclusion d'ententes de collaboration efficaces et efficientes entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC • Intensification de l'influence du Canada dans le cadre des initiatives internationales visant à protéger les réfugiés

Résultats stratégiques	Résultats attendus
Favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne	• Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne • Resserrement des exigences en matière de reddition de comptes pour assurer la prestation efficiente et efficace des programmes d'établissement • Pleine participation à la société canadienne des résidents permanents admissibles par l'octroi de la citoyenneté et l'établissement des revendications de la citoyenneté • Promotion efficace et compréhension des questions relatives à la citoyenneté et à l'intégration
Gérer l'accès au Canada[4]	• Gestion efficace de l'accès au Canada • Exploration de l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer l'identification des voyageurs • Renforcement de l'intégrité du programme par le recours systématique à l'assurance de la qualité • Protection de la santé et de la sécurité des Canadiens

4 À la suite des réorganisations de l'administration fédérale des 12 décembre 2003 et 8 octobre 2004, bon nombre des fonctions liées à ce résultat stratégique incombent désormais à la nouvelle ASFC. Les résultats attendus dont il est fait état dans ce rapport ont donc été modifiés en conséquence. CIC n'en continue pas moins de jouer un rôle important dans l'obtention des résultats suivants : gestion efficace de l'accès au Canada; protection de la santé et de la sécurité des Canadiens.

Ressources utilisées (en millions de dollars)

Dépenses prévues	**903,0**
Total des autorisations	**924,2**
Dépenses réelles pour 2004–2005	**882,8**

Détails explicatifs sur les ressources utilisées : Le total des autorisations a excédé les dépenses prévues de 21,2 M$ en raison principalement de l'augmentation de 38,1 M$ des crédits affectés à CIC, partiellement neutralisée par les transferts additionnels de 16,9 M$ consentis à l'Agence des services frontaliers du Canada. Des sommes supplémentaires ont été reçues : 22,0 M$ pour le Programme fédéral de santé intérimaire; 4,1 M$ pour la réponse à la catastrophe du tsunami et du tremblement de terre et 12,0 M$ pour répondre à des conditions prescrites, notamment les régimes d'avantages sociaux des employés.

Les dépenses réelles ont été inférieures de 41,4 M$ au total des autorisations par suite de la réduction suivante des sommes nécessaires : 7,3 M$ liés au Programme fédéral de santé intérimaire; 6,8 M$ liés au remaniement de la planification du Système mondial de gestion des cas; 6,3 M$ liés aux contributions à l'établissement; et 3,1 M$ de fonds non utilisés attribués à la réponse à la catastrophe du tsunami et du tremblement de terre. Les réductions restantes (17,9 M$) sont principalement attribuables au report des dépenses liées à l'enveloppe des traitements et salaires, aux négociations en cours sur le transfert des ressources à l'ASFC et à l'incertitude par rapport à l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses par le Parlement.

Contexte opérationnel

Le Canada demeure un pays d'immigration, dont le tissu social ressort renforcé par la venue de nouveaux arrivants. Au cours de l'année écoulée, plus de 230 000 personnes ont décidé de s'installer au Canada. Depuis sa naissance et au fil des transformations qui se sont opérées dans le monde ces dernières années, le Canada a accueilli, de tous les coins du globe, des personnes travailleuses accompagnées de leur famille. Et notre programme d'immigration s'est révélé suffisamment souple pour s'adapter aux nouvelles réalités mondiales et nationales.

Cela a été particulièrement vrai au cours de la dernière année où sont survenus, en Asie du Sud et du Sud-Est, des événements tragiques qui ont affecté la vie de nombreux Canadiens en plus de nous inciter tous, personnellement et collectivement, à secourir les victimes par tous les moyens possibles. CIC a lancé une campagne d'information pour que les personnes touchées puissent s'adresser rapidement et sans difficulté aux bureaux des visas à l'étranger. Il a aussi pris des dispositions pour réunir sans délai les membres des familles éprouvées. CIC faisait partie de l'équipe gouvernementale qui a obtenu le Prix d'excellence de la fonction publique pour les efforts déployés l'année dernière face à la catastrophe du tsunami.

On observe par ailleurs que la mobilité des gens dans le monde ne cesse de croître : de plus en plus de personnes sont à l'affût de nouvelles occasions à saisir. Certaines fuient les persécutions, les luttes politiques ou les crises économiques; d'autres se déplacent surtout pour échapper à la pauvreté ou pour trouver une meilleure qualité de vie pour elles-mêmes et leur famille.

Priorités du Ministère

À la suite de la réorganisation de l'administration fédérale annoncée le 12 décembre 2003, le Ministère a redéfini ses priorités en fonction de son nouveau rôle. Les trois priorités établies pour orienter les efforts du Ministère en 2004–2005 sont les suivantes :

- améliorer le rendement des immigrants;
- affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales;
- bâtir le nouveau ministère.

Par ses plans et priorités, CIC met sur pied des programmes d'immigration et de citoyenneté dynamiques et adaptés aux besoins, et réaffirme son engagement à l'égard des grands objectifs du gouvernement. Outre ces résultats stratégiques - objectifs permanents faisant partie intégrante de sa mission - le Ministère établit des priorités annuelles. Celles-ci orientent les principales activités que doit mener CIC pour faire avancer son programme stratégique et donner suite aux objectifs du nouveau gouvernement, comme le précise le tableau ci-après.

Contribution de CIC aux priorités du gouvernement du Canada en ce qui a trait au programme d'immigration	
Priorité du gouvernement fédéral	Contribution de CIC
Une économie solide	• Contribuer, de concert avec ses partenaires, à élargir la stratégie globale appliquée pour aider les travailleurs formés à l'étranger à s'intégrer au marché du travail canadien, notamment en reconnaissant les titres de compétence acquis à l'étranger, en dispensant des cours de langue de niveau avancé, et en informant les gens avant leur arrivée au Canada. • Poursuivre les efforts pour faciliter l'accès aux travailleurs temporaires afin de combler les pénuries de main-d'œuvre et d'accroître les possibilités économiques du Canada. • Établir des mesures pour élargir la possibilité donné aux étudiants étrangers de travailler pendant leurs études et après avoir obtenu leur diplôme.
Villes et collectivités du Canada	• Élargir les partenariats pour intégrer les immigrants, afin de favoriser le renouvellement urbain, l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, et l'instauration d'une société diversifiée et multiculturelle.
Droits de la personne et respect mutuel	• Poursuivre les initiatives éducatives prônant les valeurs fondamentales canadiennes (paix, respect, liberté, justice et sentiment d'appartenance), comme Cultiver la paix, le Bureau des conférenciers immigrants et la campagne « Le Canada, un pays pour nous tous! » en 2004–2005.

Contribution de CIC aux priorités du gouvernement du Canada en ce qui a trait au programme d'immigration	
Priorité du gouvernement fédéral	Contribution de CIC
Intérêts et valeurs du Canada	• Affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales en participant aux forums internationaux, aux rencontres interministérielles et aux nombreuses activités bilatérales, tout en favorisant la diversité des points de vue et des formes d'expression culturelle au pays et à l'étranger. • Contribuer, avec les partenaires, à la mise en œuvre des accords des Nations Unies visant la réinstallation comme solution durable dans les cas où les réfugiés se trouvent plongés dans une situation de crise prolongée. • Poursuivre, avec les partenaires, la réforme du processus de détermination du statut de réfugié afin de permettre à CIC d'accorder plus d'attention aux personnes ayant besoin de protection.
Résultats tangibles et pratiques pour les Canadiens	• Chercher à nouer des partenariats avec d'autres ministères afin d'améliorer la prestation des services. • Poursuivre les efforts pour simplifier et améliorer les services aux clients.

i. Améliorer le rendement des immigrants

En 2004–2005, CIC a entamé des discussions avec d'autres ministères ainsi qu'avec ses partenaires fédéraux-provinciaux/territoriaux (FPT) en vue d'élaborer un cadre d'immigration pour le Canada. Ces efforts ont été entrepris à un moment où l'immigration suscite un vif intérêt au pays, le programme occupant une place très importante dans les débats publics et politiques menés sur l'avenir de la société canadienne et de l'économie. CIC a par ailleurs lancé cette initiative pour relever certains défis de taille. Ces défis – qui ont suscité une attention considérable de la part du public – tiennent entre autres à la nécessité d'améliorer l'exécution du programme et le service à la clientèle. Ils concernent également les préoccupations relatives à l'amélioration de la situation des immigrants, et la possibilité d'élargir le rôle et la contribution d'autres partenaires dans le domaine de l'immigration. Une rencontre multilatérale des ministres responsables de l'immigration ainsi que la tenue, ultérieurement, de réunions avec des hauts fonctionnaires FPT et d'autres ministères ont permis d'engager des discussions pour élaborer le cadre.

Des travaux de recherche et de réflexion ont également été entrepris en 2004–2005 pour faire progresser l'établissement du cadre. Les travaux et les consultations réalisés ont permis d'établir qu'il faut, en priorité, soumettre le programme d'immigration à des réformes urgentes par le biais d'activités bien déterminées. Il s'agit, plus précisément, de s'employer à améliorer la planification de l'immigration avec les partenaires, surtout les provinces et les territoires, et d'étudier les changements essentiels à apporter au système de prestation des services d'immigration. Comme il faut d'abord faire avancer ces réformes, l'établissement général d'un nouveau cadre nécessitera une collaboration suivie avec les partenaires en 2005–2006.

Les immigrants font face à diverses difficultés, notamment celle de faire reconnaître leurs titres de compétence acquis à l'étranger. Ils ont aussi besoin de suivre des cours de langue davantage axés sur la profession et d'obtenir en temps opportun l'information nécessaire sur le marché du travail. D'importantes initiatives, comme l'Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger (ITFE), les Cours de langue de niveau avancé (CLNA), le portail de l'immigration *Se rendre au Canada*, et la Stratégie d'accueil pour les collectivités, ont été mises en œuvre pour aider les immigrants à vaincre ces difficultés.[5] D'autres projets ont également été lancés pour améliorer le processus de sélection, entre autres des initiatives visant à faciliter la réunification des familles et à améliorer les services offerts aux immigrants.[6]

ii. Affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales

Dans le cadre d'une série de consultations interministérielles, CIC a préconisé que la participation du Canada à la gestion des migrations internationales soit subordonnée à l'adoption d'une approche pangouvernementale, et que CIC soit reconnu comme le principal responsable des questions de migrations internationales au sein du gouvernement fédéral.

Lors de rencontres interministérielles et de nombreuses activités bilatérales, CIC s'est assuré que les autres ministères commencent à se pencher sur les liens qui existent entre les migrations et les autres enjeux internationaux, comme le commerce, le développement, la santé, la sécurité, le travail, les droits de la personne, les enjeux hommes-femmes, la paix et la stabilité, l'environnement, et le contrôle frontalier. CIC a ainsi participé aux consultations menées par Affaires étrangères Canada (AEC) sur l'Énoncé de politique internationale. Il a, à cette occasion, souligné la nécessité de faire des migrations internationales un enjeu général de la politique étrangère du Canada.

À la faveur de sa participation active aux travaux de la Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) – groupe indépendant, formé de multiples États, créé par le secrétaire général de l'ONU – CIC a élaboré et présenté un mémoire sur les migrations internationales. Les principes et objectifs du Canada dans ce domaine y sont présentés dans une perspective pangouvernementale.

La présidence des Consultations intergouvernementales sur les politiques concernant le droit d'asile, les réfugiés et les migrations (CIG), que CIC a assurée pendant une année, a débouché sur un examen stratégique. À l'issue de celui-ci, il a été recommandé que les CIG prennent une part plus active aux échanges sur la politique migratoire et ne limitent pas leurs discussions à l'asile et aux réfugiés.

---

5 Pour en savoir plus sur l'amélioration de la situation des immigrants, voir « Résultat stratégique 3 : Favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne », à la page 42.

6 Pour plus de renseignements, voir « Résultat stratégique 1 : Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada », à la page 23.

CIC a présidé la Dixième Conférence régionale sur les migrations (Processus de Puebla) qui s'est tenue à Vancouver, du 8 au 11 mars 2005. Couronnée de succès, cette rencontre a souligné l'importance des processus régionaux pour promouvoir les pratiques les plus efficaces et la tenue d'un dialogue sur les migrations internationales. Le groupe s'est également penché pour la première fois à cette occasion sur les thèmes connexes de l'intégration et de la citoyenneté. L'attention des régions a de plus été recentrée sur les avantages qu'il y a à gérer les migrations.

CIC a continué d'influencer les discussions menées avec les États membres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et il a défendu sa vision de la gouvernance de l'OIM et des stratégies à adopter pour l'avenir. Ces stratégies visent à établir un juste équilibre entre la nécessité de répondre aux préoccupations soulevées par la gestion des migrations internationales et celle de fournir les services nécessaires pour réétablir au Canada les réfugiés et les personnes visées par des considérations humanitaires qui y sont destinés.

En Amérique latine, le Ministère a accru son influence dans le domaine des migrations en contribuant, en partenariat avec l'ASFC et AEC, à la formation d'agents d'immigration au Salvador (février 2005). Il a aussi participé à un symposium qui s'est tenu à Vancouver, en septembre 2004, sur la gestion des frontières à l'échelle de l'hémisphère. En décembre 2004, l'OIM a mené à bien la réalisation d'un module de formation, sur supports papier et électronique, sur la gestion des migrations à l'intention des intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux de l'ensemble de la planète. L'Australie et l'Italie ont contribué avec CIC au financement de ce projet. Le Ministère a également collaboré avec l'Agence canadienne de développement international afin de réaliser, à l'intention de la Russie, un projet de coopération et de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des flux de main-d'œuvre.

Pour satisfaire aux exigences du Conseil du Trésor en ce qui concerne les paiements de transfert et les contributions, CIC a entrepris un examen approfondi des avantages que procure au Canada son adhésion à l'OIM.

iii. Bâtir le nouveau ministère

Les principales activités aux fins de la réalisation de cette priorité consistent notamment à : établir des relations efficaces avec la nouvelle ASFC; intensifier les efforts faits dans le domaine de la gestion moderne; établir et mettre en œuvre le Système mondial de gestion des cas (SMGC); et élaborer des stratégies pour continuer d'améliorer la prestation des services grâce à la simplification, la rationalisation et l'uniformité.

Établir des relations efficaces avec l'Agence des services frontaliers du Canada

Les pourparlers qui ont été menés tout au long de l'année dernière ont abouti le 1er avril 2005, date où des ressources de CIC ont été définitivement transférées à l'Agence des services frontaliers du Canada. Par suite de la réorganisation de l'administration fédérale, qui s'est traduite par le transfert à la nouvelle agence de la responsabilité de certaines fonctions essentielles de CIC,

CIC et l'ASFC partagent désormais la responsabilité d'appliquer la LIPR. Les deux organisations sont tenues de collaborer pour réaliser et concilier les objectifs du programme d'immigration en matière de facilitation et d'exécution de la loi. Malgré la complexité de la situation, CIC est déterminé à assurer des interactions harmonieuses et à trouver des solutions efficaces peu susceptibles de causer des inconvénients à ses clients.

CIC a collaboré étroitement avec l'ASFC pour finaliser les responsabilités en matière de politiques et de prestation des services découlant de la LIPR. Une analyse détaillée des fonctions et des processus opérationnels a été effectuée; des examens de la séquence des opérations ont été réalisés; des mandats, assortis des autorisations légales, ont été définis; et des instructions ont été formulées en bonne et due forme dans les politiques et les guides.

Les responsabilités à l'égard de l'élaboration des politiques et de la prestation des services sont également énoncées dans le projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada. Les deux organisations sont passées à l'étape suivante : négocier un protocole d'entente pour officialiser les relations qu'elles entretiendront de façon suivie ainsi que leurs responsabilités respectives à l'égard de la gestion commune du programme canadien d'immigration. L'objectif est de conclure cette entente en 2005–2006.

Le protocole d'entente, qui sera doté de mécanismes visant à surveiller son efficacité de façon suivie, portera sur un large éventail de questions, entre autres :

- la prestation de services et de conseils techniques au sujet des programmes ou des politiques appliqués par une organisation au nom de l'autre;
- la consultation mutuelle sur l'élaboration des politiques et des programmes, ainsi que les procédures à appliquer pour échanger et protéger les renseignements personnels;
- les procédures à suivre pour que les clients communs profitent d'un service intégré et professionnel.

En appliquant cette entente, CIC et l'ASFC renforceront le partenariat qu'ils ont formé en vue de protéger la santé des Canadiens et d'assurer leur sécurité. Cette entente vise en outre à atténuer les problèmes d'ordre opérationnel qui sont apparus à la suite des réorganisations de décembre 2003 et d'octobre 2004, surtout ceux qui se sont manifestés avec une acuité particulière dans le contexte du traitement au Canada, qui touche les bureaux de CIC dans l'ensemble du pays.

Garantir l'adoption du Cadre de responsabilisation de gestion – Gestion moderne

En 2004–2005, CIC a effectué une transition complète vers le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) – l'expression gestion moderne est devenue synonyme du CRG. CIC continue de suivre les principes et les pratiques prévus par ce cadre. Grâce à des indicateurs de rendement précis qui permettront l'évaluation du rendement au fil des ans, le CRG aidera la direction de CIC à mesurer les progrès et à renforcer la responsabilisation. La mise en œuvre du CRG a été établie comme une stratégie essentielle à appliquer pour bâtir le nouveau ministère, une des priorités

ministérielles de 2004–2005. Le CRG, qui est en voie d'être intégré aux programmes et aux processus, anciens et nouveaux, tient lieu de modèle pour l'intégration des priorités de la gestion. Il constitue aussi l'assise pour la poursuite de l'excellence en gestion.

Afin de promouvoir une culture ministérielle favorisant une amélioration constante, CIC a lancé le bulletin Sujet du mois du CRG. Conçu à l'intention des employés, des cadres intermédiaires et de la haute direction de CIC, ce bulletin présente chaque élément du CRG en termes accessibles à tous, concrets et pratiques. Cette initiative a été reconnue comme une pratique exemplaire dans l'ensemble du gouvernement.

En matière de gestion moderne, CIC poursuit la mise en œuvre de son plan d'action pluriannuel, qui fixe des objectifs dans les domaines suivants : leadership stratégique; gouvernance et orientation fonctionnelle; information de gestion intégrée; valeurs et éthique; gestion des risques; gestion des ressources humaines; et gestion financière. Le Bureau de gestion moderne aide l'organisation à améliorer son rendement et supervise la mise en œuvre du CRG. Au début de 2004, une autoévaluation des progrès réalisés par CIC pour mettre en œuvre le CGR a été présentée à la haute direction. Il y était fait état des réalisations accomplies et des points à améliorer. Cet effort constant d'amélioration vise à rehausser la confiance inspirée par toutes les activités de CIC, ainsi que leur intégrité.

CIC soumet à des vérifications régulières l'utilisation qui est faite des cartes d'achat, le respect de la Politique sur les marchés du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), de même que les méthodes de passation de marché et d'acquisition. CIC affiche aussi tous les contrats de plus de 10 000 $ sur son site Web.

De façon générale, les fonctions de gestion de l'approvisionnement et des marchés reposent sur un système de délégation clair, sur l'application de méthodes bien définies pour surveiller le processus décisionnel, ainsi que sur un contrôle régulier et un examen suivi.

Le Ministère a beaucoup amélioré sa capacité de mesurer les résultats de ses activités. Dans le cadre de la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR), il a mis au point son Architecture d'activités de programmes (AAP), qui relie aux résultats stratégiques les programmes du Ministère ainsi que les activités menées dans le cadre de ces programmes. L'AAP présente en outre les renseignements financiers et non financiers connexes, notamment les indicateurs de rendement. C'est sur l'AAP qu'on se fondera à l'avenir pour mesurer le rendement et les résultats du Ministère et en faire rapport.

CIC a élaboré un Cadre de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (CGRR) de même qu'un Cadre d'imputabilité, de risques et de vérification (CIRV) pour dix de ses programmes. Ces cadres précisent les indicateurs de succès ainsi que les mécanismes à utiliser pour mesurer les résultats. Ils assurent ainsi la cohérence avec les résultats stratégiques du Ministère.

Pour appuyer les valeurs et l'éthique, CIC s'est doté d'une structure solide et a établi clairement les rôles et les responsabilités : un ombudsman (qui sera remplacé en 2005–2006 par le Bureau de résolution des conflits); un haut fonctionnaire responsable du Code de valeurs et

d'éthique de la fonction publique: un champion des valeurs et de l'éthique; un agent principal de la divulgation interne; une Direction de l'efficacité de l'effectif; et, au sein du Bureau de gestion moderne, un conseiller principal affecté au portefeuille ministériel des valeurs et de l'éthique.

L'une des principales réalisations accomplies cette année a consisté à consolider le processus de planification intégrée des activités et des ressources de CIC. Les trois dernières années ont été consacrées à l'instauration d'une culture de la gestion du risque dans toute l'organisation. Les gestionnaires, planificateurs et employés de toutes les régions et directions générales ont été initiés au Cadre de responsabilisation pour la gestion des risques.

Mettre en œuvre le Système mondial de gestion des cas

Le Système mondial de gestion des cas de CIC est un élément essentiel de l'infrastructure qui aide le Ministère à obtenir ses résultats stratégiques et à respecter ses priorités. Il s'agit d'une initiative pluriannuelle qui vise à remplacer les anciens systèmes de CIC par un système de gestion des cas automatisé et intégré, apte à soutenir les services offerts aux clients partout dans le monde. Le SMGC rendra la gestion des cas de CIC plus sûre et plus efficace. Il permettra également à CIC de communiquer des données pertinentes et de les échanger avec ses partenaires, et de disposer des données nécessaires pour mener des activités efficaces et prendre des décisions éclairées en matière de gestion. C'est sur le SMGC que CIC se fondera pour appuyer le projet du Gouvernement en direct et les nouvelles initiatives fonctionnelles, tirer profit des nouvelles technologies, et intégrer ultérieurement d'autres mesures de sécurité tout en améliorant la prestation des services grâce à sa fonctionnalité intégrée de gestion des cas.

En 2000–2001, CIC a entrepris l'élaboration du SMGC en suivant les critères ministériels et en utilisant un logiciel commercial pour les fonctions principales. L'installation initiale (Inst. I), qui comprenait l'infrastructure de base pour la Gestion de la relation client (GRC) de même que la fonctionnalité de la citoyenneté, s'est terminée le 7 septembre 2004, conformément à l'échéancier prévu. L'installation a eu des effets plus marqués que prévu sur la production : les utilisateurs ont eu besoin de plus de temps pour s'adapter au nouveau système, et il a fallu procéder à des rajustements essentiels. Conséquences : il a fallu modifier les dispositions et le calendrier établis pour les installations ultérieures afin d'allouer suffisamment de temps pour les mises à l'essai et la transition.

Après une période de stabilisation et la réalisation de plusieurs volets importants pour améliorer la fonctionnalité, les utilisateurs signalent qu'il est maintenant plus facile de naviguer sur le SMGC, que celui-ci leur offre une fonctionnalité d'interrogation améliorée, ainsi que de fortes capacités en matière de vérification et de suivi. Il facilite en outre la tenue des dossiers et permet d'insérer de longues notes. Les effets positifs qui en résultent pour le traitement des cas profiteront à terme à nos clients. L'effet le plus important réside toutefois dans le fait que toute l'information que nous possédons sur les clients se trouve réunie dans un seul système que peuvent consulter les employés en poste partout dans le monde. L'efficacité du traitement s'en trouve améliorée. Le SMGC permet par ailleurs aux clients de consulter des renseignements plus complets sur l'état de leur demande. La capacité du SMGC sera encore améliorée après l'installation des prochaines composantes fonctionnelles (Version 2).

Il a été décidé, à la fin octobre 2004, de mettre en œuvre les dernières composantes du SMGC en une seule version combinée (Version 2). Cette nouvelle stratégie élimine la plupart des difficultés associées à une élaboration en parallèle et permet de répartir plus efficacement les ressources. Pendant que se poursuit l'élaboration du système, le budget consacré au projet ainsi que le calendrier établi pour l'installation du système font l'objet d'une révision. L'ASFC collabore activement avec CIC à l'élaboration et à l'installation de la Version 2. En 2004–2005, CIC a élaboré, pour cette initiative, un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats.[7]

Améliorer la prestation des services

CIC a atteint les cibles annuelles fixées globalement depuis 2000, puisqu'il a accueilli chaque année plus de 220 000 résidents permanents. Il a aussi rendu au-delà d'un million de décisions relatives aux visas et octroyé la citoyenneté à plus de 250 000 néo-Canadiens en 2004–2005. Les cibles établies chaque année en matière d'immigration sont indiquées dans le plan d'immigration annuel qui est approuvé par le Cabinet et déposé au Parlement.

Toutefois, la demande continue d'excéder les cibles prévues dans le plan d'immigration annuel. Le Ministère a réussi à gérer sa capacité de traitement dans d'autres secteurs déterminés par la demande, comme les demandes de prolongation de séjour temporaire au Canada ainsi que les demandes de citoyenneté, tout en atteignant ses cibles en matière d'immigration. Malgré ces réussites, CIC est aux prises avec un nombre grandissant de cas à traiter ainsi qu'avec de longs temps de traitement au Canada et à l'étranger. À l'heure actuelle, 750 000 personnes attendent qu'une décision soit rendue au sujet de leur demande de résidence permanente. Conséquence de l'allongement des temps de traitement, les clients cherchent à obtenir des renseignements sur l'état de leur demande. Il leur est parfois difficile d'obtenir suffisamment d'aide et de renseignements au sujet de leur dossier, comme en témoignent les appels faits au télécentre, les demandes d'aide adressées aux députés de l'ensemble du pays, et les résultats des recherches récemment effectuées sur les plaintes formulées par les clients de CIC.

Dans son budget du 23 février 2005, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il procéderait à des investissements stratégiques pour mettre en place une main-d'œuvre hautement qualifiée et capable d'adaptation. Il prévoit ainsi affecter, au cours des cinq prochaines années, 100 millions de dollars pour améliorer les services offerts aux nouveaux arrivants, notamment pour améliorer le portail de l'immigration de concert avec les provinces et les territoires.

Le 18 avril 2005, le ministre a également annoncé l'affectation de plusieurs crédits pluriannuels totalisant 190 millions de dollars pour atténuer les difficultés observées dans les domaines suivants : traitement des parents et des grands-parents; traitement des demandes de citoyenneté; programme des étudiants étrangers. Les mesures annoncées comprennent

7 Pour de plus amples renseignements sur le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, voir **www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/resources2/RMAF/RMAF02_f.asp**.

l'augmentation du nombre de parents et de grands-parents qui immigrent au pays, la réduction du temps de traitement des demandes de citoyenneté et la possibilité pour les étudiants étrangers qui fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaires publics de travailler hors campus tout en faisant leurs études et de travailler deux années, plutôt qu'une seule, après l'obtention de leur diplôme.

Le gouvernement fédéral a par ailleurs lancé une importante stratégie de transformation des services, fondée sur une vision des services axée sur les citoyens (transformation externe) ainsi que sur une mise en commun de l'infrastructure et des services (transformation interne). Service Canada est la pierre angulaire de la transformation externe des services, et CIC entend se servir, lorsqu'il y a lieu, de l'infrastructure de Service Canada pour améliorer l'accessibilité des services.

Conformément à l'engagement global que le gouvernement fédéral a pris, dans le cadre de l'initiative du Gouvernement en direct, d'utiliser les nouvelles technologies de l'information pour améliorer les services, CIC a mis sur pied divers services en ligne pour mieux servir les clients. L'un des premiers à avoir été créés est le système électronique de renseignements sur l'État de la demande du cyberclient. Ce système sécurisé permet aux clients de vérifier en ligne où en est le traitement de leur demande. Ont accès à ce système les clients qui ont :

- parrainé un membre de la catégorie du regroupement familial;
- demandé la résidence permanente, au Canada même ou à l'étranger;
- présenté une demande pour obtenir une première carte de résident permanent, ou pour faire remplacer ou renouveler leur carte;
- demandé la citoyenneté canadienne ou une preuve de citoyenneté canadienne.

En 2004–2005, CIC s'est employé à améliorer ce système électronique afin d'en assurer la solidité et la stabilité. CIC fournit en outre divers autres services en ligne qui sont accessibles en tout temps et en tout lieu. Autres possibilités offertes aux clients en ligne :

- acquitter les frais en utilisant les principales cartes de crédit du Canada;[8]
- mettre à jour leur adresse postale;[9]
- accéder aux trousses de demande et télécharger les formulaires.

CIC est constamment à la recherche de moyens de rendre l'information et les services plus accessibles aux non-Canadiens. Il continue, à cette fin, de participer à la passerelle *Canada international*[10] par le truchement du portail de l'immigration *Se rendre au Canada* (SRC-PI).

---

8 Le paiement électronique a été mis en œuvre à l'automne 2004 dans le cas des opérations effectuées au Canada avec CIC.

9 Possibilité réservée aux clients qui présentent une demande au Canada même.

10 Pour de plus amples renseignements sur la passerelle *Canada International*, voir **www.canadainternational.gc.ca**.

Le projet pilote Vivre, apprendre et réussir (VAR) est un autre élément du plan adopté par le gouvernement fédéral pour améliorer le service à la clientèle, dans le cadre de l'initiative du Gouvernement en direct. Ce projet pilote vise à coordonner l'information et les services fournis par toutes les administrations canadiennes. Grâce à cette stratégie, le Canada peut disputer efficacement aux autres pays les étudiants étrangers susceptibles de stimuler son économie.

CIC est l'un des principaux partenaires du projet pilote VAR, actuellement réalisé dans quatre bureaux à l'étranger. Ce projet consiste à étudier de nouvelles façons de coordonner les renseignements et les services que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement fournissent aux étudiants étrangers éventuels (et actuels).

Grâce à une interaction personnelle sous forme de « compte », le projet VAR permet aux étudiants de faire des recherches sur les possibilités d'études au Canada, de s'inscrire dans un établissement canadien, de présenter une demande de permis d'études, de faire le suivi des transactions effectuées et de se préparer à étudier au Canada. Une fois au Canada, les étudiants étrangers peuvent continuer d'utiliser leur compte pour renouveler leur permis d'études et accéder à d'autres renseignements sur la vie au Canada (sur la façon par exemple d'obtenir un permis de conduire), ainsi que sur le travail et l'acquisition de la résidence permanente. Ce type particulier d'accès, qui accroît l'autonomie du client, est bénéfique pour celui-ci, pour les partenaires et, en fin de compte, pour le Canada dans son ensemble puisque les étudiants étrangers représentent une précieuse source d'éventuels immigrants qualifiés.

CIC participe également au projet concernant l'infrastructure de la prestation des services, qui est mené par le SCT. Il s'emploie par ailleurs activement à déceler les possibilités d'améliorer les services offerts aux clients par tous les moyens possibles (par la voie électronique, par la poste, par téléphone, et en personne).

CIC a mis sur pied le Comité directeur permanent de la prestation des services. Ce comité est chargé de veiller à ce que les services offerts aux clients soient gérés de façon plus efficace; à ce que les activités sans valeur ajoutée soient éliminées; et à ce que les clients aient plus rapidement accès à l'information voulue. Le comité a par ailleurs appuyé la mise en œuvre d'initiatives visant à simplifier les formalités de façon à améliorer l'efficacité du programme et à réduire le fardeau administratif imposé aux clients. Il a par exemple délivré des permis d'études pour la durée des études secondaires (dans la mesure du possible) et levé la restriction relative au niveau d'études afin de rendre les permis d'études plus accessibles et moins restrictifs. Deux autres initiatives ont été mises à l'essai avec succès : la première permet aux étudiants étrangers qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire public de travailler hors campus tout en faisant leurs études; la deuxième autorise les étudiants à travailler deux années, plutôt qu'une seule, après l'obtention de leur diplôme. Ces mesures se sont traduites par une plus grande mobilité pour les étudiants et par la baisse du coût de leurs études au Canada. Elles leur ont en outre permis d'acquérir une expérience de travail sur le marché du travail canadien. Bien qu'elles profitent de toute évidence aux étudiants étrangers, ces mesures contribuent aussi à accroître la compétitivité des établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada, et à les

rendre plus attrayants pour les étudiants étrangers. Elles sont par ailleurs en voie d'être mises en œuvre à l'échelle du pays.[11]

En 2004–2005, enfin, CIC a effectué, à la suite du regroupement de ses télécentres en 2003, une étude sur les caractéristiques des appelants ainsi qu'une enquête sur le degré de satisfaction des clients et des employés. Le télécentre a pu améliorer son rendement en prenant, en 2004–2005, un certain nombre de mesures qui ont toutes contribué à réduire le nombre des clients qui rappelaient : élargissement du bureau d'aide pour fournir un service rationalisé et immédiat aux agents du télécentre; harmonisation de la formation et de la façon de traiter les appels; perfectionnement du Système de recherche informatisé sur le Web (Webcart)[12]; amélioration des prévisions et de l'emploi du temps des agents.

Importance capitale des partenariats

CIC a été en mesure de maintenir de solides partenariats avec les provinces et les territoires en entretenant des relations bilatérales et multilatérales régulières. En novembre 2004, les ministres responsables de l'immigration aux niveaux fédéral, provincial et territorial se sont rencontrés pour discuter de plans visant à jeter les bases d'un programme d'immigration mieux adapté aux besoins. Les mesures adoptées à cette fin consisteraient entre autres à élargir les partenariats conclus entre les administrations fédérale, provinciales et territoriales, ainsi qu'à donner aux villes et aux collectivités, employeurs et autres parties intéressées, l'occasion d'intervenir davantage dans ce domaine. La Table de planification de l'immigration, groupe multilatéral de fonctionnaires, s'est réunie en décembre 2004 pour poursuivre ce dialogue. Les questions de programme et de politique ont également été abordées lors des rencontres qu'ont tenues les groupes de travail fédéraux-provinciaux/territoriaux. Ces rencontres ont entre autres porté sur la promotion et le recrutement, les candidats de la province, l'établissement et l'intégration, l'immigration des gens d'affaires et les étudiants étrangers.

En ce qui concerne le renouvellement des partenariats, des efforts considérables ont été faits en 2004–2005 dans le domaine des relations fédérales-provinciales/territoriales.[13] L'Accord Canada-Saskatchewan en matière d'immigration, initialement signé en 1998, a été prorogé en mars 2004 pour donner aux parties le temps de négocier un accord renouvelé. L'Accord relatif à la collaboration entre le Canada et la Colombie-Britannique en matière d'immigration a été signé le 5 avril 2004. Ce document, qui remplace l'original signé en 1998, reconnaît l'importance de l'immigration pour le développement social et économique de la province. Les deux niveaux de gouvernement s'y engagent en outre à collaborer au recrutement, à la sélection, à l'admission et au contrôle des immigrants, des réfugiés, des étudiants étrangers et des travailleurs temporaires qui s'installent dans cette province.

11 L'initiative concernant le travail hors campus sera mise en œuvre de façon bilatérale dans chaque province et territoire, une fois que des ententes auront été conclues avec CIC.

12 Outil de référence qui aide les agents du télécentre à fournir un service de qualité aux clients qui s'informent au sujet des programmes et des services du Ministère.

13 Pour de plus amples détails, veuillez consulter le tableau 3 à la page 66. Vous y trouverez une liste des ententes fédérales-provinciales/territoriales.

L'importance accordée par le Ministère à la nécessité d'améliorer le rendement des immigrants a été au cœur de la négociation du premier accord à intervenir avec l'Ontario, la province qui accueille le plus grand nombre d'immigrants. À la suite de la signature par les ministres de la lettre d'intention Canada-Ontario en mai 2004, l'accord a fait l'objet d'intenses négociations tout au long de l'automne et de l'hiver et au début du printemps 2004–2005. En mars 2005, au moment où la rédaction de l'accord tirait à sa fin, le gouvernement fédéral a affecté à CIC de nouvelles sommes importantes pour l'établissement, dans le cadre de son budget de 2005. On s'attend à ce que le projet d'accord avec l'Ontario ouvre des perspectives entièrement nouvelles en confirmant les objectifs du programme et les domaines à financer en priorité pour donner suite à l'ensemble des besoins en intégration, notamment en ce qui concerne l'information et l'orientation à fournir avant le départ, les services d'établissement de base, les cours de langue ainsi que l'intégration des immigrants au marché du travail. Les discussions sur l'immigration ont aussi été liées à la négociation, sous la direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC), d'une nouvelle Entente sur le développement du marché du travail.

Dans le cadre de la négociation de l'Accord Canada-Ontario sur l'immigration, les deux parties ont convenu de préciser, dans le projet d'accord, qu'elles s'engageaient à favoriser le développement des communautés francophones en situation minoritaire. Il s'agit là d'une réalisation marquante si l'on considère l'importance de ces collectivités dans la province du Canada qui reçoit le plus d'immigrants.

Au cours de l'année écoulée, CIC a conclu plusieurs ententes relativement à des projets pilotes qui ont permis aux étudiants étrangers titulaires d'un diplôme décerné par un collège ou une université de la Saskatchewan ou de la Nouvelle-Écosse d'obtenir plus facilement l'autorisation de travailler une année de plus dans ces provinces. CIC a aussi convenu de mettre sur pied de nouveaux projets pilotes qui autorisent à travailler hors campus les étudiants étrangers du Nouveau-Brunswick et du Québec, sauf ceux de Montréal et de Québec.

Soucieux de mieux intégrer les immigrants au marché du travail canadien, CIC a conclu des ententes bilatérales avec la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Manitoba, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Yukon afin de financer conjointement de nouveaux projets de cours de langue axés sur le marché du travail. L'Alberta et CIC ont convenu de mettre sur pied un processus pour revoir et financer conjointement la prestation dans la province, en 2004–2005, de projets de Cours de langue de niveau avancé. De concert avec plusieurs provinces, le Ministère a aussi mené, dans toutes les régions du pays, des ateliers visant à préciser la stratégie globale à adopter pour que le portail consacré à l'immigration puisse contribuer à faire connaître les conditions de travail du Canada aux immigrants ainsi qu'immigrants éventuels à l'étranger.

En avril 2004, après consultation des provinces et des territoires, le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* a été modifié. Par suite de ces modifications, seuls les membres en règle d'un ordre de juristes provincial ou territorial, de la Société canadienne de

consultants en immigration (SCCI) ou de la Chambre des notaires du Québec peuvent représenter les clients auprès de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)[14], de l'ASFC, ou de CIC. En 2004–2005, CIC a mené diverses activités pour informer les demandeurs et les intervenants de la modification apportée au Règlement. Il a aussi continué d'élaborer des directives destinées aux agents d'immigration et de les enrichir, a suivi l'incidence des nouvelles dispositions sur les opérations, et a contribué à préciser les formalités administratives.

CIC vérifie si la SCCI s'acquitte de son mandat. CIC est satisfait des progrès que celle-ci a accomplis pour respecter ses propres engagements, surtout en ce qui concerne l'élaboration de programmes d'études et de formation, la mise en place d'un mécanisme pour les plaintes et les mesures disciplinaires, ainsi que l'assurance-responsabilité pour les consultants en immigration.

14 Au sujet des relations entre CIC et la CISR, voir la page 39.

partie 3 :

Rendement selon les résultats stratégiques

Figurent ci-après un aperçu des quatre résultats stratégiques de CIC ainsi qu'un tableau présentant les dépenses prévues pour 2004–2005, selon les résultats stratégiques. Des tableaux donnent également des détails sur les personnes admises en 2004. Les activités qui contribuent à l'obtention de plus d'un résultat ou qui, de par leur nature, intéressent l'ensemble du Ministère sont traitées à la section E, « Autres points intéressants ».

Les frais exigés, dans le cadre des programmes de CIC, pour les droits et le traitement des demandes produisent des recettes considérables qui, étant directement versées au Trésor, ne sont pas à la disposition du Ministère.[15]

A. Résultat stratégique 1 : Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada

Ressources utilisées (en millions de dollars)

Dépenses prévues	**184,6**
Total des autorisations	**241,4**
Dépenses réelles	**230,0**

Détails explicatifs sur les ressources utilisées : Le total des autorisations a excédé les dépenses prévues de 56,8 M$, en raison de l'affectation de ressources supplémentaires à la réponse de CIC à la catastrophe du tsunami et du tremblement de terre ainsi que pour répondre à des conditions prescrites, notamment les régimes d'avantages sociaux des employés. Une part plus importante des ressources affectées aux services ministériels a de plus été allouée à ce résultat stratégique, à la suite du transfert des ressources à l'ASFC.

Les dépenses réelles ont été inférieures de 11,4 M$ par rapport au montant prévu, pour les raisons suivantes : inutilisation d'une somme de 3,1 M$ pour la réponse de CIC à la catastrophe du tsunami et du tremblement de; besoins des bureaux à l'étranger inférieurs de 1,6 M$ (y compris 1,1 M$ pour l'infrastructure); et report de 6,7 M$ au titre des fonds de fonctionnement généraux lié à l'enveloppe des traitements et salaires.

15 Pour de plus amples renseignements, voir le tableau 10 à la page 72, qui présente une liste des recettes non disponibles, par activité.

Plan d'immigration, personnes admises et demandes à traiter

	Fourchette prévue	Nombre d'immigrants admis	Nombre de demandes à traiter
Immigration économique			
Travailleurs qualifiés	119 500 - 135 500	113 442	524 439
Gens d'affaires immigrants	6 000 - 6 000	9 764	50 739
Candidats des provinces et des territoires	3 500 - 3 500	6 248	7 791
Aides familiaux	3 000 - 3 000	4 292	2 272
Total – Immigration économique (personnes à charge comprises)	**132 000 - 148 000**	**133 746**	**585 241**
Regroupement familial			
Époux, conjoints, partenaires, enfants et autres	42 000 - 42 000	49 514	31 562
Parents et grands-parents	10 500 - 13 500	12 732	104 662
Total – Regroupement familial	**52 500 - 55 500**	**62 246**	**136 224**

Source : Entrepôt de données de CIC et CTD-Mississauga pour la période prenant fin le 31 décembre 2004. Nombre de demandes à traiter au 31 décembre 2004.

La politique canadienne en matière d'immigration facilite l'entrée au Canada de nouveaux immigrants et de résidents temporaires qui, par leurs compétences, leur expérience du monde des affaires ou le capital qu'ils investissent, peuvent contribuer au marché du travail et à l'économie du pays. Les résidents temporaires englobent les travailleurs étrangers qui séjournent au Canada pour une période déterminée, de même que les étudiants étrangers et les visiteurs. Le Canada accueille également des immigrants de la catégorie du regroupement familial qui sont parrainés et soutenus financièrement par des membres de leur famille proche. CIC continue de collaborer activement avec les provinces afin de sélectionner des immigrants et des travailleurs temporaires qui répondent à leurs besoins économiques, sociaux et culturels. Il favorise ainsi la répartition des avantages de l'immigration dans toutes les provinces.

Le tableau suivant présente un aperçu des résultats attendus et des principales activités en ce qui concerne le résultat stratégique 1 de CIC.

Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada	
Résultats attendus	Mesures prises
1. Atteinte des niveaux d'immigration prévus	☑ Les niveaux d'immigration prévus ont été atteints : le Canada a accueilli 235 824 nouveaux arrivants en 2004. ☑ Un rapport équilibré a été établi entre la catégorie de l'immigration économique et les autres catégories.
2. Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens	☑ Le nombre prévu des parents et des grands-parents qui pourront rejoindre leur famille au Canada d'ici la fin de 2005 a été accru. ☑ Des obstacles à la réunification des familles ont été levés par les décisions suivantes : les époux ou les conjoints de fait sans statut de résident temporaire au Canada peuvent présenter une demande au titre de la catégorie des époux ou conjoints de fait au Canada; les membres de la famille d'origine vietnamienne en exil aux Philippines peuvent être parrainés; les victimes du tsunami en Asie du Sud-Est bénéficient d'un traitement accéléré et sont dispensées de l'obligation d'acquitter les frais prévus. ☑ L'intégrité du parrainage des personnes de la catégorie du regroupement familial est renforcée par la mise sur pied, de concert avec le ministère de la Justice et la province de l'Ontario, d'un projet pilote visant à vérifier l'admissibilité des répondants; par la mise sur pied, de concert avec l'Agence du revenu du Canada et la province de l'Ontario, d'un projet pilote pour récupérer auprès des répondants les prestations d'aide sociale versées aux immigrants parrainés. ☑ L'annulation des dispositions sur la tutelle que contenait le *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* a contribué à assurer l'intégrité du programme et la protection des enfants. ☑ Les conséquences entraînées par l'élargissement de la définition de « membre de la famille », donnée dans la LIPR, ont commencé à être évaluées.
3. Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien	☑ Le nombre des immigrants sélectionnés dans le cadre du programme des candidats des provinces a augmenté de 25 %. ☑ Le nombre des immigrants francophones ayant envisagé de s'établir hors du Québec a augmenté. ☑ Des mesures administratives ont été adoptées à l'interne pour permettre aux demandeurs munis d'une offre d'emploi permanent authentique de commencer à travailler le plus rapidement possible. ☑ Le Règlement a été modifié pour qu'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés, autorisés à travailler temporairement au Canada, obtiennent des points pour l'emploi réservé selon la grille de sélection. ☑ Un cadre d'évaluation a été établi afin de mesurer les répercussions des changements apportés aux politiques sur le rendement des travailleurs qualifiés immigrants.
4. Sélection de gens d'affaires immigrants y compris d'investisseurs	☑ Le Programme d'immigration des investisseurs a été consolidé par le règlement de 1 000 demandes d'investisseurs, la fermeture de 30 fonds antérieurs à la LIPR, et les activités menées de concert avec les partenaires afin de promouvoir le programme. ☑ Une entente a été négociée avec la Colombie-Britannique en vue d'une collaboration plus étroite à l'exécution du programme. ☑ L'établissement d'un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats a été entrepris afin de déterminer dans quelle mesure le Programme d'immigration des gens d'affaires procurait le maximum d'avantages économiques au Canada.

Maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada	
Résultats attendus	Mesures prises
5. Admission de travailleurs temporaires	☑ Plus de 88 000 demandes de permis de travail ont été traitées : 7 % de plus que l'année précédente. ☑ Le Règlement a été modifié afin de faciliter l'entrée des travailleurs dont les services sont requis d'urgence par des employeurs canadiens. ☑ Le recrutement de travailleurs spécialisés dans les sables bitumineux a été facilité par la signature d'une entente avec l'Alberta et RHDCC. ☑ La liste des professionnels pouvant travailler dans les autres pays signataires de l'ALENA a été enrichie. ☑ Les intervenants ont été consultés sur l'avenir du Programme concernant les aides familiaux résidants, dans le cadre d'une table ronde nationale.
6. Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers	☑ Les demandes de plus de 850 000 visiteurs ont été traitées : 24 % de plus que l'année précédente. ☑ L'intégrité du programme a été renforcée par une modification au Règlement qui prévoit que les étrangers ayant abandonné leurs études ne peuvent obtenir le renouvellement de leur permis. ☑ Les programmes pilotes destinés aux étudiants étrangers inscrits à des établissements d'enseignement postsecondaire publics ont été élargis. Ces étudiants peuvent travailler hors campus pendant leurs études et travailler deux ans après l'obtention de leur diplôme.

1. Atteinte des niveaux d'immigration prévus[16]

CIC a admis le nombre d'immigrants prévu dans le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration* de 2003. Selon l'article 94 de la LIPR, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration doit déposer au Parlement, au plus tard le 1er novembre, un plan d'immigration annuel. Celui-ci doit indiquer le nombre estimatif total des immigrants, des réfugiés au sens de la Convention et des autres étrangers qui seront admis au Canada pour des motifs humanitaires au cours de l'année suivante. Le plan d'immigration fait partie intégrante du *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*.

Le Canada a accueilli 235 824 personnes à titre de résidents permanents en 2004. Ce nombre se situe tout à fait à l'intérieur de la fourchette de 220 000 à 245 000 immigrants qui avait été prévue dans le *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration* de 2003. CIC a ainsi atteint ou dépassé, pour la cinquième année consécutive, les objectifs que s'est fixés le gouvernement en matière d'immigration. Il continue par ailleurs à viser un rapport de 60 à 40 entre la catégorie économique et les autres catégories du programme d'immigration. Ce rapport a été de 57 à 43 en 2004.

2. Réunification des familles d'immigrants parrainés par des Canadiens

En 2002, la LIPR a élargi la définition de « membre de la famille », aux fins de l'immigration au Canada, afin d'inclure les conjoints de fait et les partenaires conjugaux. Depuis juin 2002, 2 533 conjoints de fait et 1 122 partenaires conjugaux sont devenus des résidents permanents. CIC continuera de surveiller et d'évaluer les conséquences que ces changements d'orientation, parmi d'autres, entraîneront au fil du temps.

En 2004–2005, la hiérarchisation constante des priorités, la rationalisation des processus et la réaffectation des ressources ont permis d'améliorer les services offerts aux immigrants de la catégorie du regroupement familial. En 2004, 58 % des demandes présentées à l'étranger par des époux, des conjoints, des partenaires et des enfants parrainés ont été traitées dans les six mois, une amélioration notable par rapport aux 44 % atteints en 2003, et aux 38 %, en 2002.

Le 18 avril 2005, le ministre a annoncé des mesures afin d'accélérer le traitement des demandes visant à parrainer des parents et des grands-parents à titre d'immigrants de la catégorie du regroupement familial. Le gouvernement fédéral injecte à cette fin 36 millions de dollars par année sur deux ans pour accélérer le traitement de ces demandes et pour financer l'intégration de ces nouveaux venus après leur arrivée au Canada. Grâce à ces nouvelles mesures, on s'attend à ce que le Canada accueille 12 000 parents et grands-parents de plus pour chacune des années 2005 et 2006, soit trois fois plus que les 6 000 qui avaient été prévus au départ pour 2005. CIC fera par ailleurs preuve d'une plus grande souplesse pour délivrer les visas de visiteur pour entrées multiples aux parents et aux grands-parents. Ceux-ci pourront ainsi rendre visite à leur famille au

16 Pour plus de détails sur les niveaux d'immigration visés et les résultats selon les catégories d'immigrants, voir le tableau 1, à la page 65.

Canada pendant le traitement de leur demande de parrainage, à la condition de pouvoir prouver que leur séjour est temporaire. Les habituels contrôles sanitaires et de sécurité ainsi que les vérifications du casier judiciaire continueront toutefois de s'appliquer, et certains parents et grands-parents pourraient devoir se munir d'une assurance-maladie pour avoir le droit d'entrer au Canada.

La LIPR autorise le ministre à accorder le statut de résident permanent ou à soustraire un demandeur ou un groupe de demandeurs à toute exigence de la Loi ou du Règlement lorsque des motifs humanitaires ou l'intérêt public le justifient. En 2004–2005, CIC a, pour des raisons d'intérêt public, autorisé les époux et conjoints de fait sans statut de résident temporaire à présenter une demande au titre de la catégorie des époux ou des conjoints de fait au Canada. CIC a également adopté, dans l'intérêt public, une politique autorisant à parrainer les enfants dépassant l'âge prévu ainsi que les frères et sœurs d'origine vietnamienne qui sont demeurés aux Philippines, sans statut, après la chute de Saïgon en 1975. Par ailleurs, dans le cadre des mesures générales prises par le gouvernement fédéral à la suite du désastre provoqué par le tsunami en décembre 2004, les victimes du Sud-Est asiatique ainsi que celles qui avaient de la famille au Canada ont pu immigrer sans avoir à payer les frais prévus, et le traitement de leur demande a été accéléré.

CIC demeure déterminé à faire en sorte que seuls les résidents canadiens qui respectent les conditions prévues dans la LIPR puissent parrainer des parents pour qu'ils obtiennent la résidence permanente au Canada. Depuis 2002, les répondants en défaut de paiement d'une pension alimentaire établie sur ordonnance de la cour n'ont pas le droit de parrainer. En 2004, un projet pilote a été mis sur pied en collaboration avec le ministère de la Justice et la province de l'Ontario afin de vérifier que les répondants respectaient cette exigence. Il ressort des rapports préliminaires présentés qu'il conviendrait d'appliquer plus largement ce processus de vérification.

Les répondants qui ne respectent pas leur engagement de soutenir financièrement un membre de leur famille ne peuvent habituellement pas parrainer de nouveau à moins d'avoir remboursé à la province le montant de l'aide sociale versée à l'immigrant parrainé.[17] La Colombie-Britannique continue d'utiliser avec succès son système de recouvrement des créances. En décembre 2004, par ailleurs, un projet pilote a été lancé en collaboration avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et la Province de l'Ontario afin de faciliter le recouvrement des sommes dues par les répondants en défaut de paiement. Les remboursements d'impôt ou de TPS destinés aux répondants de l'Ontario ayant manqué à leurs engagements de parrainage peuvent désormais être retenus et servir à rembourser à la province le montant de l'aide sociale versée aux membres de la famille parrainés. Le Ministère a l'intention d'élargir ce projet pilote à l'échelle nationale. CIC continue de chercher avec l'ARC et les provinces d'autres moyens de recouvrer les sommes que doivent les répondants.

17 CIC est actuellement partie à des ententes avec la Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Yukon sur l'échange d'information concernant les ententes de parrainage fédérales et l'aide sociale versée par les provinces.

3. Sélection d'immigrants capables de s'adapter au marché du travail canadien

Deux moyens principaux s'offrent à CIC pour faire entrer au Canada les immigrants sélectionnés surtout en raison de leur capacité de s'adapter au marché du travail canadien : la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) et le programme des candidats des provinces. En vertu de l'Accord Canada-Québec, la Province de Québec sélectionne aussi les travailleurs qualifiés qui envisagent de s'installer sur son territoire.

En 2002, CIC a modifié la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) pour que ces immigrants soient sélectionnés en fonction de critères qui se sont révélés être en corrélation avec le succès dans l'économie moderne (p. ex. études, connaissances linguistiques). Les données du recensement indiquent une détérioration de la situation économique des immigrants. Toutefois, le Ministère s'attend à ce que les modifications apportées, en 2002, à la grille de sélection des travailleurs qualifiés[18] contribuent à améliorer la performance économique globale des travailleurs qualifiés dès qu'un plus grand nombre d'immigrants sélectionnés en fonction de ces critères commenceront à s'établir au Canada. CIC a établi un cadre d'évaluation pour surveiller et évaluer l'incidence de ces modifications à moyen et à long terme.

Le Règlement a été modifié en 2004–2005 pour que les étrangers autorisés à travailler temporairement au Canada soient plus nombreux à obtenir des points pour l'emploi réservé, selon la grille de sélection des travailleurs qualifiés, lorsqu'ils demandent la résidence permanente.

Dans son *Rapport ministériel sur le rendement* 2003–2004, CIC a indiqué que le programme de traitement accéléré des travailleurs qualifiés avait été reporté du fait que le processus d'emploi réservé faisait craindre pour l'intégrité du programme. Ces craintes ayant été dissipées, CIC a adopté, en 2004–2005, des mesures administratives à l'interne pour que les demandeurs disposant d'offres d'emploi authentiques puissent commencer à travailler le plus rapidement possible.

La non-reconnaissance, par les employeurs et les organismes de réglementation professionnelle, des titres de compétence acquis à l'étranger[19] est considérée comme l'un des principaux facteurs qui empêchent les nouveaux arrivants de réaliser pleinement leur potentiel économique au Canada. L'Initiative sur les travailleurs formés à l'étranger menée par CIC en étroite collaboration avec d'autres partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, vise à atténuer ces obstacles à l'emploi. La connaissance de la langue est considérée comme un autre facteur qui influence la performance économique des immigrants. Aussi, en décembre 2004, le gouvernement a affecté 15 millions de dollars de plus annuellement à l'initiative des Cours de langue de niveau avancé, pour assurer la prestation de cours de langue de niveau avancé axés sur la

18 Les étrangers qui présentent une demande au titre de la catégorie des travailleurs qualifiés (fédéral) sont évalués à l'aide d'une grille de sélection. Celle-ci comporte six critères assortis de points. Le demandeur doit obtenir la note de passage (actuellement 67 sur 100) pour être admissible. Les critères de sélection sont les études, la connaissance des langues officielles, l'expérience, l'âge, l'emploi réservé au Canada et la capacité d'adaptation.

19 La reconnaissance des titres de compétence étrangers est une initiative que mène RHDCC, avec l'étroite collaboration de CIC.

profession. De nouveaux fonds ont aussi été consentis pour améliorer le portail *Se rendre au Canada*, afin que les immigrants puissent facilement y trouver de l'information sur les services qui leur sont offerts.

CIC demeure déterminé à veiller à ce que l'immigration profite à toutes les régions du pays. Le programme des candidats des provinces permet aux provinces et territoires participants d'identifier et de sélectionner les immigrants susceptibles de répondre à leurs besoins locaux. Le nombre des immigrants sélectionnés au titre du programme des candidats des provinces a augmenté de 25 % entre 2003 et 2004 (6 488 visas ont été délivrés en 2004 contre 5 166 en 2003), dans le cadre de la stratégie de régionalisation globale.[20] Le nombre des immigrants admis au moyen de ce programme a quintuplé au cours des cinq dernières années. En ce qui concerne le travail, les privilèges plus importants accordés aux étudiants étrangers ont été restreints aux régions hors de Montréal, Toronto et Vancouver. Les petites collectivités ont ainsi la possibilité de retenir sur leur territoire, à titre d'immigrants, certains étudiants étrangers hautement qualifiés.

CIC a par ailleurs soutenu les communautés francophones des provinces et territoires à prédominance anglophone en les aidant à attirer des immigrants francophones. Avec l'aide financière de CIC, ces communautés ont préparé du matériel de promotion, et leurs représentants se sont rendus dans des pays francophones afin d'y encourager les immigrants éventuels à s'installer chez eux. Selon les statistiques de CIC, le pourcentage des nouveaux immigrants connaissant le français qui ont envisagé de s'installer hors du Québec a augmenté en 2004, puisqu'il s'est établi à 4,9 %; cette proportion était de 3,1 % en 2002.[21] Des clauses ont également été ajoutées à plusieurs accords d'immigration fédéraux-provinciaux qui ont été renouvelés en 2004–2005, en vue de renforcer l'engagement du gouvernement canadien de continuer à favoriser l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire.

4. Sélection de gens d'affaires immigrants y compris d'investisseurs

Les gens d'affaires sont sélectionnés en fonction de leur capacité de créer des emplois pour eux-mêmes et pour les autres résidents du Canada, d'injecter des capitaux dans l'économie canadienne, et de stimuler l'activité économique. Il y a trois types de gens d'affaires : les entrepreneurs, les travailleurs autonomes et les investisseurs. À la faveur de l'adoption de la LIPR en 2002, des modifications ont été apportées au Programme d'immigration des gens d'affaires afin de rendre les critères de sélection plus objectifs et d'améliorer les avantages économiques procurés par le programme. CIC a commencé à élaborer un cadre afin de soumettre le programme à une évaluation plus approfondie et d'en mesurer ainsi l'efficacité de façon plus concrète. Des sources de données et des indicateurs de rendement ont été définis, et on s'attend à entamer l'analyse comparative en 2005–2006.

---

20 Pour plus de renseignements sur l'admission des visiteurs et des étudiants étrangers, voir la page 33.

21 Le tableau 2, à la page 66, présente des détails supplémentaires sur la connaissance des langues officielles des immigrants admis, selon la catégorie d'immigrants.

En 2004–2005, des projets ont été mis sur pied pour consolider le Programme d'immigration des investisseurs (PII). CIC a respecté son engagement de mener à terme le traitement de 1 000 demandes d'investisseurs. Résultat : le Canada a accueilli 20 % d'immigrants de la catégorie des gens d'affaires de plus en 2004 qu'en 2003. Les cinq provinces et territoires participants ont aussi reçu une somme brute de 211 millions de dollars en 2004 pour financer des activités propres à maintenir ou à accroître les possibilités d'emploi offertes aux Canadiens sur leur territoire, en y stimulant l'activité économique.[22] CIC a aussi présenté des exposés aux autres provinces souhaitant participer au PII. Il a par ailleurs participé à des activités de promotion avec ses partenaires en Asie; a mené des négociations officielles afin d'étendre la promotion du PII à Taïwan; et a entrepris a un examen approfondi de son site Web consacré à l'immigration des gens d'affaires. En collaboration avec les Partenaires pour l'investissement au Canada, CIC a harmonisé l'information sur les possibilités d'immigration offertes aux gens d'affaires afin de concourir à l'objectif global du gouvernement d'encourager l'établissement de relations d'affaires. Il a aussi continué à s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de surveiller les fonds établis avant avril 1999, en vertu de la *Loi sur l'immigration* de 1976, de les vérifier et de veiller à ce qu'ils respectent les règles établies. CIC a par ailleurs fermé 30 « anciens fonds » pendant l'année visée, et il continue de s'employer à réduire le nombre de ces fonds qui sont toujours opérationnels.

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère, CIC a pris des mesures afin de revitaliser les partenariats qu'il avait établis, sur le plan des opérations et des politiques, avec les intervenants du domaine de l'immigration des gens d'affaires. Au nombre de ces mesures figurent : la tenue d'ateliers et de séances de formation à l'intention des agents d'immigration au pays et à l'étranger; la consultation des provinces par l'intermédiaire du Groupe de travail sur l'immigration des gens d'affaires; la participation à la deuxième conférence annuelle des facilitateurs pour les investisseurs. CIC a également conclu des négociations avec la Colombie-Britannique afin de mettre à l'essai un modèle de coopération destiné à exécuter plus efficacement le Programme d'immigration des gens d'affaires. En ce qui concerne le Québec, l'Accord Canada-Québec confère à cette province la responsabilité de sélectionner ses propres gens d'affaires. CIC a toutefois consulté le Québec de façon suivie en 2004–2005 et fourni à ses agents de sélection une formation approfondie sur l'immigration des gens d'affaires.

À l'heure actuelle, les entrepreneurs sont tenus de prouver qu'ils ont créé une entreprise dans les deux années qui suivent leur admission. Aucune décision finale n'a été prise au sujet de l'opportunité de maintenir cette exigence. Les consultations et le travail d'évaluation à cet égard se poursuivent.

22 Le montant complet de la somme investie est remboursé sans intérêts à l'investisseur après cinq ans.

Résidents permanents admis au titre de la catégorie des gens d'affaires en 2004

	Total	Demandeurs principaux	Époux, conjoints/ Personnes à charge
Gens d'affaires	**9 764**	**2 708**	**7 056**
Entrepreneurs	2 477	671	1 806
Travailleurs autonomes	1 190	366	824
Investisseurs	6 097	1 671	4 426

5. Admission de travailleurs temporaires

CIC facilite l'entrée des travailleurs temporaires dont le Canada a besoin pour combler ses pénuries de compétences et ouvrir des perspectives économiques aux Canadiens, notamment par la création d'emplois et le transfert de nouvelles compétences et connaissances. CIC et RHDCC collaborent étroitement pour empêcher l'admission de travailleurs étrangers de nuire aux possibilités d'emploi des citoyens ou des résidents permanents du Canada. Au cours de l'année civile 2004, les bureaux des visas canadiens à l'étranger ont traité 88 081 demandes de permis de travail temporaire. Malgré l'augmentation du volume, les délais de traitement sont restés les mêmes, 72 % des demandes ayant été traitées dans les 28 jours. D'autres travailleurs temporaires ont été autorisés à travailler dès leur arrivée à un point d'entrée. Une modification apportée au Règlement en 2004–2005 permet ainsi de présenter une demande de permis de travail au point d'entrée aux travailleurs étrangers qui sont citoyens de pays dont les ressortissants sont dispensés du visa et qui possèdent une offre d'emploi confirmée par RHDCC. Cette mesure a facilité l'entrée des travailleurs dont les services étaient requis de façon urgente par leur employeur canadien.

En 2004–2005, CIC a pris d'autres mesures pour continuer de faciliter l'entrée de travailleurs étrangers temporaires. Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont ainsi convenu de procéder, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), à des modifications administratives qui ont pour effet de faciliter l'entrée des membres de deux professions supplémentaires : les actuaires et les phytopathologistes. Par ailleurs, après consultation de l'industrie pétrolière, de l'Alberta et de RHDCC, une entente a été conclue pour faciliter le recrutement des travailleurs que les projets d'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta nécessiteront dans ce domaine.

En janvier 2005, CIC a organisé une table ronde à l'échelle nationale, afin de consulter les intervenants, notamment les représentants des travailleurs étrangers, des employeurs et des gouvernements provinciaux, sur l'avenir du Programme concernant les aides familiaux résidants. Ce programme permet à des résidents du Canada de recruter un travailleur étranger qui dispensera des soins à des enfants ou à des personnes handicapées ou âgées, dans leur propre résidence privée. La table ronde a donné aux participants l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et de formuler des commentaires détaillés sur trois aspects essentiels du Programme concernant les aides familiaux résidants : les conditions liées au permis de travail, les critères d'admissibilité et la transition vers la résidence permanente. CIC continue d'évaluer les résultats de la table ronde et mettra au point des mesures afin d'améliorer l'efficacité du programme.

6. Admission de visiteurs et d'étudiants étrangers

En 2004, CIC a traité plus de 850 000 demandes de visa présentées par des touristes et des visiteurs commerciaux, soit 24 % de plus que l'année précédente. En tout, 72 % des demandes de visa de visiteur ont été traitées dans les bureaux de CIC à l'étranger dans un délai de deux jours. Des millions d'autres visiteurs venant de pays dont les citoyens n'ont pas besoin d'un visa pour entrer au Canada (comme les États-Unis) franchissent aussi nos frontières chaque année. Les touristes et les visiteurs commerciaux contribuent de façon importante à notre économie en créant une demande de services dans le secteur de l'hôtellerie et en permettant aux entreprises canadiennes de profiter de leurs compétences spécialisées.

Les étudiants étrangers enrichissent, quant à eux, le milieu d'apprentissage des établissements d'enseignement canadiens et représentent, pour ceux-ci, une source de revenu non négligeable. Les étudiants qui entrent au pays munis d'un permis d'études sont par ailleurs en voie de devenir une importante source d'immigrants qualifiés, bien préparés à entrer sur le marché du travail canadien. En 2004–2005, le nombre des étudiants étrangers présents au Canada a dépassé pour la première fois la barre des 150 000; 72 % des permis d'études ont été traités par les bureaux de CIC à l'étranger dans un délai de quatre semaines.

Afin d'accroître la capacité du Canada de concurrencer les autres pays pour attirer des étudiants étrangers, CIC a :

- amélioré l'accès au marché du travail canadien pendant les études;
- amélioré les possibilités d'emploi après l'obtention du diplôme;
- accéléré le traitement des demandes de permis d'études.

Les projets pilotes amorcés en 2003 pour mettre à l'essai les changements apportés au programme se sont révélés très populaires auprès des étudiants étrangers, des intervenants du milieu de l'éducation et des provinces. En 2004–2005, CIC a signé des ententes avec la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador pour permettre aux étudiants étrangers de travailler au Canada pendant une deuxième année après l'obtention de leur diplôme. Une entente a également été conclue avec le Québec pour autoriser les étudiants de l'extérieur de Montréal et de Québec à travailler hors campus.

Le ministre a par ailleurs annoncé d'importantes mesures, le 18 avril 2005, visant à aplanir certaines des difficultés que les étudiants étrangers ont à surmonter. Il s'agit de l'expansion de projets pilotes qui, mis en œuvre en partenariat avec les provinces et les établissements d'enseignement, permettront d'attirer plus efficacement les étudiants étrangers dans toutes les régions du pays, de mieux les intégrer et de les retenir. Le Ministère élargira deux projets pilotes afin de faire du Canada une destination de choix pour les étudiants étrangers. Le premier permettra aux étudiants étrangers qui fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire public de travailler hors campus tout en faisant leurs études. Ces étudiants pourront ainsi acquérir

de l'expérience sur le marché du travail canadien et se familiariser avec la société canadienne.[23] Le deuxième autorisera les étudiants à travailler deux ans (plutôt qu'une seule année) après l'obtention de leur diplôme. Cette deuxième initiative sera mise en œuvre à l'extérieur de Montréal, Toronto et Vancouver afin de contribuer à étendre les avantages de l'immigration à un plus grand nombre de régions. Le gouvernement fédéral injecte 10 millions de dollars par année sur cinq ans pour assurer la réalisation de ces initiatives.

Le Règlement a été modifié en 2004–2005 afin d'exiger de tous les étudiants étrangers souhaitant demeurer au Canada qu'ils prouvent que leur dossier est en règle à l'établissement d'enseignement où ils sont inscrits. Cette modification a renforcé l'intégrité du programme des étudiants étrangers, puisque les étudiants ayant interrompu leurs études ne peuvent pas obtenir le renouvellement de leur permis d'études.

CIC est l'un des principaux partenaires du projet pilote Vivre, apprendre et réussir (VAR), actuellement réalisé dans quatre bureaux à l'étranger. Ce projet consiste à étudier de nouvelles façons de coordonner les renseignements et les services que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement fournissent aux étudiants étrangers éventuels (et actuels). Grâce à une interaction personnelle sous forme de « compte », le projet VAR permet aux étudiants de faire des recherches sur les possibilités d'études au Canada, de s'inscrire dans un établissement canadien, de présenter une demande de permis d'études, de faire le suivi des transactions effectuées et de se préparer à étudier au Canada. Une fois au Canada, les étudiants étrangers peuvent continuer d'utiliser leur compte pour renouveler leur permis d'études et accéder à d'autres renseignements sur la vie au Canada (sur la façon par exemple d'obtenir un permis de conduire), ainsi que sur le travail et l'acquisition de la résidence permanente. On prévoit que le projet VAR sera à terme intégré au portail *Se rendre au Canada*.

Plusieurs modifications d'ordre administratif ont également été apportées en 2004–2005, afin d'améliorer les services offerts aux étudiants étrangers. Grâce à la suppression de certaines restrictions imposées au permis d'études, les étudiants peuvent par exemple réorienter plus facilement leur programme d'études après leur arrivée au Canada.

23 La mise en oeuvre intégrale de cette initiative est subordonnée à la conclusion d'une entente avec les provinces.

B. Résultat stratégique 2 : Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir

Ressources utilisées (en millions de dollars)

Dépenses prévues	**104,2**
Total des autorisations	**124,6**
Dépenses réelles	**113,1**

Détails explicatifs sur les ressources utilisées : Le total des autorisations a excédé de 20,4 M$ les dépenses prévues, en raison principalement de l'affectation de ressources supplémentaires au Programme fédéral de santé intérimaire pour les demandeurs d'asile.

Les dépenses réelles ont été inférieures de 11,5 M$ par rapport au montant prévu, pour les raisons suivantes : inutilisation d'une somme de 7,3 M$ prévue pour le PFSI; besoins au titre du Programme d'aide au réétablissement réduits de 1,4 M$; et report de 2,8 M$ au titre des fonds de fonctionnement généraux lié à l'enveloppe des traitements et salaires.

Plan d'immigration, personnes admises et demandes à traiter

	Fourchette prévue	Nombre d'immigrants admis	Nombre de demandes à traiter
Personnes protégées			
Réfugiés parrainés par le gouvernement	7 300 - 7 500	7 411	9 798
Réfugiés parrainés par le secteur privé	3 400 - 4 000	3 115	13 214
Réfugiés reconnus comme tels au Canada	14 500 - 16 500	15 901	13 427
Personnes à charge à l'étranger	4 000 - 4 800	6 258	7 178
Total – Personnes protégées	**29 200 - 32 800**	**32 685**	**43 617**
Personnes admises pour des motifs humanitaires ou dans l'intérêt public	**6 100 - 8 700**	**6 945**	**22 648**

Source : Entrepôt de données de CIC et CTD-Mississauga pour la période prenant fin le 31 décembre 2004. Nombre de demandes à traiter au 31 décembre 2004.

Pour respecter les obligations internationales du Canada et perpétuer sa tradition humanitaire, CIC s'emploie activement à influencer la gestion des migrations mondiales tant à l'occasion de forums multilatéraux à l'échelle internationale, que dans le cadre de ses relations bilatérales avec d'autres gouvernements et organisations. Le Canada accorde en outre chaque année sa protection à des milliers de personnes, dont beaucoup sont des réfugiés sélectionnés à l'étranger ayant besoin d'être protégés. Les autres sont des personnes qui, après avoir présenté une demande d'asile au Canada même, ont obtenu le statut de résident permanent.

La prestation de soins de santé ainsi que le diagnostic rapide des maladies et la gestion des soins thérapeutiques nécessaires demeurent des aspects importants de la protection des demandeurs d'asile et des autres migrants vulnérables. Dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire, CIC continue de fournir des services de santé aux demandeurs d'asile et aux personnes protégées en attendant qu'ils soient admissibles au régime d'assurance-maladie provincial. CIC a réussi à établir un système en ligne de vérification de l'admissibilité des clients au PFSI, que les fournisseurs de soins de santé peuvent consulter. S'en trouvent ainsi améliorés l'information dont peuvent disposer les fournisseurs de services sur l'admissibilité des clients aux services de santé nécessaires, ainsi que le contrôle exercé par CIC.[24]

Le tableau ci-après présente un aperçu des résultats attendus et des principales activités en ce qui concerne le résultat stratégique 2 de CIC.

Protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir	
Résultats attendus	Mesures prises
1. Atteinte des niveaux prévus en ce qui concerne les réfugiés parrainés par le gouvernement et les réfugiés parrainés par des groupes du secteur privé	✔ Entre 29 200 et 32 800 nouveaux résidents permanents ont été admis à titre de personnes protégées. De ce nombre, environ 7 500 étaient des réfugiés parrainés par le gouvernement; de 3 400 à 4 000, des réfugiés parrainés par le secteur privé; de 14 500 à 16 500, des personnes ayant besoin de protection selon la CISR; et entre 4 000 et 4 800, des personnes à charge à l'étranger.
2. Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté aux besoins	✔ Les partenariats avec les diverses organisations ont été renforcés, et de nouveaux types de partenariats ont été établis. ✔ Le contrôle du programme s'est poursuivi, au besoin. ✔ Les recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation du Programme d'aide au réétablissement (PAR) ont commencé à être appliquées.
3. Conclusion d'ententes de collaboration efficaces et efficientes entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC	✔ La collaboration avec la CISR pour améliorer le programme de protection des réfugiés s'est poursuivie. ✔ L'efficacité de la procédure appliquée pour reconnaître le statut de réfugié au Canada a été améliorée.
4. Intensification de l'influence du Canada dans le cadre des initiatives internationales visant à protéger les réfugiés	✔ Des efforts ont été accomplis pour encourager l'adoption des positions canadiennes lors de forums internationaux. ✔ Le Cadre multilatéral d'entente sur la réinstallation, qui s'inscrit dans l'initiative de la Convention Plus du HCR, a été négocié avec succès.

24. On trouvera à la page 55 des renseignements supplémentaires sur les initiatives visant à protéger la santé des Canadiens et à assurer leur sécurité.

1. Atteinte des niveaux prévus en ce qui concerne les réfugiés parrainés par le gouvernement et les réfugiés parrainés par des groupes du secteur privé

En 2004, 7 411 réfugiés parrainés par le gouvernement, 3 115 réfugiés parrainés par le secteur privé et 6 258 personnes à la charge de réfugiés ont obtenu la résidence permanente au Canada. Ont aussi obtenu le statut de résident permanent 15 901 personnes protégées reconnues comme telles au Canada de même que 6 258 des personnes à leur charge. Il convient de souligner que le nombre total de réfugiés admis en 2004 est le plus élevé à avoir été enregistré ces dernières années; il représente une hausse d'environ 20 % par rapport à 2003, 2002 et 2001. Cette augmentation tient au fait que la CISR a accru sa productivité, comme le prévoyait le plan d'action de son président. Ce plan, qui est conforme à l'engagement du gouvernement de simplifier le système d'octroi de l'asile[25], consiste à adopter une approche commune à tout le portefeuille pour obtenir de bons résultats dans l'ensemble du continuum. Si la tendance actuelle se maintient, un peu moins de la moitié des étrangers obtiendront une décision favorable de la CISR et pourront par la suite demander le statut de résident permanent à titre de personnes protégées.

CIC a poursuivi les efforts qu'il accomplit en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), afin de trouver des moyens de relever le défi que continue de présenter l'amélioration de sa capacité en matière de recommandation. Le Ministère a encouragé l'affectation de personnel supplémentaire sur le terrain et a entrepris d'autres projets en vue de traiter les demandes en groupe.

2. Prestation d'un programme de réétablissement des réfugiés efficace et mieux adapté aux besoins

CIC continue de concevoir et de mettre en œuvre des mesures efficaces et adaptées aux besoins afin de réunifier les familles de personnes protégées au Canada. En 2004, le nombre des personnes à charge à l'étranger ayant été admises à titre de résidents permanents a dépassé de 50 % les objectifs opérationnels. De plus, CIC prépare actuellement des modifications à apporter aux formalités administratives, afin d'accélérer l'acquisition du statut de résident permanent par les personnes protégées et les personnes à leur charge.

CIC collabore également avec d'autres organisations, notamment le ministère de la Justice, la CISR et l'ASFC, afin d'élaborer des propositions de fond qui feront progresser la réforme du système d'octroi de l'asile. En 2004–2005, CIC a obtenu des fonds à titre provisoire pour donner suite aux problèmes que présentait l'ensemble du système de détermination du statut de réfugié sur le plan de l'efficacité, de la sécurité et de la conclusion du processus.

CIC gère et soutient divers projets de parrainage à l'intention des réfugiés en travaillant avec ceux de ses partenaires qui œuvrent dans ce domaine. Le Programme de parrainage privé de

25 Le premier ministre a pris cet engagement le 12 décembre 2003. Pour plus de détails, voir **www.pm.gc.ca/fra/news.asp?id=2** et consulter la Politique canadienne de sécurité nationale publiée en avril 2004 à **www.pco-bcp.gc.ca/docs/Publications/NatSecurnat/natsecurnat_f.pdf**.

réfugiés (PPPR), dont cette année marque le 25e anniversaire, est un exemple de collaboration fructueuse à long terme entre le gouvernement et le secteur privé. Ce programme affronte néanmoins de nombreuses difficultés. Ses efforts ne s'harmonisent pas toujours à ceux qui sont accomplis sur le plan multilatéral afin de partager le fardeau avec les autres pays signataires. Les principaux bureaux à l'étranger accumulent par ailleurs un nombre considérable de demandes à traiter, ce qui entraîne des retards.

Devant ces difficultés, la Direction générale des réfugiés a collaboré en novembre 2004 avec le HCR à un séminaire de trois jours visant à promouvoir le Programme de formation sur le parrainage privé de réfugiés financé par CIC. Au cours de ce séminaire, une formation approfondie a été dispensée pour aider les répondants à appliquer les critères d'admissibilité des réfugiés. CIC entretient également un dialogue avec les intervenants afin de cerner les populations de réfugiés les plus susceptibles d'être admissibles au réétablissement. À l'automne 2004, il a d'autre part entrepris un projet spécial, afin de trouver des répondants du secteur privé aptes à parrainer des réfugiés sélectionnés dans le cadre d'un projet de traitement en groupe réalisé à titre d'essai au Kenya.

CIC s'est également engagé à améliorer la transparence et les communications avec les intervenants. Au cours du dernier trimestre de l'exercice, la Direction générale des réfugiés a versé une somme importante pour affecter, dans plusieurs des bureaux les plus touchés, des agents temporaires chargés de traiter les demandes présentées dans le cadre du PPPR. Le Ministère s'est également engagé à produire et à communiquer, sur les tendances, des rapports rédigés à partir des données recueillies au cours de ces affectations.

Pour appuyer les communautés francophones en situation minoritaire, CIC a mené un programme destiné à renseigner les organisations francophones, y compris les établissements postsecondaires, sur la possibilité de parrainer des réfugiés francophones dans le cadre du PPPR.

CIC a terminé l'évaluation de son projet de traitement en groupe qu'il a réalisé en 2003 de concert avec le HCR. Il pourra ainsi faire du traitement en groupe un moyen efficace de réétablir les réfugiés et de partager les responsabilités. Un autre projet de traitement en groupe a été mis en œuvre en 2004. CIC élabore actuellement les directives à appliquer pour le traitement en groupe en tenant compte des leçons qu'il a tirées de ces projets pilotes.

CIC collabore par ailleurs avec l'Église unie du Canada et la Hebrew Immigrant Aid Society afin de faciliter le parrainage par le secteur privé de quelque 20 cas de réfugiés recommandés par le bureau de CIC à Nairobi.

Dans le volet « réinstallation » de l'Entente sur les tiers pays sûrs que le Canada et les É.-U. ont conclue, le Canada a convenu d'envisager de réinstaller un maximum de 200 personnes par année, lorsque les intéressés se trouvent à l'extérieur des deux pays et qu'il a établi qu'ils avaient besoin d'une protection internationale.

En novembre 2004, CIC a achevé la réalisation d'un Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats pour les besoins du PPPR.

CIC continue de mettre en œuvre les recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation du Programme d'aide au réétablissement (PAR). Les conditions du PAR, qui ont été renouvelées en mars 2005, ont eu pour effet d'accorder une plus grande latitude au gouvernement et au secteur bénévole, en permettant la réalisation de projets spéciaux pour améliorer la prestation des programmes et les services à la clientèle. CIC a par ailleurs revitalisé les mécanismes utilisés pour collaborer avec ses partenaires, tels les fournisseurs de services, afin d'aider les réfugiés à s'établir avec plus de succès. Il a aussi fait avancer l'élaboration des stratégies à adopter pour répondre aux besoins changeants des réfugiés. Il a en outre mis la dernière main au Cadre de responsabilisation, de gestion du risque et de vérification. Celui-ci prévoit les mesures à prendre afin de collecter les données nécessaires pour vérifier que le PAR atteint ses objectifs et contribue à assurer l'intégrité du programme.

CIC continue de bien gérer le fonds de prêts aux immigrants, le taux de remboursement atteignant 91 %. En consentant des prêts aux immigrants pour les aider à couvrir le coût de leur examen médical à l'étranger, de leur transport au Canada, et de leur installation au pays, le fonds joue un rôle décisif dans la réalisation de l'objectif stratégique de CIC d'atteindre les niveaux prévus en ce qui concerne les réfugiés parrainés par le gouvernement.

3. Conclusion d'ententes de collaboration efficaces et efficientes entre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et CIC

La CISR est un tribunal administratif indépendant[26], doté d'un processus quasi-judiciaire, qui statue sur les demandes d'asile présentées au Canada. Le processus est conçu pour rendre des décisions équitables, efficientes et cohérentes conformément au droit canadien ainsi qu'aux obligations internationales et à la tradition humanitaire du Canada. La Section de la protection des réfugiés de la Commission statue sur les demandes d'asile que lui défère CIC. Le Ministère continue de collaborer étroitement avec la CISR à la gestion globale du portefeuille des réfugiés et de l'immigration. Ainsi, l'indépendance institutionnelle de la CISR et de ses décideurs est maintenue, et le principe de gestion intégrée du portefeuille, respecté.

Conformément à l'engagement du gouvernement de simplifier le système d'octroi de l'asile, CIC a continué de collaborer étroitement avec ses principaux partenaires fédéraux (dont la CISR, l'ASFC et le ministère de la Justice), afin de mettre en œuvre des améliorations administratives de nature à rendre le système plus rapide et plus efficace tout en continuant à respecter des critères rigoureux en matière d'équité. La CISR est parvenue à réduire le nombre des cas accumulés, puisque celui-ci est passé d'un sommet de 52 000 à quelque 25 000 actuellement.

CIC aide également la CISR à prendre des décisions éclairées à propos de la situation des réfugiés en lui fournissant, par exemple, des renseignements sur des cas et des pays particuliers. L'examen dont le processus d'échange de renseignements fait actuellement l'objet a montré qu'il

26 Voir **www.irb-cisr.gc.ca/fr/index_f.htm**

fallait procéder autrement pour être plus efficace. Des mesures ont donc été prises pour modifier la façon d'échanger l'information sur les cas.

L'engagement de CIC à l'égard de la protection des réfugiés n'a pas fléchi. Dans le cadre de l'examen continuel dont font l'objet les programmes d'immigration et de protection des réfugiés, CIC, de concert avec l'ASFC, continue de veiller à ce que son programme de protection des réfugiés respecte la tradition humanitaire du Canada, cela tout en traitant avec fermeté les individus qui abusent de la générosité du Canada et de son engagement à l'égard de l'équité. Le recours continu à l'interception à l'étranger et l'imposition judicieuse de visas de résident temporaire ont aidé le Canada à réduire de près de 20 % le nombre des demandeurs d'asile en 2004 par rapport à 2003. Ce nombre devrait baisser encore en 2005, année où le Canada devrait afficher le nombre le plus faible de demandes d'asile depuis 1985.

4. Intensification de l'influence du Canada dans le cadre des initiatives internationales visant à protéger les réfugiés

CIC a considéré qu'il était prioritaire d'affirmer le rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales en 2004–2005, afin de réitérer sa volonté de concourir aux efforts internationaux accomplis pour secourir les personnes ayant le plus besoin de protection.

En juin 2004, dans le cadre de l'initiative de la Convention Plus, le Groupe-cadre sur l'utilisation stratégique de la réinstallation a produit un Cadre multilatéral d'entente sur la réinstallation. Ce cadre a été conçu pour guider l'établissement d'ententes qui, relevant de l'initiative de la Convention Plus, consisteront à faire de la réinstallation une solution durable pour les réfugiés dont la situation perdure. Coprésidé par le Canada et le HCR, ce groupe est composé de représentants de 16 gouvernements, de la Commission de l'Union européenne et de l'OIM. Dans sa Conclusion générale sur la protection internationale, le Comité exécutif du HCR a jugé favorablement le Cadre multilatéral sur le réétablissement. En novembre 2004, le Canada a également participé à la conférence de Mexico à titre d'observateur. Cette participation a débouché sur la décision du Canada de faire bénéficier les autres pays signataires du plan d'action de Mexico des connaissances qu'il a acquises dans le domaine du réétablissement.

Pour faire progresser la protection internationale, CIC a resserré les relations qu'entretient le Canada avec ses principaux partenaires internationaux, comme le HCR, et il a entamé un dialogue avec d'autres partenaires, notamment l'Union européenne. CIC a plus particulièrement continué de s'employer à établir des relations avec les partenaires et les intervenants qui peuvent aider les réfugiés réétablis, et à former de nouveaux types de partenariats dans le contexte de l'initiative de la Convention Plus[27].

---

27 Convention Plus est une initiative du HCR qui vient compléter l'application de la Convention de 1951 par la conclusion d'ententes multilatérales spéciales portant sur des thèmes et des situations humanitaires précises. Trois thèmes ont ainsi été retenus pour la conclusion d'éventuelles ententes multilatérales dans le cadre de l'initiative Convention Plus : le recours stratégique au réétablissement, l'établissement d'objectifs en matière d'aide au développement et les mouvements secondaires.

Enfin, une réalisation majeure a été accomplie le 29 décembre 2004 : le Canada et les États-Unis ont mis en œuvre l'Entente sur les tiers pays sûrs dans le cadre de la Déclaration sur la frontière intelligente signée en décembre 2001. Cette entente vise à partager plus efficacement les responsabilités entre les deux pays afin d'assurer un traitement mieux ordonné des demandes d'asile, le but étant d'accroître la confiance du public et de réduire le recours abusif aux programmes de protection des réfugiés. Certains demandeurs d'asile du Canada et des États-Unis sont donc dorénavant tenus de présenter leur demande d'asile dans le dernier pays où ils ont séjourné. La plupart des demandeurs d'asile qui souhaitent entrer dans un pays en provenance de l'autre sont maintenant retournés dans le premier pays pour y faire examiner leur demande. On s'attend à ce que cette entente atténue encore davantage les pressions subies par la CISR, puisque le nombre des demandes d'asile reçues aux postes frontaliers entre le 29 décembre 2004 et le 31 mars 2005 a baissé de 23 % par rapport à la même période l'année précédente.

C. Résultat stratégique 3 : Favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne

Ressources utilisées (en millions de dollars)

Dépenses prévues	**435,3**
Total des autorisations	**432,2**
Dépenses réelles	**420,2**

Détails explicatifs sur les ressources utilisées : Le total des autorisations a été inférieur de 3,1 M$ par rapport aux dépenses prévues, principalement parce qu'une partie des fonds attribués aux Cours de langue de niveau avancé a été reportée à 2005–2006.

Les dépenses réelles ont été inférieures de 12 M$ par rapport au montant prévu, pour les raisons suivantes : retard de la dépense des 6,5 M$ consacrés aux Cours de langue de niveau avancé et des 2 M$ prévus pour réduire le nombre des demandes de citoyenneté accumulées. Ces retards tiennent à l'incertitude par rapport à l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses par le Parlement. De plus, 3,5 M$ au titre des fonds de fonctionnement généraux ont été reportés en raison des besoins liés à l'enveloppe des traitements et salaires.

Pour que le Canada profite des retombées économiques, sociales et culturelles de l'immigration, les nouveaux résidents permanents doivent bien s'intégrer à la société canadienne. Les programmes d'intégration et d'établissement sont également d'une importance décisive pour aider les nouveaux immigrants à profiter de la même qualité de vie que les Canadiens. Au Canada, l'accueil des nouveaux arrivants et l'aide à l'intégration découlent d'un effort communautaire, soutenu par des partenariats avec les provinces et les territoires, les municipalités et les organismes communautaires. L'obtention de la citoyenneté canadienne est une étape importante du processus d'établissement, puisqu'elle fait des immigrants des membres à part entière de la société canadienne.

Le tableau ci-après présente les résultats attendus et les principales activités en ce qui concerne le résultat stratégique 3 de CIC.

Favoriser l'établissement et l'adapation des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne	
Résultats attendus	**Mesures prises**
1. Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne	☑ Des initiatives ont été mises sur pied pour que les immigrants adultes aient davantage l'occasion de parfaire leur connaissance du français ou de l'anglais. ☑ Les partenariats conclus avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ont été améliorés, ou de nouveaux partenariats ont été négociés (p. ex. l'initiative des Cours de langue de niveau avancé). ☑ Les stratégies visant à encourager les partenaires à participer davantage à l'élaboration des politiques ou des programmes ont continué à être améliorées. ☑ Les partenariats conclus avec les fournisseurs de services du secteur bénévole ont continué d'être renforcés, ou de nouveaux partenariats ont été conclus. ☑ Des stratégies ont été élaborées pour amener les immigrants à s'établir dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et préparer ces communautés en conséquence. ☑ Le portail de l'immigration *Se rendre au Canada* a été amélioré pour que les immigrants aient facilement accès à l'information disponible sur les services qui leur sont offerts. ☑ Une conférence nationale a été organisée sur le Programme d'accueil, de concert avec les organismes qui se consacrent à l'établissement; cette conférence fructueuse a été l'occasion de mettre en commun les pratiques les plus efficaces et de miser sur l'avenir du Programme d'accueil. ☑ Le modèle utilisé pour répartir les fonds affectés à l'établissement a été revu et, au besoin, modifié.
2. Resserrement des exigences en matière de reddition de comptes pour assurer la prestation efficace et efficiente des programmes d'établissement	☑ Grâce aux nouveaux rapports élaborés, des données sur le rendement des programmes d'établissement ont été collectées et analysées. ☑ Les méthodes de contrôle de la gestion ont été normalisées grâce à la modification des formulaires d'accord de contribution; une politique relative au financement pluriannuel a par ailleurs été établie. ☑ Des modules de formation sur les politiques/procédures régissant la protection des renseignements personnels et la sécurité ont été préparés pour les besoins du système de collecte de données sur le rendement et de sa fonctionnalité. ☑ La base de données a été modifiée pour permettre d'élargir la collecte de données sur le rendement. ☑ Les cadres d'imputabilité avec la Colombie-Britannique et le Manitoba ont été maintenus. ☑ Les projets d'évaluation des programmes ont été menés à bien. ☑ Le Conseil du Trésor a approuvé le renouvellement des conditions des programmes d'établissement.

Favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne	
Résultats attendus	**Mesures prises**
3. Pleine participation à la société canadienne des résidents permanents admissibles par l'octroi de la citoyenneté et l'établissement des revendications de la citoyenneté	☑ En 2004–2005, 179 051 résidents permanents sont devenus citoyens canadiens. ☑ La première phase d'un projet de restructuration des activités du programme de citoyenneté a été amorcée. Ce projet vise à optimiser l'efficacité du processus de prestation tout en maintenant l'intégrité du programme. De nouvelles possibilités seront étudiées dans le cadre de la deuxième phase. ☑ CIC a joué un rôle de premier plan dans l'intégration du programme de citoyenneté à un nouveau système informatique moderne, le SMGC. ☑ CIC a veillé à ce que le principe de la gestion du risque préside à l'exécution du programme, en continuant de surveiller et d'évaluer l'intégrité du programme de citoyenneté grâce au Programme d'assurance de la qualité.
4. Promotion efficace et compréhension des questions relatives à la citoyenneté et à l'intégration	☑ CIC a accordé une plus grande importance à la promotion de l'intégration et de la citoyenneté en produisant du matériel et en encourageant l'exécution d'activités diverses. ☑ Des initiatives éducatives, comme Cultiver la paix et le Bureau des conférenciers immigrants, se sont poursuivies. ☑ Le programme du Certificat du mérite civique a été maintenu.

1. Intégration réussie des nouveaux arrivants à la société canadienne

Les nouveaux arrivants doivent maîtriser au moins l'une des langues officielles du Canada pour participer pleinement à la vie de la société canadienne. Les employeurs canadiens doivent, de leur côté, reconnaître à leur juste valeur l'expérience de travail et les titres de compétence que les nouveaux arrivants ont acquis à l'étranger. En 2004–2005, CIC a pris plusieurs mesures pour améliorer les programmes destinés à favoriser l'intégration des immigrants dans les collectivités canadiennes, leur donnant ainsi davantage l'occasion de contribuer à la vie économique, sociale et culturelle du Canada.

Un moyen essentiel à prendre pour améliorer le rendement des immigrants est d'aider les immigrants adultes à parfaire leur connaissance de l'une des langues officielles du Canada pour qu'ils puissent ainsi s'intégrer plus rapidement et plus efficacement au marché du travail. Le budget fédéral de 2004 a affecté une nouvelle somme de 15 millions de dollars par année à l'initiative des Cours de langue de niveau avancé (CLNA) de CIC, aux fins d'enrichir les cours de langue axés sur le marché du travail dont la prestation, sous forme de projets pilotes, avait été annoncée dans le budget de 2003, et 5 millions de dollars à la mise en œuvre de ces projets.

En 2004–2005, CIC a travaillé avec ses partenaires (y compris d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, les organismes bénévoles, les fournisseurs de services et les employeurs) en vue de mettre sur pied des projets stratégiques qui permettront de dispenser des

CLNA plus nombreux et mieux adaptés au marché du travail. Les coûts des projets seront partagés. Des partenariats ont été établis avec l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique pour mettre en œuvre des projets de CLNA dans ces provinces. Ces projets sont en outre assortis d'un volet d'insertion professionnelle qui consiste à offrir par exemple une orientation au marché du travail local ou à aider l'immigrant à trouver un emploi dans son domaine de compétence.

Afin d'éliminer certains des obstacles à l'intégration au marché du travail, CIC a renforcé ses partenariats avec d'autres ministères fédéraux (en particulier RHDCC), les provinces et territoires, les associations professionnelles, les organismes de réglementation, les employeurs et d'autres intervenants. L'honorable Hedy Fry, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a tenu une série de tables rondes en vue d'encourager les intervenants à intégrer les travailleurs formés à l'étranger aux économies régionales. Les tables rondes ont donné l'occasion de présenter le cadre établi par le gouvernement fédéral pour intégrer les travailleurs formés à l'étranger au marché du travail canadien. Elles ont parallèlement permis de déterminer si les intervenants pouvaient et souhaitaient faire connaître les méthodes les plus efficaces qui sont appliquées dans le monde du travail pour attirer les immigrants, les maintenir en poste et favoriser leur établissement. Cette initiative a contribué à créer un climat propice à une collaboration soutenue à l'échelon communautaire, entre les fournisseurs de services aux immigrants, les groupes communautaires, les entreprises et les employeurs.

CIC assure avec RHDCC la coprésidence du Forum des directeurs généraux sur l'Initiative des travailleurs formés à l'étranger, pour veiller à ce qu'il y ait concertation au sein du gouvernement fédéral par rapport à l'intégration des immigrants au marché du travail canadien. Ce forum compte des représentants de ministères et d'organismes fédéraux. Il ressort des tables rondes que les priorités de l'Initiative des travailleurs formés à l'étranger sont de nature à répondre aux besoins des intervenants et à améliorer l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail. Les participants aux tables rondes ont généralement bien accueilli les efforts faits par le gouvernement fédéral pour fournir l'information, les programmes d'établissement et les cours de langue de niveau avancé dont les immigrants ont besoin pour bien s'intégrer à la société canadienne et au marché du travail. Par ailleurs, ils sont aussi conscients de l'ampleur du défi et réclament l'accomplissement de progrès encore plus importants dans ce domaine.

En vue de poursuivre le dialogue amorcé dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC), a été créé, en 2004–2005, le Conseil provisoire mixte des politiques et du programme en matière d'établissement et d'intégration. Le Conseil rassemble des intervenants du secteur de l'établissement et du gouvernement en vue de collaborer, de tenir des consultations et de planifier la suite à donner à l'ISBC et aux Conférences nationales sur l'établissement.

L'un des résultats obtenus dans le cadre de l'ISBC en 2004–2005 a été la réalisation de la première phase d'une trousse d'outils pour aider les petites communautés à améliorer leur capacité d'attirer de nouveaux arrivants et de les retenir. Cette trousse se présente sous la forme d'un manuel intitulé : « Attirer et garder les immigrants : une boîte à outils pleine d'idées ». CIC a

collaboré avec le groupe de travail chargé de la Stratégie relative aux petites communautés pour donner suite à cette importante recommandation de l'ISBC. Le Ministère participera activement au lancement de cette trousse en 2005–2006.

Afin de préciser les niveaux de compétence linguistique en français, CIC a conclu une entente avec le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens et élaboré un projet de lignes directrices pour les Standards linguistiques canadiens (SLC). En 2004–2005, un projet de programme-cadre a par ailleurs été élaboré pour les besoins des SLC. CIC a aussi travaillé avec différentes organisations afin d'améliorer les niveaux de compétence des SLC. Il a également entrepris d'évaluer la capacité de formation par rapport à la détermination des besoins en matière d'évaluation linguistique. Grâce à ces standards, CIC compte accorder davantage d'importance aux Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC), le pendant français du programme Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC). CIC est résolu à accorder la priorité à la prestation de ce programme en français pour améliorer le niveau actuel des services.

CIC appuie l'initiative Orientation canadienne à l'étranger (OCE), qui vise à aider les futurs immigrants à s'installer, à s'adapter et à s'intégrer au Canada. Les séances présentées à l'étranger ont pour but de donner aux futurs immigrants une idée de ce qu'est la vie au Canada. En ayant des attentes réalistes, les immigrants sont mieux préparés aux exigences auxquelles ils doivent faire face à leur arrivée pour s'établir et s'adapter au Canada. Ces séances visent également à réduire la nécessité pour les immigrants d'avoir à utiliser les services offerts au Canada. En 2004–2005, CIC a entrepris une évaluation de l'OCE, qui devrait déboucher sur un rapport définitif en 2005–2006.

Dans le cadre des efforts qu'il accomplit de façon suivie pour renforcer le dialogue avec ses partenaires sectoriels, CIC a tenu la première Conférence nationale sur le Programme d'accueil. Cette activité conjointe a permis de réunir quelque 120 délégués d'autres ministères, des provinces et des fournisseurs de services. Le but était de faciliter l'apprentissage au sein du secteur par la mise en commun d'outils et de pratiques innovatrices qui contribuent à la bonne exécution du programme. Les délégués ont pu se renseigner mutuellement sur les méthodes qui donnent les meilleurs résultats et participer à une discussion sur les améliorations à apporter au programme.

CIC a organisé également une rencontre du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'établissement et l'intégration. Ce groupe de travail se réunit pour discuter de questions d'établissement présentant un intérêt commun, dans les domaines par exemple de l'élaboration des programmes, du financement et de la recherche. Il rend encore plus fructueuse la collaboration du Ministère avec ses homologues des provinces et des territoires, puisqu'il fournit aux autorités fédérales, provinciales et territoriales une tribune permanente pour échanger l'information et commenter les politiques, programmes, recherches et autres dossiers liés à l'établissement et à l'intégration des immigrants et des réfugiés dans toutes les régions du Canada.

Le Ministère a par ailleurs continué de collaborer avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres intervenants pour enrichir le portail de

l'immigration *Se rendre au Canada* (SRC-PI)/*Nouveaux arrivants*, une composante clé du site Web du gouvernement fédéral.[28] Les intervenants de CIC ont indiqué que la difficulté qu'éprouvaient les nouveaux arrivants et les immigrants éventuels à s'intégrer au marché du travail et à la société canadienne tenait en partie au fait qu'ils manquaient de renseignements précis et détaillés. Grâce à ce projet, réalisé au moyen d'Internet, les visiteurs, travailleurs temporaires, étudiants et immigrants éventuels, ainsi que les nouveaux arrivants, peuvent accéder, à partir d'un site unique, à l'ensemble des renseignements et des services dont ils ont besoin pour prendre une décision éclairée au sujet de leur venue au Canada, et pour se préparer à vivre dans notre pays. Ce projet met à contribution 13 ministères et organismes fédéraux travaillant de concert, dans le cadre d'un partenariat dynamique, avec l'étroite collaboration des gouvernements provinciaux et territoriaux et celle des fournisseurs de services non gouvernementaux.[29] En 2004–2005, CIC a mis à jour le SRC-PI en y ajoutant de nouveaux renseignements et de nouveaux outils. Il a en outre restructuré le système de navigation de façon à faciliter la tâche aux clients, à permettre d'apporter d'autres améliorations au contenu, et à mieux mettre en évidence l'information concernant les provinces et les territoires.

En mars 2005, le Comité directeur CIC-Communautés francophones en situation minoritaire a déposé un rapport intitulé *Vers la francophonie de demain*. Ce rapport indique aux Canadiens les réalisations qui ont été accomplies depuis la création du comité ainsi que les initiatives prévues pour l'année à venir. Un comité de soutien, qui relève du Comité directeur, est en voie d'élaborer un plan d'action stratégique quinquennal.

Parmi les initiatives énoncées dans le rapport figurait le séjour d'une délégation canadienne en Afrique pour promouvoir l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire. Le profil de communautés francophones en situation minoritaire a également été établi et affiché sur le site Web de CIC. Sera également établi un lien vers le portail de l'immigration *Se rendre au Canada* et vers Intégration-Net. Une campagne a de plus été menée, par la voie des journaux et des stations de radio communautaire francophones de partout au Canada (à l'extérieur du Québec), sur les avantages que l'immigration peut procurer aux communautés francophones en situation minoritaire.

2. Resserrement des exigences en matière de reddition de comptes pour assurer la prestation efficace et efficiente des programmes d'établissement

CIC a continué de travailler avec les fournisseurs de services à la mise en œuvre du Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions (CIPC)[30] en 2004–2005. Le Cadre permet d'orienter la mesure du rendement et l'évaluation des programmes, et d'uniformiser les méthodes utilisées pour gérer et administrer les programmes d'établissement de CIC. Il garantit en outre qu'il est rendu compte des résultats obtenus et des dépenses effectuées dans le domaine de

28 Pour plus de renseignements, voir la page 17.

29 Pour plus de renseignements, voir **www.canada.gc.ca**, cliquer sur « Non-Canadiens », puis sur « Se rendre au Canada ».

30 Pour obtenir plus de détails sur le CIPC, voir **http://integration-net.cic.gc.ca**.

l'établissement, en permettant de surveiller la prestation des services et d'évaluer l'efficacité du programme. L'information recueillie servira à cerner les lacunes et à proposer les améliorations à apporter aux programmes d'établissement pour favoriser l'intégration à la société canadienne.

Afin d'améliorer continuellement le système, CIC a lancé, sous le régime du CIPC, deux versions du Système de mesure pour la reddition de comptes concernant les programmes de contributions de l'immigration (iSMRP). Il a élaboré et mis à jour des manuels axés sur la formation et les programmes, et mis en place l'infrastructure nécessaire pour permettre la production de rapports d'étape sur la saisie des données, ce qui aidera à prendre des décisions au sujet des programmes d'établissement.

En 2004–2005, CIC a terminé son évaluation du programme des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC), du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI) et du Programme d'accueil. Les résultats des évaluations ont été globalement favorables. Dans le cas des CLIC, ils révèlent que les programmes-cadres, le contenu et l'enseignement au titre des CLIC sont de grande qualité, pertinents et utiles pour les nouveaux arrivants du Canada. Quant à l'évaluation du Programme d'accueil, elle a révélé que ce programme est jugé grandement pertinent et qu'il répond dans une large mesure aux besoins et aux attentes des nouveaux arrivants. L'expérience des bénévoles a elle aussi été extrêmement positive. Le PEAI est jugé satisfaisant par les personnes qui recourent aux services offerts, ceux-ci étant considérés comme adéquats, utiles et généralement nécessaires. La souplesse inhérente au PEAI permet aux régions et aux collectivités d'adapter les services offerts aux nouveaux arrivants. En outre, ces évaluations, qui ont par ailleurs fait ressortir les écarts existant entre les besoins des clients et les ressources disponibles, contenaient des recommandations quant aux améliorations à apporter, entre autres : affecter des fonds supplémentaires, rationaliser les efforts, et prendre appui sur les divers projets pilotes réalisés, comme l'initiative des Travailleurs de l'établissement dans les écoles (TEE)[31].

Le 7 mars 2005, CIC a obtenu du Conseil du Trésor qu'il accepte de renouveler les conditions des programmes d'établissement. Le Conseil du Trésor a également approuvé les conditions du mode optionnel de financement assorti aux ententes qui ont été conclues avec les provinces (actuellement le Manitoba et la Colombie-Britannique) pour la prestation des services d'établissement. Dans le cadre des préparatifs pour renouveler les conditions des programmes, CIC a entamé un processus d'une durée d'une année pour, entre autres : élaborer un Cadre d'imputabilité, de risques et de vérification pour les programmes d'établissement; concevoir des modèles logiques présentant notamment les activités, les extrants, les résultats et les indicateurs; mener de larges consultations auprès des collègues des bureaux régionaux et de l'administration centrale de CIC. Les conditions, qui sont entrées en vigueur le 1er avril 2005, seront valides pendant les cinq prochaines années.

31 Au sujet des TEE, voir la page 52.

CIC a de plus mené de larges consultations, dans l'ensemble du Canada, auprès de ses partenaires, des groupes sectoriels, des organismes centraux, des autres ministères et du personnel de CIC, en vue d'élaborer une politique pluriannuelle pour financer les ententes de contribution. Les nouvelles conditions s'assortissent d'une option de financement pluriannuel, ce qui permet aux régions et à l'administration centrale de CIC de conclure des ententes de contribution pouvant durer jusqu'à cinq ans, au besoin.

3. Pleine participation à la société canadienne des résidents permanents admissibles par l'octroi de la citoyenneté et l'établissement des revendications de la citoyenneté

En obtenant la citoyenneté, l'immigrant franchit une étape importante de son intégration puisqu'il devient ainsi un membre à part entière de la société canadienne. En 2004–2005, 179 501 résidents permanents sont devenus des citoyens canadiens. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport aux 171 570 nouveaux citoyens enregistrés en 2003–2004. De plus, CIC a délivré 59 873 preuves de citoyenneté canadienne en 2004–2005, contre 49 552 l'année précédente.

Si le nombre des résidents permanents qui ont obtenu la citoyenneté canadienne est demeuré relativement stable, les délais de traitement des demandes de citoyenneté ont été plus longs que dans le passé. Cette situation tient principalement à la demande accrue dont les services de citoyenneté ont fait l'objet ainsi qu'à la mise en œuvre du nouveau Système mondial de gestion des cas. Les résidents permanents qui vivent au Canada depuis trois ans disposent du droit non absolu de demander la citoyenneté. Environ 80 % d'entre eux se prévalent de ce droit à la première occasion. Les niveaux d'immigration élevés entre 2000 et 2002 (plus de 225 000 immigrants par année) ont été accompagnés d'une augmentation du nombre des demandeurs de la citoyenneté. En 2003–2004, 235 229 demandes de citoyenneté ont été présentées, c'est-à-dire une augmentation de près de 15 % par rapport à l'année précédente. En 2004–2005, 259 119 demandes ont été reçues, une augmentation de 10 % par rapport à l'année antérieure. Un grand nombre de résidents permanents de longue date ont aussi récemment décidé de demander la citoyenneté pour diverses raisons : obligation d'obtenir une carte de résident permanent; le fait qu'un grand nombre de résidents permanents sont tenus d'obtenir un visa pour entrer aux É.-U. et qu'ils y sont soumis à un contrôle frontalier; les changements d'orientation de certains pays qui autorisent désormais leurs citoyens à posséder plusieurs nationalités. Les délais de traitement d'une demande de citoyenneté sont donc passés de 10-12 mois à 15-18 mois. Dans le cas des preuves de citoyenneté (un nouveau certificat ou le remplacement du certificat de citoyenneté), ils sont passés de 2-4 mois à 5-7 mois.

En 2004–2005, CIC a amorcé la première phase d'un projet de restructuration des activités du programme de citoyenneté. L'examen du programme de citoyenneté se poursuivra au cours du prochain exercice par une analyse plus approfondie des modèles régissant la prestation des services. Cet examen visera à améliorer le service à la clientèle en optimisant l'efficacité tout en maintenant l'intégrité du programme. Les innovations définies dans le cadre de cet examen commenceront à être mises au point en 2005–2006.

La première installation du SMGC[32], conçue pour le programme de citoyenneté, a eu lieu le 7 septembre 2004. Les experts ont contribué à tous les aspects de l'installation du système, depuis l'établissement des exigences fonctionnelles jusqu'à la mise à l'essai du système. Comme il a été signalé plus haut, cette installation a créé, sur le plan du traitement et de la fonctionnalité, des difficultés qui sont actuellement traitées.

CIC a continué de contrôler et de mesurer l'intégrité de son programme de citoyenneté au moyen du Programme d'assurance de la qualité. Des entrevues personnelles ont ainsi été menées dans les bureaux locaux où la fiabilité de l'information fournie par la personne qui présente une demande de citoyenneté ou de preuve de citoyenneté a été vérifiée. Des échantillons de cas ont également été examinés afin de vérifier si la demande de citoyenneté ou de preuve de citoyenneté a été traitée dans le respect de la loi, des politiques et de la procédure établies.

CIC juge important de répondre aux besoins spéciaux de certains nouveaux arrivants. C'est ainsi que, soucieux de répondre aux besoins des personnes ayant une déficience visuelle, il a fait traduire en braille les examens pour la citoyenneté, en 2004–2005. La politique en régissant l'utilisation suivra en 2005–2006.

CIC a par ailleurs été l'hôte de l'assemblée du Groupe de travail des cinq nations en 2004. Il a, à cette occasion, dirigé les discussions menées sur divers sujets, entre autres : la révocation de la citoyenneté dans le cas des criminels de guerre et des individus qui constituent une menace pour la sécurité; la naissance au Canada; la naissance à l'étranger et le maintien de la citoyenneté; l'intégration des nouveaux arrivants; ainsi que la mesure du rendement et l'analyse du risque.

Le 18 avril 2005, le ministre a d'autre part annoncé qu'il injectait 69 millions de dollars sur deux ans pour réduire le nombre des demandes de citoyenneté et de preuve de citoyenneté accumulées. Il a aussi indiqué que l'âge à partir duquel les intéressés étaient dispensés des épreuves visant à évaluer leur connaissance de la langue et du Canada passait de 60 à 55 ans.

4. Promotion efficace et compréhension des questions relatives à la citoyenneté et à l'intégration

L'obligation imposée à CIC aux termes de l'alinéa 3(1)*e)* de la LIPR de faire participer, de concert avec les partenaires, les Canadiens au processus d'intégration est le fondement de notre approche, qui consiste à concevoir l'intégration comme un processus bidirectionnel. L'immigration bénéficie actuellement au Canada d'un vaste appui qui demeure relativement stable. Cet appui est essentiel pour assurer la pérennité des programmes d'immigration et d'intégration du Canada. CIC s'efforce de conserver ce soutien en faisant connaître les grands avantages que procure l'immigration sur le plan social et économique, en favorisant l'intégration des nouveaux arrivants, ainsi qu'en combattant le racisme et la discrimination par l'information et la sensibilisation.

32 Pour plus de détails, voir à la page 14 « Garantir l'adoption du Cadre de responsabilisation de gestion – Gestion moderne ».

Pour promouvoir les grandes valeurs canadiennes (paix, respect, liberté, justice et sentiment d'appartenance) auprès des nouveaux arrivants et de l'ensemble des Canadiens, CIC a poursuivi en 2004–2005 sa campagne « Le Canada, un pays pour nous tous! ». Les ressources éducatives élaborées pour cette campagne, sur le thème « Cultiver son attachement au Canada », ont été lancées pendant la Semaine de la citoyenneté du Canada et utilisées l'année durant à des fins d'éducation civique. Destinées aux enseignants de la quatrième à la huitième année et aux animateurs de groupes de jeunes âgés de neuf à quatorze ans, ces ressources visent à faire connaître les principes de la citoyenneté active, de l'engagement social, ainsi que les valeurs communes qui ont façonné le Canada. CIC a également appuyé de nombreuses activités organisées partout au pays pour souligner le Jour du drapeau national du Canada, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, la Journée internationale de la paix et Le Canada en fête.

En 2004–2005, CIC a lancé un appel de candidatures pour le Certificat du mérite civique. L'appel a été diffusé auprès des collectivités, des députés, des sénateurs, des municipalités et des médias ethniques. Le certificat, qui reconnaît la contribution remarquable des individus et des organisations canadiennes qui ont aidé les nouveaux résidents à bien s'intégrer à la société canadienne, sera présenté pendant la Semaine de la citoyenneté 2005.

CIC a également maintenu Citzine, site Web pour les jeunes proposant tous les trois mois des thèmes liés aux valeurs, aux pratiques, aux droits et aux responsabilités attachés à la citoyenneté. Les thèmes abordés en 2004–2005 étaient la justice, les arts, la participation à la vie de la communauté, les droits de la personne et la paix. La fréquentation moyenne du site s'est accrue de 20 % en 2004–2005, conséquence partielle de l'adoption d'une technologie améliorée et du succès d'un sondage interactif mené afin de connaître l'opinion des jeunes Canadiens sur certains aspects de la législation canadienne en matière de citoyenneté.

CIC a élargi ses relations avec d'autres ministères fédéraux pour assurer une plus grande diffusion à ses grandes campagnes, comme celles de la Semaine de la citoyenneté et Le Canada en fête. Le Ministère a de plus continué à étudier de nouvelles occasions de promouvoir ses activités et ressources éducatives. Il a aussi siégé à des comités interministériels afin d'étudier les activités à mettre en œuvre pour promouvoir la Semaine de la citoyenneté du Canada et Le Canada en fête.

Un défi important à relever pour assurer l'intégration efficace des nouveaux arrivants consiste à tendre la main aux partenaires communautaires pour faire participer un ensemble diversifié de Canadiens au processus d'intégration. En tant que participant à la mise en œuvre de « Un Canada pour tous : Plan d'action du Canada contre le racisme », CIC a élaboré la Stratégie d'accueil pour les collectivités qui vise à créer un véritable sentiment d'appartenance et à amener les immigrants à partager les valeurs de la citoyenneté. CIC a obtenu une somme ponctuelle en 2004–2005 pour les activités menées dans le cadre de cette stratégie. Dans son budget de 2005, le gouvernement fédéral a indiqué que CIC et ses partenaires obtiendraient des fonds pour les années suivantes. La stratégie consiste pour CIC à collaborer avec les organisations non gouvernementales et les partenaires provinciaux afin de favoriser la création d'un milieu plus

accueillant à l'intention des nouveaux arrivants. Elle prévoit l'élargissement de deux initiatives liées à l'établissement : le Programme d'accueil et l'initiative des Travailleurs de l'établissement dans les écoles (cette dernière relevant du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants), en plus des activités de promotion présentées ci-après.

Par leurs activités, les Travailleurs de l'établissement dans les écoles (TEE) aident les nouveaux arrivants étudiants et leur famille en collaborant avec les établissements d'enseignement et leur conseil scolaire afin d'établir des liens entre les parents, les étudiants, les écoles et les collectivités. CIC s'est engagé à étendre les activités des TEE à un plus grand nombre de collectivités, afin d'atténuer le racisme, la discrimination et les conflits ethniques dans les écoles canadiennes.

Grâce au jumelage entre de nouveaux arrivants et des Canadiens, le Programme d'accueil encourage l'inclusion et la diversité, puisqu'il favorise la compréhension entre les cultures et aide à combattre les stéréotypes raciaux. Dans le cadre de sa Stratégie d'accueil pour les collectivités, CIC a commencé à étudier les améliorations à apporter au Programme d'accueil pour atteindre un plus grand nombre de jeunes et leur famille, de citoyens canadiens, d'organisations et d'entreprises de toutes les régions du pays.

En 2004–2005, CIC a travaillé en partenariat avec le Toronto Regional Immigrant Employment Council et la Maytree Foundation, pour les besoins de leur Employer Promising Practices Project. Le nouveau site créé sur le Web[33], qui a été lancé à la Chambre de commerce de Toronto, a attiré un grand nombre de visiteurs. Ce site sensibilise les employeurs à l'avantage de recruter des immigrants en présentant des exemples de réussite. Il fournit également une trousse d'outils pratique pour aider les employeurs à établir leurs propres stratégies.

CIC a aussi soutenu l'élargissement de l'initiative du Bureau des conférenciers, lancée dans le cadre du projet Passages vers le Canada de l'Institut du Dominion, qui est entrée dans sa quatrième phase en 2004–2005. De nouveaux bureaux de conférenciers ont été établis à Ottawa, Hamilton, London, Regina, Windsor, Halifax, Winnipeg et Moncton (une communauté francophone en situation minoritaire). Ces bureaux se sont ajoutés à ceux qui existaient déjà à Toronto, Vancouver, Montréal et Calgary. Des conférenciers ont été recrutés et formés pour parler aux jeunes de la lutte contre le racisme et pour sensibiliser les gens d'affaires à l'avantage de recruter des nouveaux arrivants.

En outre, la série Cultiver la paix – guide d'activités à l'intention des enseignants du secondaire conçu pour appuyer la paix, la résolution des conflits et la compréhension interculturelle – a fait l'objet d'une grande promotion dans les facultés d'éducation, les écoles secondaires pour adultes et les organisations communautaires. Un encart sur la Stratégie d'accueil pour les collectivités a également été inséré dans le numéro de janvier-février 2005 du *TEACH Magazine*, auquel sont abonnés quelque 12 000 enseignants et cadres scolaires de toutes les régions du Canada. La section sur l'enseignement porte sur la façon dont les droits et obligations du Canada contribuent à atténuer les effets de la discrimination et du racisme.

33 Voir **www.embaucheimmigrants.ca**.

D. Résultat stratégique 4 : Gérer l'accès au Canada

Ressources utilisées (en millions de dollars)

Dépenses prévues	**178,9**
Total des autorisations	**126,0**
Dépenses réelles	**119,5**

Détails explicatifs sur les ressources utilisées : Le total des autorisations a été inférieur de 52,9 M$ par rapport aux dépenses prévues, principalement en raison des ressources supplémentaires qui ont été transférées à l'ASFC et de la baisse qui en est découlée pour les services ministériels affectés à ce résultat stratégique.

Un total de 6,5 M$ a été reporté pour les raisons suivantes : le retard avec lequel le transfert des ressources à l'ASFC a été conclu et le report de fonds de fonctionnement généraux en raison des besoins liés à l'enveloppe des traitements et salaires.

Après la réorganisation du gouvernement fédéral annoncée le 12 décembre 2003, la responsabilité à l'égard des fonctions d'exécution de la loi et de renseignement liées à l'entrée au Canada a été cédée à la nouvelle ASFC, qui fait partie du nouveau ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile (SPPC). Ce transfert englobe les activités liées aux objectifs suivants :

- empêcher les étrangers d'entrer au Canada sans pièces d'identité convenables;
- détenir les personnes qui contreviennent à la LIPR;
- renvoyer les personnes qui n'ont pas le droit de demeurer au pays, en particulier les criminels étrangers et les individus qui posent un risque pour la sécurité nationale;
- réaliser les activités liées au renseignement et à l'exécution de la loi.

Le 8 octobre 2004, il a été annoncé que les fonctions liées aux points d'entrée étaient aussi confiées à l'ASFC, et que la fonction d'examen des risques avant renvoi revenait à CIC après avoir été transférée à l'ASFC.

Toutefois, CIC conserve certaines fonctions clés liées à la gestion de l'accès au Canada, y compris la politique relative à l'admissibilité (à l'exception de la sécurité, du crime organisé et des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité), l'intégrité du programme, la politique relative aux visas, les migrations internationales du point de vue de l'admissibilité, ainsi que le traitement des demandes au Canada et à l'étranger. La gestion de l'accès au Canada suppose l'élaboration de politiques, de programmes et de procédures pour préserver l'intégrité des programmes canadiens d'immigration, de protection des réfugiés et de citoyenneté, ainsi que pour protéger la santé des Canadiens et assurer leur sécurité. CIC s'efforce d'aider les immigrants, réfugiés, étudiants,

travailleurs temporaires et visiteurs légitimes à entrer au Canada de façon plus efficace, mais il doit aussi se concentrer sur les politiques et les procédures qui visent à empêcher les individus interdits de territoire d'entrer au pays, de transiter par le Canada ou d'y rester.

Quelle que soit la nouvelle structure organisationnelle adoptée pour répartir les tâches entre CIC et l'ASFC, les deux organisations continuent de collaborer pour les besoins de l'échange des renseignements.

1. Gestion efficace de l'accès au Canada

Les partenariats stratégiques nationaux et internationaux sont essentiels à l'obtention de ce résultat stratégique. CIC continue de collaborer étroitement avec d'autres ministères et organismes fédéraux, comme l'ASFC[34], la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité et Affaires étrangères Canada, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autorités locales. De par leur caractère international, les migrations exigent également que CIC collabore étroitement avec les gouvernements étrangers (surtout les États-Unis, l'Union européenne et l'Australie), les organismes internationaux (en particulier ceux qui relèvent des Nations Unies) et les autorités sanitaires de partout dans le monde.

En 2004–2005, l'une des activités prioritaires a consisté à établir de nouveaux partenariats et à renforcer ceux qui existaient déjà (tant au Canada qu'à l'étranger). Le but de cette activité était de faire en sorte que le contrôle des résidents temporaires et permanents, à la lumière des critères déterminant l'interdiction de territoire, se fasse de façon concertée et avec la collaboration des partenaires. Au Canada, CIC s'est surtout attaché à préciser ses relations avec la nouvelle ASFC. À l'étranger, il s'est principalement employé à resserrer ses liens avec ses homologues des États-Unis, de l'Union européenne et de l'Australie.

Afin de gérer efficacement l'accès au Canada, CIC ne néglige aucun effort pour fonder ses stratégies sur de l'information et des documents fiables pour identifier les clients, ainsi que sur des activités efficaces en matière de surveillance et d'examens médicaux. Cette activité repose sur l'échange de l'information et des outils utiles, le perfectionnement du personnel et une saine gestion du risque. Le Ministère étudie constamment, de plus, la façon dont il pourrait utiliser les nouvelles technologies pour améliorer son efficacité.

2. Utilisation des nouvelles technologies pour améliorer l'identification des voyageurs

Devant les craintes suscitées par le vol et l'utilisation frauduleuse des pièces d'identité et des documents connexes, CIC a commencé à élaborer un cadre de gestion de l'identité qui améliorera la capacité du Ministère de faire systématiquement face à ces risques.

---

34 Pour plus de renseignements sur la collaboration de CIC avec l'ASFC, voir à la page 13 « Bâtir le nouveau ministère ».

CIC continue par ailleurs de collaborer avec l'ASFC afin d'étudier la façon dont la biométrie et d'autres technologies pourraient servir à améliorer l'identification des clients ainsi que l'intégrité des documents et du programme. Les technologies biométriques peuvent servir à accélérer l'identification des voyageurs et les vérifications connexes, et améliorer ainsi le traitement des personnes qui se présentent à la frontière, tout en garantissant un degré de sécurité élevé.

3. Renforcement de l'intégrité du programme par le recours systématique à l'assurance de la qualité

CIC établit des stratégies, des politiques et des lignes directrices sur l'assurance de la qualité et la lutte antifraude afin d'accroître l'intégrité du programme d'immigration à l'étranger. Le Ministère coordonne également des projets d'assurance de la qualité et de lutte antifraude en vue de détecter les fausses déclarations faites dans le cadre des formalités d'immigration au Canada, de les prévenir, et d'en faire état.

Dans cette optique, CIC a adopté avec succès le Document de voyage d'aller simple. Ce document permet aux clients qui seraient par ailleurs incapables d'obtenir le document de voyage réglementaire de venir au Canada plus facilement.

CIC a aussi mis la dernière main à une étude pilote en matière d'assurance de la qualité qui a porté sur la carte de résident permanent. Des études analogues sont prévues pour les secteurs d'activités des étudiants, des travailleurs temporaires et des résidents temporaires, au CTD de Vegreville, ainsi que pour le secteur d'activités du parrainage, au CTD de Mississauga.

4. Protection de la santé et de la sécurité des Canadiens

Pour protéger la santé des Canadiens et assurer leur sécurité, il importe d'admettre des personnes en bonne santé. On peut gérer plus efficacement les problèmes de santé, au Canada, en détectant les maladies infectieuses dès qu'elles se déclarent et en isolant les personnes présentant certains troubles médicaux.

Afin de satisfaire aux exigences d'ordre médical prévues par la législation fédérale en matière d'immigration et de santé publique, CIC offre des services d'examen médical et d'évaluation des dossiers médicaux partout au Canada et dans le monde, en collaboration avec Santé Canada et d'autres partenaires nationaux et internationaux. CIC a par ailleurs réussi à établir un protocole de gestion du risque pour la tuberculose en Amérique du Nord. Est de plus en voie d'être mis sur pied un système de gestion DICOM (qui permet de transmettre des radiographies par la voie numérique). Ce système permettra à CIC de recevoir et de traiter de façon efficace les radiographies obtenues par voie numérique.

L'examen médical réglementaire (EMR) est effectué au début du processus, afin de déterminer si le demandeur souffre d'une maladie infectieuse. Le médecin désigné (MD), un médecin local désigné par CIC, effectue l'examen et, ce faisant, joue un rôle important à titre de premier point de contact avec le demandeur. CIC a lancé un projet visant à mettre au point un système automatisé pour maximiser la contribution des MD au processus d'EMR. Il s'agira d'une base de données unique qui contiendra l'information consignée par les MD, et que pourront

consulter CIC et tous les MD, par l'entremise d'un portail sur Internet. Ce système servira également à gérer les documents en offrant toutes les fonctions nécessaires pour enregistrer, visualiser et extraire divers documents, et permettre aux MD d'effectuer une mise à jour interactive de l'information. Des mesures de protection adéquates ont été intégrées au système conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ainsi qu'aux politiques régissant la sécurité des technologies de l'information.

E. Autres points intéressants

Analyse comparative entre les sexes

CIC a poursuivi ses efforts pour respecter son engagement à l'égard de l'analyse comparative entre les sexes (ACS). Au début de 2005, il a ainsi lancé un Cadre stratégique pour l'analyse comparative entre les sexes à CIC (2005–2010), dont la mise en œuvre a débuté par la réalisation d'une initiative essentielle : les plans d'ACS des directions générales. Un plan d'ACS a ainsi été établi pour chacune des quatre directions générales dont l'activité relève des politiques ou du programme, à savoir : la Sélection, les Réfugiés, l'Intégration et l'Admissibilité. La Politique stratégique s'est également dotée d'un plan.

Une formation sur la façon d'élaborer les politiques, à la lumière de l'ACS, a été dispensée dans l'ensemble du Ministère, à l'automne 2004 et au début de 2005. Le guide d'ACS du Ministère, *L'ACS à CIC : Guide pratique*, a été mis à l'essai lors de ces séances. Le guide a été bien accueilli et sera publié dans un proche avenir.

Les personnes ayant suivi la formation continuent de recevoir de l'aide pour tenir à jour les connaissances et les compétences qu'elles ont acquises.

Gestion des ressources humaines

En 2004–2005, les efforts déployés par CIC pour moderniser la gestion des ressources humaines ont surtout porté sur l'élaboration ou la mise en œuvre des diverses composantes de la nouvelle *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP). La modernisation de la gestion des ressources humaines repose sur un plan de mise en œuvre pluriannuel. La première phase de la mise en œuvre a débouché sur l'examen de l'ensemble des politiques et processus relatifs aux ressources humaines à CIC, ce qui a permis de moderniser l'approche adoptée à l'égard de la gestion des ressources humaines. CIC a lancé un Système de gestion informelle des conflits par le truchement du Bureau de résolution des conflits. Le but premier de ce bureau est d'offrir une méthode globale et différente de régler les conflits. CIC continue également de mieux intégrer la planification des ressources humaines à celle des activités ministérielles.

De plus, pour garantir que les exigences de la loi sont bien respectées, CIC a mobilisé le milieu des ressources humaines, la haute direction, les gestionnaires délégataires et les agents de négociation. Il a, pour ce faire, recouru à divers moyens : participation aux travaux des sous-

comités et des groupes de travail du SM, consultations, outils de communication et ateliers d'apprentissage. Ces activités ont permis de faire mieux connaître la LMFP et ont fait participer tous les partenaires à l'important changement de culture que représente l'adoption de cette loi.

CIC a aussi mis sur pied, en 2004–2005, un secrétariat des cadres intermédiaires dans le but d'appuyer la formation continue des gestionnaires et le changement. Le secrétariat est responsable de toutes les initiatives relatives à la formation, les coordonne et voit à ce que les cadres intermédiaires aient ce dont ils ont besoin pour jouer leur rôle clé dans l'organisation. En outre, CIC a lancé la deuxième composante du Programme de leadership ministériel – Le leadership, c'est l'aventure – qui favorise le développement de compétences nécessaires pour la mise en œuvre de la LMFP.

Enfin, le Ministère a publié un cadre de gestion de carrière à l'intention des employés qui fournit orientation et outils visant à favoriser le perfectionnement professionnel au sein de l'organisation.

Recherche et statistiques

Pour prendre des décisions éclairées quant aux orientations à suivre et aux programmes à concevoir, il faut pouvoir s'appuyer sur des recherches objectives et effectuées en temps opportun. L'utilisation accrue des résultats de recherche aide à mieux comprendre les liens qui existent entre la sélection des immigrants et l'intégration à la société canadienne. Elle aide aussi à mieux saisir certains enjeux plus généraux, à savoir la situation démographique du Canada, les besoins du marché du travail et la cohésion sociale. Les recherches effectuées en 2004–2005 ont plus particulièrement renseigné sur la capacité des immigrants de parler l'une des langues officielles, la situation des immigrants vivant dans la pauvreté et la dynamique de l'intégration.

Les recherches stratégiques de base de CIC ont consisté à analyser les grands ensembles de données disponibles depuis peu, notamment : les résultats de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), les données sur la performance économique tirées de la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) ainsi que les données du Recensement de 2001. En 2004–2005, CIC a continué d'étudier les résultats de l'ELIC : un rapport rédigé conjointement avec Statistique Canada sera publié en 2005. La BDIM a servi à étudier la dynamique du revenu des immigrants âgés, notamment le rôle joué par l'âge lors de l'admission, ainsi que la progression du revenu par catégorie d'immigrants. Ces recherches ont aidé à mieux comprendre la situation des immigrants gagnant un faible revenu. Le Ministère a de plus établi, en se fondant sur le Recensement de 2001, le profil des nouveaux immigrants de l'ensemble du Canada et de ceux des 13 grandes agglomérations urbaines. La série de profils *Immigrants récents des régions métropolitaines de recensement*[35] renseigne sur les origines et les antécédents des immigrants, la structure familiale et du ménage, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

35 La série des profils peut être consultée à **www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/menu-profils.html**.

Compte tenu de la priorité du Ministère d'accroître le nombre des immigrants francophones qui s'installent hors du Québec, la Recherche stratégique a étudié les pays d'où sont venus les immigrants francophones ces dernières années ainsi que les lieux où ils se sont établis au Canada.

CIC a beaucoup amélioré sa façon d'utiliser l'information stratégique en 2004–2005. Il a également fait des démarches pour évaluer, de concert avec RHDCC, l'incidence de l'immigration sur le bassin de main-d'œuvre dont disposera le Canada dans l'avenir, surtout pour combler les pénuries de compétences prévues. Une analyse préliminaire de la connaissance de l'anglais (compréhension et expression orales), lors de l'obtention de la citoyenneté, a été effectuée. Des données sont actuellement chargées dans le portail intranet qui a été lancé afin de diffuser de l'information pertinente dans l'ensemble du Ministère, notamment les données administratives de CIC, les données du recensement et d'autres résultats de sondages. L'information dont dispose CIC a été enrichie par l'ajout, dans le Système de données fondées sur les clients, des données de la CISR sur la détermination du statut de réfugié ainsi que de celles de l'exécution de la loi relatives aux renvois. Ces données permettront de mieux étudier l'évolution de la population des demandeurs d'asile, depuis leur entrée jusqu'à la prise d'une décision définitive à leur sujet. Elles permettront également de connaître la taille, les caractéristiques, et le statut de cette population aux différents stades de son évolution.

La communication et la diffusion de l'information ont été d'une importance capitale pour le succès des initiatives présentées ci-dessus. CIC a encouragé la tenue de discussions éclairées sur l'immigration en parrainant des séminaires du midi ainsi qu'en participant à des conférences nationales et internationales. En 2004–2005, CIC a remanié sa publication vedette, *Faits et chiffres*[36], en prenant appui sur le succès de *L'Observateur*[37], publication trimestrielle affichée sur le Web, ayant été lancée l'année dernière.

36 La dernière édition de *Faits et chiffres* est disponible à **www.cic.gc.ca/francais/pub/faits2004/index.html**.

37 Voir le dernier numéro de *L'Observateur* à **www.cic.gc.ca/francais/observateur/index.html**.

Metropolis

Tout au long de 2004–2005, CIC a respecté son engagement de promouvoir la recherche universitaire et d'encourager les décideurs à s'y reporter pour gérer les dossiers liés à l'immigration et à la diversité, surtout dans le contexte des villes canadiennes. CIC et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) dirigent le projet Metropolis, une initiative conjointe mise sur pied en 1995–1996 par le Ministère et le CRSH. Le projet appuie les activités de cinq centres d'excellence situés à Halifax/Moncton, Montréal, Toronto, Edmonton et Vancouver. Un partenariat entre les ministères et les organismes fédéraux permet de fournir un soutien financier constant au projet. En plus de CIC et du CRSH, le consortium comprend le ministère du Patrimoine canadien, Condition féminine Canada, RHDCC, Statistique Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Sécurité publique et Protection civile Canada, la GRC, le ministère de la Justice et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. D'autres ministères et organismes comme Élections Canada, le Bureau du Conseil privé, la Commission de la fonction publique et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, sans être membres du consortium de financement, participent aux activités du projet.

Le projet Metropolis a permis de conclure des alliances stratégiques avec des chercheurs et des décideurs de partout dans le monde. Le projet international rassemble des décideurs et des chercheurs de quelque 20 pays (dont les États-Unis, une bonne partie de l'Europe de l'Ouest, Israël, l'Argentine et des pays de l'Asie-Pacifique) ainsi que des organisations intergouvernementales et non gouvernementales (comme la Commission européenne, l'UNESCO, le Centre international pour le développement de politiques en matière de migration, l'OIM et le Migration Policy Institute).

En 2004–2005, le Secrétariat du projet Metropolis à CIC a offert une orientation et une aide au cinquième centre d'excellence, nouvellement créé dans la région de l'Atlantique. En outre, le Secrétariat a joué un rôle prépondérant dans la planification de la Neuvième Conférence internationale Metropolis qui a eu lieu à Genève en 2004 et dans la planification de la dixième, qui se tiendra à Toronto à l'automne 2005. En novembre, le Secrétariat a aussi tenu le premier d'une série de cinq séminaires publics intitulée « Metropolis présente » sous le titre « Nos diverses cités : Ottawa ». Les prochains séminaires porteront sur la planification (décembre), les services sociaux (janvier), les soins de santé (février) et la participation à la vie politique (mars). Le Secrétariat a aussi mis sur pied un comité d'experts Canada-Europe sur l'intégration sociale des immigrants, et une activité « Metropolis présente », organisée en collaboration avec la Commission européenne. De plus, l'Institut Metropolis a offert deux cours, l'un intitulé « L'attitude du public à l'égard de l'immigration et de la diversité culturelle », et l'autre, « Immigration, transnationalisme et citoyenneté », qui font partie d'une série de treize cours, chacun présenté par un universitaire canadien respecté.

Vérification et évaluation

CIC continue d'effectuer des vérifications internes de sa fonction de gestion, conformément à son plan de vérification biennal fondé sur les risques (2004-2006). Ce plan vise à garantir que la haute direction obtient une assurance et des conseils opportuns sur d'importants sujets, comme les méthodes de gestion des risques, les cadres et les méthodes de contrôle, de même que des renseignements fiables pour la prise de décisions et la présentation de rapports. Par ce processus, CIC est en mesure de cerner les changements stratégiques susceptibles de l'aider à obtenir ses résultats stratégiques.

En 2004–2005, CIC a réalisé douze projets liés à l'évaluation – cinq cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats, deux cadres d'imputabilité, de risques et de vérification, cinq rapports d'évaluation – et un projet d'examen. Tous les produits liés à l'évaluation exigés par le Conseil du Trésor pour le renouvellement des subventions et des contributions ont été réalisés, notamment l'évaluation du programme des Cours de langue pour les immigrants au Canada, du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants et du Programme d'accueil. Une évaluation du Programme d'aide au réétablissement a également été menée à bien en 2004–2005.

Plusieurs autres projets d'évaluation ont été entrepris en 2004–2005, et CIC continuera de surveiller la mise en application des CGRR ainsi que les progrès réalisés en ce qui concerne la mise en œuvre des réponses de la direction.

La création de l'Agence des services frontaliers du Canada s'est traduite par le transfert de nombreux projets d'évaluation. Le rapport annuel sur la sécurité publique et l'antiterrorisme de même que le cadre d'évaluation de la ligne d'inspection primaire et du mécanisme de contrôle secondaire sont devenus la responsabilité de la nouvelle organisation.

F. Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto

Le 20 octobre 2000, le gouvernement du Canada, la province de l'Ontario et la Ville de Toronto ont annoncé qu'ils versaient chacun 500 millions de dollars pour financer l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT).[38] Il s'agit d'un investissement à la fois dans l'infrastructure et le réaménagement urbain. Cette initiative vise entre autres à positionner le Canada, l'Ontario et Toronto dans la nouvelle économie et à assurer ainsi le succès continu du Canada au sein de l'économie mondiale. Pour réaliser cet objectif, il faut notamment accélérer la croissance économique et offrir des possibilités de développement. Vu les liens intrinsèques qui existent entre l'économie, le développement social et un environnement sain, cette initiative a également pour objet d'améliorer la qualité de vie à Toronto et de favoriser un développement urbain durable.

L'IRSRT a pour but de revitaliser le secteur riverain de Toronto par des investissements dans les infrastructures municipales traditionnelles, comme le transport en commun et le réseau d'aqueduc, ainsi que dans un aménagement urbain plus moderne (p. ex. parcs, espaces verts, installations touristiques et relance des secteurs post-industrialisés sous-utilisés). On s'attend à ce que les investissements consentis dans ces domaines se traduisent par des avantages sociaux et économiques pour la région de Toronto.

D'octobre 2000 à mars 2004, cette initiative a été gérée par le ministère des Transports pour le compte du gouvernement fédéral. Le 8 mars 2004, la responsabilité de ce dossier a été transférée à Ressources humaines et Développement des compétences Canada, ce ministère ayant alors à sa tête le ministre Volpe, qui est chargé de l'Ontario. Le ministre a conservé cette responsabilité lorsqu'il est passé au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration le 3 février 2005.

38. Les dépenses engagées en 2004–2005 pour l'année complète sont indiquées dans les *Comptes publics* de RHDCC.

partie 4 :

Information supplémentaire

Organigramme

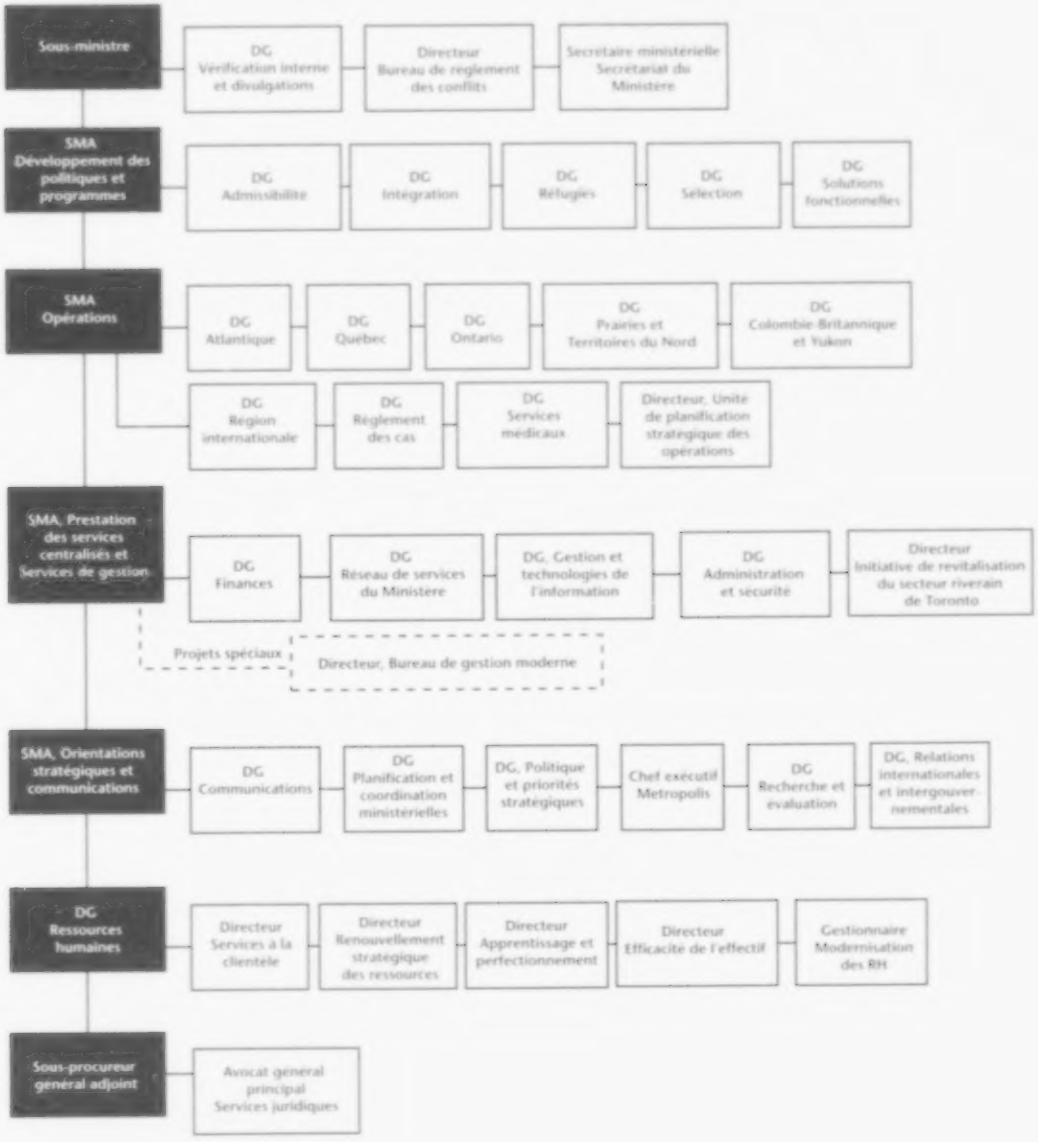

partie 4 :

Information supplémentaire

Organigramme

Responsabilités

Ministre
L'honorable Joe Volpe est le ministre responsable de Citoyenneté et Immigration Canada.

Sous-ministre
La sous-ministre Janice Charette est appuyée par quatre sous-ministres adjoints qui relèvent d'elle. De plus, le directeur général, Ressources humaines, le directeur général, Vérification et divulgations internes, le directeur, Bureau de règlement des conflits, la secrétaire ministérielle et le sous-procureur général adjoint relèvent directement de la sous-ministre.

Sous-ministre adjoint
Développement des politiques et programmes
Daniel Jean relève de la sous-ministre. Le Secteur des politiques et des programmes contribue à la réalisation des trois résultats stratégiques de CIC. Sont comprises dans ce secteur la Direction générale de la sélection, la Direction générale des réfugiés, la Direction générale de l'intégration (qui englobe les programmes de citoyenneté), la Direction générale de l'admissibilité et la Direction générale des solutions fonctionnelles.

Sous-ministre adjointe
Opérations
Janet Siddall (p. i.) relève de la sous-ministre. Le Secteur des opérations contribue à la réalisation des trois résultats stratégiques de CIC. Sont comprises dans ce secteur les régions au Canada, la Région internationale, l'Unité de planification stratégique des opérations, la Direction générale du règlement des cas et la Direction générale des services médicaux.

Sous-ministre adjoint
Prestation des services centralisés et Services de gestion
John McWhinnie relève de la sous-ministre. Le Secteur de la prestation des services centralisés et des services de gestion contribue aux trois résultats stratégiques par le biais des services de gestion. Sont compris dans ce secteur la Direction générale des finances, la Direction générale de la gestion et des technologies de l'information, la Direction générale de l'administration et de la sécurité, le Bureau de gestion moderne et le Réseau de services du Ministère (qui comprend les centres de traitement des demandes de Mississauga, en Ontario, de Vegreville, en Alberta, et de Sydney, en Nouvelle-Écosse; un télécentre national à Montréal et le Centre des demandes de renseignements à Ottawa), et le Secrétariat chargé de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Sous-ministre adjoint
Orientations stratégiques et Communications
Malcolm Brown relève de la sous-ministre. Le Secteur des orientations stratégiques et des communications dirige le programme stratégique du Ministère sur le plan national et international et oriente les stratégies qui en découlent en matière de politique stratégique, de planification, de recherche, de communications et de consultation. Sont compris dans ce secteur la Direction générale de la politique et des priorités stratégiques, la Direction générale de la planification et de la coordination ministérielles, la Direction générale des relations internationales et intergouvernementales, la Direction générale de la recherche et de l'évaluation, la Direction générale des communications et le projet Metropolis.

partie 5 :

Annexes et rapport d'ensemble

Tableau 1 : Immigrants admis en 2004, selon les catégories d'immigrants et par rapport au nombre prévu

	Fourchette prévue	Nombre d'immigrants admis		Nombre de demandes à traiter
		Nombre	%	
Immigration économique				
Travailleurs qualifiés	119 500 - 135 500	113 442	48,10	524 439
Gens d'affaires immigrants	6 000 - 6 000	9 764	4,14	50 739
Candidats des provinces et des territoires	3 500 - 3 500	6 248	2,65	7 791
Aides familiaux	3 000 - 3 000	4 292	1,82	2 272
Total – Immigration économique (y compris les personnes à charge)	**132 000 - 148 000**	**133 746**	**56,71**	**585 241**
Regroupement familial				
Époux, conjoints, partenaires, enfants et autres	42 000 - 42 000	49 514	21,00	31 562
Parents et grands-parents	10 500 - 13 500	12 732	5,40	104 662
Total – Regroupement familial	**52 500 - 55 500**	**62 246**	**26,40**	**136 224**
Personnes protégées				
Réfugiés parrainés par le gouvernement	7 300 - 7 500	7 411	3,14	9 798
Réfugiés parrainés par le secteur privé	3 400 - 4 000	3 115	1,32	13 214
Réfugiés reconnus comme tels au Canada	14 500 - 16 500	15 901	6,74	13 427
Personnes à charge à l'étranger	4 000 - 4 800	6 258	2,65	7 178
Total – Personnes protégées	**29 200 - 32 800**	**32 685**	**13,86**	**43 617**
Motifs humanitaires / Intérêt public	**6 200 - 8 700**	**6 945**	**2,94**	**22 648**
Autres		201	0,09	1 837
Arriéré		1	0,00	S.O.
Total	**220 000 - 245 000**	**235 824**	**100,00**	**789 567**

Source : Entrepôt de données de CIC et CTD-Mississauga pour la période prenant fin le 31 décembre 2004. Nombre de demandes à traiter au 31 décembre 2004.

Tableau 2 : Connaissance des langues officielles chez les immigrants admis en 2004, selon la catégorie d'immigrants

Catégorie	Anglais	Français	Les deux	Ni l'une ni l'autre	Total
Regroupement familial	32 845	2 385	2 509	24 507	62 246
Immigration économique – demandeurs principaux	30 735	2 391	12 347	9 706	55 179
Immigration économique – partenaires et enfants	29 818	3 305	5 713	39 731	78 567
Réfugiés	15 807	2 364	1 776	12 739	32 686
Autres	5 502	857	263	524	7 146
Total	**114 707**	**11 302**	**22 608**	**87 207**	**235 824**
Pourcentage	**48,64**	**4,79**	**9,59**	**36,98**	**100**

Tableau 3 : Accords conclus avec les provinces et les territoires

Accords	Date de signature	Date d'expiration
Accord Canada-Québec	5 février 1991	Permanent
Accord Canada-Manitoba sur l'immigration	22 octobre 1996 Renouvelé le 6 juin 2003	Permanent
Accord Canada-Saskatchewan en matière d'immigration	16 mars 1998 Renouvelé le 7 mai 2005	Permanent
Accord relatif à la collaboration entre le Canada et la Colombie-Britannique en matière d'immigration	19 mai 1998 Modifié le 15 juin 2005	5 avril 2009
Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur les candidats de la province	22 février 1999 Modifié le 29 mars 2005	Permanent
Entente Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur les candidats de la province	1er septembre 1999 Lettre de prolongation : 10 janvier 2005	31 décembre 2005
Accord relatif à la collaboration entre le Canada et l'Île-du-Prince-Édouard en matière d'immigration	29 mars 2001	29 mars 2006
Accord de collaboration Canada-Yukon en matière d'immigration	2 avril 2001	2 avril 2006
Entente Canada-Alberta sur les candidats de la province	2 mars 2002 Lettre de prolongation : 11 avril 2005	2 mars 2006
Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur les candidats de la province	27 août 2002	27 août 2007

Tableau 4 : Comparaison des dépenses prévues et réelles

Le tableau ci-dessous fait état des dépenses selon le résultat stratégique. Une comparaison des dépenses prévues pour 2004–2005 avec les dépenses réelles inscrites aux comptes publics y figure également.

Résultats stratégiques (en millions $)	Chiffres réels 2002–2003	Chiffres réels 2003–2004	2004–2005			
			Budget principal des dépenses [a]	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles [b]
Maximiser les avantages des migrations au Canada	185,1	223,1	203,5	184,6	241,4	230,0
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	111,4	117,9	104,0	104,2	124,6	113,1
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	383,0	389,1	411,8	435,3	432,2	420,2
Gérer l'accès au Canada	313,4	166,4	290,3	178,9	126,0	119,5
Total [c]	**992,9**	**896,5**	**1 009,6**	**903,0**	**924,2**	**882,8**
Moins les recettes non disponibles	(437,8)	(475,8)	(445,2)	(445,2)	(445,2)	(499,3)
Plus les coûts des services obtenus gratuitement [d]	248,2	280,5	280,8	280,8	280,8	240,6
Coût net du Ministère	**803,3**	**701,2**	**845,2**	**738,6**	**759,8**	**624,1**
Équivalents temps plein				4 275		

[a] Le Budget principal des dépenses 2004–2005 ne faisait pas état des sommes transférées à l'ASFC. Ce transfert est inscrit dans le Budget supplémentaire des dépenses.

[b] Pour une explication des écarts, voir la partie 3 : Rendement selon les résultats stratégiques.

[c] Les dépenses prévues de 903,0 M$ sont passées à 924,2 M$ pour les autorisations totales surtout en raison des fonds supplémentaires accordés au Programme fédéral de santé intérimaire pour les demandeurs d'asile. Les dépenses réelles de 882,8 M$ étaient moins élevées que le total des autorisations principalement en raison des exigences moindres du Programme fédéral de santé intérimaire, de la modification du calendrier prévu pour la mise en œuvre du Système mondial de gestion des cas, des retards en ce qui concerne les besoins liés à l'enveloppe des traitements et salaires et de l'incertitude entourant l'approbation, par le Parlement, du Budget supplémentaire des dépenses. La responsabilité de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto a été transférée à CIC par le décret du 3 février 2005. Les renseignements financiers de CIC pour 2004–2005 ne comprennent pas les autorisations ni les dépenses liées à ce projet. On prévoit que le transfert de ces autorisations de RHDCC à CIC sera inscrit dans le Budget supplémentaire des dépenses 2005–2006.

[d] Parmi les services reçus gratuitement, notons les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la contribution de l'employeur aux primes d'assurance de l'employé versées par le Secrétariat du Conseil du Trésor, les services juridiques offerts par le ministère de la Justice et les services d'immigration internationale offerts par Affaires étrangères Canada (voir le tableau 7).

Tableau 5 : Utilisation des ressources selon les résultats stratégiques

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur la façon dont les ressources ont été utilisées au cours de l'exercice 2004–2005, selon les résultats stratégiques et le type de dépenses. Pour une explication des écarts présentés par chaque résultat stratégique, voir la partie 3 : Rendement selon les résultats stratégiques.

Résultats stratégiques (en millions $)	2004–2005			
	Fonctionnement [a]	Radiation de dettes [b]	Subventions et contributions [c]	Total
Maximiser les avantages des migrations au Canada				
Budget principal des dépenses	202,7		0,8	203,5
Dépenses prévues	183,8		0,8	184,6
Total des autorisations	*239,7*	*0,9*	*0,8*	*241,4*
Dépenses réelles	228,3	0,9	0,8	230,0
Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
Budget principal des dépenses	57,0		47,0	104,0
Dépenses prévues	57,2		47,0	104,2
Total des autorisations	*79,2*		*45,4*	*124,6*
Dépenses réelles	69,4		43,7	113,1
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
Budget principal des dépenses	71,9		339,9	411,8
Dépenses prévues	88,6		346,7	435,3
Total des autorisations	*85,6*		*346,6*	*432,2*
Dépenses réelles	78,2		342,0	420,2
Gérer l'accès au Canada				
Budget principal des dépenses	290,3			290,3
Dépenses prévues	178,9			178,9
Total des autorisations	*126,0*			*126,0*
Dépenses réelles	119,5			119,5
Total				
Budget principal des dépenses	621,9		387,7	1 009,6
Dépenses prévues	508,5		394,5	903,0
Total des autorisations	*530,5*	*0,9*	*392,8*	*924,2*
Dépenses réelles	495,4	0,9	386,5	882,8

[a] Les dépenses de fonctionnement comprennent les crédits indiqués au Tableau 6 : Postes budgétaires votés et législatifs.

[b] Radiation de prêts consentis à des immigrants non remboursés, conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Pour une description du fonds de prêts aux immigrants, voir la page 39.

[c] Pour plus de détails sur les subventions et contributions, voir le Tableau 14 : Détails sur les programmes de paiement de transfert.

Tableau 6 : Postes budgétaires votés et législatifs

Le tableau ci-dessous présente la façon dont le Parlement accorde des ressources au Ministère dans le Budget principal des dépenses (postes 1, 2 et 5) et fournit des détails législatifs à titre d'information (marqué d'un « L »).

Poste (en millions $)		2004–2005			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues [a]	Total des autorisations [b]	Dépenses réelles [c]
1	Dépenses de fonctionnement	563,1	462,4	475,6	440,6
2	Radiation de dettes	0,0	0,0	0,9	0,9
5	Subventions et contributions	387,7	394,5	392,8	386,5
(L)	Salaire et allocations d'automobile	0,1	0,1	0,1	0,1
(L)	Contribution au régime d'avantages sociaux des employés	58,7	46,0	43,6	43,6
(L)	Remboursement des sommes créditées aux recettes des exercices antérieurs	0,0	0,0	10,9	10,9
(L)	Sommes versées aux agences privées de recouvrement en conformité avec l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	0,0	0,0	0,1	0,1
(L)	Montant adjugé par les tribunaux	0,0	0,0	0,1	0,1
(L)	Dépenses du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	0,0	0,0	0,1	0,0
	Total [d]	**1 009,6**	**903,0**	**924,2**	**882,8**

[a] Le total des dépenses prévues provient du *Rapport sur les plans et les priorités* de 2004–2005.

[b] Le total des autorisations est tiré des *Comptes publics* de 2004–2005.

[c] Le total des dépenses réelles est tiré des *Comptes publics* de 2004–2005. Pour une explication des écarts selon les résultats stratégiques, voir la partie 3 : Rendement selon les résultats stratégiques.

[d] Les dépenses prévues de 903.0 M$ sont passées à 924.2 M$ surtout en raison des fonds supplémentaires accordés au Programme fédéral de santé intérimaire pour les demandeurs d'asile. Les dépenses réelles de 882.8 M$ étaient moins élevées que le total des autorisations principalement en raison des exigences moindres du Programme fédéral de santé intérimaire, de la modification du calendrier prévu pour la mise en œuvre du Système mondial de gestion des cas, des retards en ce qui concerne les besoins liés à l'enveloppe des traitements et salaires et de l'incertitude entourant l'approbation, par le Parlement, du Budget supplémentaire des dépenses.

Tableau 7 : Coût net du Ministère

Le tableau ci-après indique les sommes qui s'ajoutent aux dépenses réelles liées aux services dispensés sans frais par d'autres ministères et celles qui sont soustraites à titre de recettes non disponibles. La différence représente le coût net du Ministère.

	2004-2005
Total des dépenses réelles (en millions $)	**882,8**
Plus : Services reçus gratuitement	
Locaux	
• Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	29,4
Contribution de l'employeur aux avantages sociaux des employés couvrant les primes d'assurances et les dépenses	
• Secrétariat du Conseil du Trésor	20,3
Coût de l'indemnisation des travailleurs	
• Développement social Canada	0,2
Services juridiques	
• Justice Canada	36,4
Services d'immigration internationale	
• Affaires étrangères Canada	154,3
Moins les recettes non disponibles	**(499,3)**
Coût net du Ministère	**624,1**

Tableau 8 : Éléments de passif éventuel

	Montant du passif éventuel [a] (en millions $)		
	31 mars 2003	31 mars 2004	31 mars 2005
Réclamations	283,0	297,0	292,0
Recours collectif prévu	0,0	0,0	711,3
Cas visés par un mandamus découlant de la mise en œuvre de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* [b]	11 820,0	3,1	0,0

[a] Les montants présentés correspondent à la valeur nominale des réclamations, non au montant qui pourrait devoir être versé pour régler ces réclamations.

[b] Les cas visés par un mandamus ont été réglés hors cour en 2004–2005.

Tableau 9 : Prêts aux immigrants

Changement d'une année à l'autre (en millions $)	2002–2003	2003–2004	2004–2005
Solde d'ouverture	47,2	43,5	42,5
Nouveaux prêts et intérêts courus	11,5	13,9	14,1
Montant reçu (fonds recouvrés)	(14,5)	(14,1)	(13,8)
Radiation	(0,7)	(0,8)	(0,9)
Solde de clôture	**43,5**	**42,5**	**41,9**

Le total des autorisations s'élève à 110 millions de dollars en vertu de l'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Tableau 10 : Sources des recettes non disponibles

Résultats stratégiques (en millions $)	Recettes réelles 2002–2003	Recettes réelles 2003–2004	2004–2005	
			Recettes prévues	Recettes réelles [c]
Maximiser les avantages des migrations internationales				
Frais de traitement - Immigration	218,7	213,6	215,4	**250,3**
Frais relatifs au droit de résidence permanente [a]	143,1	150,3	140,0	**165,8**
Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
Frais de traitement – Immigration	5,7	5,6	7,5	**6,9**
Intérêt sur le Programme de prêts aux immigrants	0,9	0,9	1,0	**0,9**
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
Frais de traitement – Citoyenneté	25,0	29,8	31,4	**26,0**
Droits exigés pour la citoyenneté	17,6	20,5	21,4	**18,4**
Gérer l'accès au Canada				
Frais de traitement - Immigration [b]	24,8	53,2	25,7	**30,9**
Obligations des sociétés de transport [b]	1,9	1,8	2,8	**0,0**
Autres (droits pour l'accès à l'information) [d]	0,1	0,1	0,0	**0,1**
Total des recettes [c]	**437,8**	**475,8**	**445,2**	**499,3**

[a] En date du 28 juin 2002, conformément à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, les droits exigés pour l'établissement ont été renommés frais relatifs au droit de résidence permanente.

[b] Les recettes liées aux examens après les heures normales de travail, les autres méthodes d'examen, le paiement des coûts de renvoi et les obligations des sociétés de transport ont été transférés à l'Agence des services frontaliers du Canada dans le cadre du transfert de responsabilités effectué le 8 octobre 2004. Les recettes prévues pour 2004–2005 englobent ces activités; toutefois, à la suite du transfert, les recettes réelles pour 2004–2005 n'incluent pas ces montants.

[c] Les recettes réelles de 499,3 M$ pour 2004–2005 dépassent de 54,1 M$ les recettes prévues pour 2004–2005, qui étaient de 445,2 M$. L'augmentation est en grande partie attribuable à la maximisation des avantages des migrations internationales (augmentation de 60,7 M$). L'augmentation s'explique par un volume de demandes de résidence permanente plus élevé que prévu et les recettes qui en découlent. Les recettes liées à la citoyenneté ont été de 8,4 M$ inférieures aux prévisions, puisque le nombre de demandes reçues en 2004–2005 a été inférieur au nombre prévu.

[d] Les frais payés pour l'accès à l'information n'étaient pas compris en 2002–2003 et 2003–2004.

Remarques :

- Toutes les recettes sont versées au Trésor et ne peuvent être dépensées par le Ministère.
- Pour le barème des frais exigés par Citoyenneté et Immigration Canada, voir **www.cic.gc.ca/francais/demandes/bareme.html**.

Tableau 11 : Frais d'utilisation

Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'exiger des frais	Date de la dernière modification	2004–2005					Années de planification		
				Recettes prévues (en milliers de $) [note 1]	Recettes réelles (en milliers de $) [note 2]	Co t total (en milliers de $) [note 3]	Norme de rendement [notes 4 et 5]	Résultats liés au rendement [note 5]	Exercice	Recettes prévues (en milliers de $) [note 6]	Coût total estimatif (en milliers de $)
Frais relatifs au droit de résidence permanente (actuellement droit exigé pour l'établissement)	Frais réglementaires	Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP). LIPR et RIPR en date du 28 juin 2002	28 février 1995	140 000 $	165 790 $	Ces frais ont été établis dans le budget fédéral de 1995. Ils sont exigés en reconnaissance des avantages tangibles et intangibles qui procure l'acquisition du statut de résident permanent.	Les personnes qui acquièrent le statut de résident permanent doivent payer ces frais (Voir le tableau 1, page 65, pour les détails selon les catégories.) Les personnes protégées et leurs personnes à charge ne paient pas ces frais.	Ces frais sont directement liés au traitement des demandes de résidence permanente.	2005–2006 2006–2007 2007–2008	150 000 $ 150 000 $ 150 000 $	s.o.
Frais relatifs au traitement de la demande de résidence permanente. Frais relatifs à la carte de résident permanent. Frais relatifs au document de voyage de résident permanent	Frais réglementaires	LIPR et RIPR en date du 28 juin 2002	28 juin 2002	134 600 $	154 409 $	261 000 $	**Demande de résidence permanente** **À l'étranger** : Contribue à l'atteinte des niveaux d'immigration grâce à la délivrance de visas conformément aux cibles annuelles établies. On traite en priorité les demandes liées à la réunification des membres de la famille immédiate (époux, conjoints et enfants) ou des travailleurs qualifiés désignés par les gouvernements provinciaux. (Remarque : Les délais de traitement spécifiés, présentés selon les missions à l'étranger et la catégorie d'immigrants, sont mis à jour tous les trimestres sur le site Web de CIC. Les sites Web d'AEC à l'étranger ont maintenant un lien avec le site Web du CIC afin d'assurer l'uniformité des données.) **Au Canada** : Les délais moyens de traitement observés relativement sont publiés sur le site Web de CIC pour les Centres de traitement des demandes. Ces délais sont des estimations et sont mis à jour chaque semaine. (www.cic.gc.ca/francais/ministere/demandes.html) **Carte de résident permanent** **Au Canada** : voir ci-dessus **Document de voyage de résident permanent** **À l'étranger** : Traitement rapide	**Demande de résidence permanente** **À l'étranger** : Voie d'immigrant : Pour l'année civile 2004, les missions à l'étranger ont dépassé de 1 % la cible de visas à délivrer. Au total, 227 982 visas d'immigrant ont été délivrés à l'étranger. Les missions ont traité dans les six mois 58 % des demandes présentées par des membres de la catégorie du regroupement familial et plus de 83 %, dans les 12 mois. Les missions ont traité dans les six mois 40 % des demandes présentées par des candidats des provinces, et plus de 81 %, dans les 12 mois. Les missions ont également traité 70 % des demandes présentées par les membres de la catégorie des gens d'affaires dans les 36 mois. **Au Canada** : Parrainage : 39 % des engagements époux, conjoints, enfants) sont actuellement traités dans les 30 jours. Autres catégories : L'examen initial des demandes de RP est actuellement effectué dans les 5 à 8 mois, selon la catégorie d'immigrants. **Carte de résident permanent** **Au Canada** : Les demandes de carte de résident permanent des nouveaux RP sont traitées en 5 semaines. Le délai de traitement des demandes d'une première carte, du remplacement ou du renouvellement d'une carte a existé actuellement à 59 jours. **Document de voyage de résident permanent** **À l'étranger** : Pour l'année civile 2004, 79 % des demandes ont été traitées en 2 jours ou moins.	2005–2006 2006–2007 2007–2008	151 000 $ 151000 $ 151 000 $	261 000 $ 261 000 $ 261 000 $
Frais relatifs au permis de travail individuel et groupe d'artistes et sportifs	Frais réglementaires	LIPR et RIPR en date du 28 juin 2002	2 janvier 1997	22 500 $	27 128 $	49 600 $	**À l'étranger** : Traitement rapide Les délais de traitement antérieurs présentés par mission à l'étranger et pour chaque catégorie sont mis à jour régulièrement sur le site Web de CIC. **Au Canada** : Les délais moyen de traitement observés relativement sont publiés sur le site Web de CIC pour les Centres de traitement des demandes. Ces délais sont des estimations et sont mis à jour chaque semaine. (www.cic.gc.ca/francais/ministere/demandes.html)	**À l'étranger** : Pour l'année civile 2004, 72 % des demandes ont été traitées en 4 semaines ou moins. **Au Canada** : Le délai moyen de traitement observé relativement est de 47 jours civils au CTD de Vegreville.	2005–2006 2006–2007 2007–2008	23 300 $ 23 300 $ 23 300 $	49 600 $ 49 600 $ 49 600 $
Frais relatifs au permis d'études	Frais réglementaires	LIPR et RIPR en date du 28 juin 2002	1er juin 1994	16 400 $	20 597 $	28 900 $	Voir ci-dessus	**À l'étranger** : Pour l'année civile 2004, 72 % des demandes étaient traitées en 4 semaines ou moins. **Au Canada** : Le délai moyen de traitement observé relativement est de 47 jours civils au CTD de Vegreville.	2005–2006 2006–2007 2007–2008	20 200 $ 20 200 $ 20 200 $	28 900 $ 28 900 $ 28 900 $
Frais relatifs à la demande de visa de résident temporaire et frais relatifs à la demande de prorogation de l'autorisation de séjourner au Canada à titre de résident temporaire	Frais réglementaires	LIPR et RIPR en date du 28 juin 2002	2 janvier 1997	97 100 $	76 965 $	105 200 $	**À l'étranger** : Voie de résident temporaire : Traitement rapide Les délais de traitement antérieurs présentés par mission à l'étranger et pour chaque catégorie sont mis à jour régulièrement sur le site Web de CIC.	**À l'étranger** : Pour l'année civile 2004, 72 % des demandes de visa de RT ont été traitées dans les 2 jours.	2005–2006 2006–2007 2007–2008	74 500 $ 74 500 $ 74 500 $	105 200 $ 105 200 $ 105 200 $

Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'exiger des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Recettes prévues (en milliers de $) [note 1]	Recettes réelles (en milliers de $) [note 2]	Coût total (en milliers de $) [note 3]	Norme de rendement [notes 4 et 5]	Résultats liés au rendement [note 5]	Exercice	Recettes prévues (en milliers de $) [note 6]	Coût total estimatif (en milliers de $)
L'autorisation de séjourner au Canada à titre de résident temporaire							**Au Canada** – Remaniement : Les délais moyens de traitement observés récemment sont publiés sur le site Web de CIC pour les normes de traitement des demandes. Ces délais sont des estimations et sont mis à jour régulièrement. (www.cic.gc.ca/francais/menu-responsables.html)	**Au Canada** – Remaniement en cours : Le délai moyen de traitement observé récemment est de 47 jours civils ou 6,71 semaines.			
Frais relatifs au permis de séjour temporaire	Frais réglementaires	LIPR et RIPR en vigueur du 28 juin 2002	2 janvier 1967	2 500 $	2 100 $	2 900 $	**À l'étranger** – Traitement régulier. **Au Canada** – Les délais moyens de traitement observés récemment sont publiés sur le site Web de CIC pour les normes de traitement des demandes. Ces délais sont des estimations et sont mis à jour régulièrement. (www.cic.gc.ca/francais/menu-responsables.html)	Permis de séjour temporaire Le délai moyen de traitement observé récemment est de 47 jours civils ou 6,71 semaines.	2004-2005 2005-2006 2006-2007	2 500 $ 2 500 $ 2 500 $	2 900 $ 2 900 $ 2 900 $
Frais relatifs au rétablissement du statut de résident temporaire	Frais réglementaires	LIPR et RIPR en vigueur du 28 juin 2002	28 juin 2002	1 300 $	1 607 $	Coût compris dans les frais liés au statut de résident temporaire, au permis d'études et au permis de travail temporaire	Les derniers délais moyens de traitement sont publiés sur le site Web de CIC. Ce sont mes mis à jour régulièrement. (www.cic.gc.ca/francais/menu-responsables.html)	Le temps total moyen de traitement est de 47 jours civils ou 6,71 semaines.	2004-2005 2005-2006 2006-2007	1 300 $ 1 300 $ 1 300 $	Coût compris dans les frais liés au statut de résident temporaire, au permis d'études et au permis de travail temporaire
Autres services d'immigration (divers)	Frais réglementaires	LIPR et RIPR en vigueur du 28 juin 2002	Divers	2 700 $ (note 7)	1 500 $ (note 7)	2 400 $	Attestation de renseignements à la demande d'immigration : De 4 à 8 semaines	Renseignements de documents d'immigration, probablement de 6 à 8 semaines	2004-2005 2005-2006 2006-2007	2 700 $ 2 700 $ 2 700 $	2 400 $ 2 400 $ 2 400 $
Droit exigé pour la citoyenneté	Frais réglementaires	LCOM, LIC sur la citoyenneté et son règlement	2 janvier 1967	21 400 $	18 678 $	Les frais ont été établis dans le budget fédéral de 1994. Ils sont exigés au recommandations des stratégies tangibles et intangibles que procure l'acquisition du statut de citoyen du Canada	Les personnes qui acquièrent le statut de résident au Canada doivent payer ces frais (Voir la page 49 ci-dessous de détails sur l'« engagement ») Les personnes âgées de moins de 18 ans ne paient pas ces frais	Ces frais sont liés à l'acquisition du statut de citoyen canadien par l'octroi relatifs à son modification de la citoyenneté canadienne	2004-2005 2005-2006 2006-2007	21 400 $ 21 400 $ 21 400 $	s.o.
Frais relatifs à une modification de la citoyenneté : Attestation, lettre, conservation, renseignements	Frais réglementaires	Loi sur la citoyenneté et son règlement	2 janvier 1967	36 800 $	37 837 $	43 800 $	Les délais moyens de traitement observés récemment sont publiés sur le site Web de CIC. Ces délais sont des estimations et sont mis à jour régulièrement. (www.cic.gc.ca/francais/menu-responsables.html)	Dans 80 % des cas, une décision finale est rendue dans les 10 à 14 mois suivant la réception de la demande. Le règlement de la demande prise en effectué en 6 mois ou moins dans 90 % des cas.	2004-2005 2005-2006 2006-2007	36 400 $ 36 400 $ 36 400 $	43 800 $ 43 800 $ 43 800 $
Frais relatifs au document de la citoyenneté : Attestation de la citoyenneté et recherches dans les dossiers de la citoyenneté	Frais réglementaires	Loi sur la citoyenneté et son règlement	2 janvier 1967	4 000 $	4 161 $	4 100 $	Les délais moyens de traitement observés récemment sont publiés sur le site Web de CIC. Ces délais sont des estimations et sont mis à jour régulièrement. (www.cic.gc.ca/francais/menu-responsables.html)	80 % des demandes d'attestation sont traitées en 2 mois ou moins. Toutes les recherches sont effectuées en 15 mois ou moins.	2005-2006 2006-2007 2007-2008	4 000 $ 4 000 $ 4 000 $	4 100 $ 4 700 $ 4 700 $
Frais d'utilisation				Total 441 400 $	Total 498 121 $	Total 553 700 $			Total partiel Total partiel Total partiel	476 500 $ 476 500 $ 476 500 $	503 100 $ 503 100 $ 503 100 $

Notes :

Note 1 : Source : Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005.

Note 2 : Les données pour l'année en cours ont été déterminées de tous les montants.

Note 3 : L'ensemble des coûts pour 2002-2003 comprend une estimation des coûts pour les autres ministères et correspond aux meilleures données disponibles. Le coût des cartes RP concernant 2004-2005. L'ensemble des coûts prévus comprend une estimation des coûts pour les autres ministères et correspond aux meilleures données disponibles.

Note 4 : Les délais de traitement indiqués correspondent à une moyenne et changent souvent selon le nombre des demandes reçues.

Note 5 : Selon un avis juridique couramment admis, si l'imposition des frais correspondants ou la modification la plus récente a eu lieu avant le 31 mars 2004 :

- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas avoir fait l'objet d'un examen parlementaire;
- la norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la LIPR (p. ex., comparaison internationale, traitement n'obligeant des plaintes);
- les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas exigés à l'article 5.1 de la LIPR portant sur la réduction des frais d'utilisation pour insuffisance du rendement.

Note 6 : Source : Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006

Note 7 : Les recettes tirés que examens sont les heures normales de travail, au autres méthodes d'examen, le paiement des coûts de service et les obligations des sociétés de transport ont été transférés à l'Agence des services frontaliers du Canada dans le cadre du transfert de responsabilités effectué le 8 octobre 2004. Les recettes tirés à ces services d'activité sont comprises dans les recettes prévues pour 2004-2005; toutefois, à la suite du transfert, les recettes réelles pour 2004-2005 n'incluent pas ces montants.

Tableau 12 : Principales mesures réglementaires

Réglementation	Résultats attendus	Critères de mesure du rendement	Résultats obtenus
Règlement sur les consultants en immigration	Reconnaître la Société canadienne des consultants en immigration (SCCI) comme un organisme indépendant et autoréglementé chargé de régir l'activité des consultants en immigration.	Garantir que seuls les consultants qui sont des membres en règle de la SCCI, ou les avocats qui sont des membres en règle d'une société canadienne de juristes ou encore les notaires qui sont des membres en règle de la Chambre des notaires du Québec peuvent représenter, contre rémunération, un client devant CIC, l'ASFC ou la CISR dans une affaire liée à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.	Ce règlement est entré en vigueur le 13 avril 2004. Les changements ainsi apportés semblent positifs à court terme; seul un examen à long terme permettra cependant d'en déterminer pleinement les effets.
Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés	Préciser les dispositions en vigueur, modifier les dispositions pour mieux tenir compte de la réalité du programme, et garantir que le Règlement respecte mieux l'objectif poursuivi par la politique au départ.	Respecter les nouvelles dispositions réglementaires.	Ce règlement est entré en vigueur le 22 juillet 2004. Ces modifications permettent de mieux harmoniser la politique et l'exécution du programme.
Dispense de frais – XI[e] Championnats du monde de natation (FINA)	Dispenser les représentants et les participants aux Championnats de la FINA des frais exigés pour le traitement des demandes de visa.	Garantir la mise en place de la mesure de manière à ce que les bureaux à l'étranger disposent de suffisamment de temps pour traiter les demandes de visa.	Cette modification est entrée en vigueur le 1[er] avril 2005. Le délai de trois mois a été suffisant pour traiter à temps les demandes de visa des représentants et des participants.
Tutelle	Retrait du texte du Règlement des dispositions inopérantes.	Garantir que les dispositions qui ne peuvent être appliquées sont retirées du Règlement avant leur entrée en vigueur le 1[er] avril 2005.	Cette modification est entrée en vigueur le 22 mars 2005. Cette modification permet de rendre le Règlement plus transparent.
Collaborer avec la nouvelle agence (ASFC) pour garantir que la Loi et le Règlement tiennent compte des nouvelles réalités opérationnelles.	Préciser le partage des responsabilités relatives à l'immigration au sein du gouvernement.	Préciser les dispositions de la LIPR qui relèvent du ministre de SPPCC et celles qui relèvent du ministre de CIC. Préparer un protocole d'entente qui précisera le partage des responsabilités. Établir des documents distincts pour la désignation et la délégation des pouvoirs.	Le projet de loi C-26, parrainé par le ministre de SPPCC, est actuellement devant le Parlement. Des protocoles d'entente sont en voie d'être établis pour préciser le partage des responsabilités et assurer une mise en œuvre cohérente du programme d'immigration. Deux documents distincts, l'un désignant les agents, l'autre déléguant les pouvoirs, sont en préparation pour 2005.

Tableau 13 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

SYSTÈME MONDIAL DE GESTION DES CAS

Description

Le Système mondial de gestion des cas (SMGC) est un programme pluriannuel destiné à remplacer plusieurs des systèmes administratifs de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) par un système de gestion des cas intégré pour toutes les opérations client de CIC et de l'ASFC.

Une fois en place, le SMGC permettra d'améliorer l'intégrité et l'efficacité globales du programme, de même que la prestation des services à la clientèle et facilitera les communications et la mise en commun des données entre CIC et l'ASFC et nos autres partenaires. Le SMGC constituera aussi le fondement technologique qui permettra d'appuyer les nouvelles initiatives ministérielles et de tirer profit de technologies innovatrices.

Étape du projet	Le SMGC en est actuellement à l'étape de la mise en œuvre.
Ministère responsable	Citoyenneté et Immigration Canada
Agence participante	Agence des services frontaliers du Canada
Autorité contractante	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Maître d'œuvre	Accenture Inc. 160, rue Elgin, bureau 2100 Ottawa (Ontario) K2P 2C4

Grandes étapes	**Date**
Approbation de la totalité des fonds par le Conseil du Trésor pour le projet du SMGC en même temps que la présentation au Conseil du Trésor de CIC concernant la mise en œuvre de ses nouvelles orientations et de la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.	Août 2000
Le Conseil du Trésor approuve l'avant-projet du SMGC et le désigne grand projet de l'État.	Mars 2001
Le Conseil du Trésor attribue au SMGC l'approbation définitive du projet (ADP).	Janvier 2002
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada affiche, pour soumission, une demande de propositions pour l'acquisition d'un progiciel de gestion des cas disponible dans le commerce.	Février 2002
Attribution du contrat pour le progiciel commercial de gestion des cas.	Mars 2003
Achèvement de la modélisation et de la détermination des exigences de haut niveau.	Mai 2003
Approbation définitive du projet modifié par le Conseil du Trésor.	Octobre 2003
Mise en œuvre du premier module (Citoyenneté) du SMGC.	Septembre 2004

À venir

Présentation de l'approbation définitive du projet modifiée aux ministres du Conseil du Trésor.	Septembre 2005
Les conclusions préliminaires de la vérification dite de système en voie d'élaboration du projet du SMGC devraient être disponibles au moment de la présentation de l'ADP modifiée. On prévoit que le rapport final sera prêt en novembre 2005.	Novembre 2005
Mise en œuvre des deux derniers modules du SMGC (facilitation de l'immigration et exécution de la loi et réfugiés).	Juin 2006

Rapport d'étape et explication des écarts

- Le Conseil du Trésor a accordé son approbation préliminaire au projet le 1er mars 2001, et les coûts prévus étaient de 194,8 millions de dollars.
- L'approbation définitive du projet a été accordée par le Conseil du Trésor le 31 janvier 2002, et les coûts prévus étaient de 194,8 millions de dollars. Le projet devait être terminé le 31 mars 2005 (à confirmer).
- Peu après l'approbation préliminaire du projet, on a décidé d'acquérir et de configurer un progiciel commercial de gestion des relations avec les clients plutôt que de créer la fonctionnalité requise pour le SMGC. En raison de cette décision, il a fallu mettre en place un long processus d'acquisition concurrentielle, qui commençait en mars 2001 et devait se terminer le 1er juillet 2002. Les retards liés à l'acquisition et au marché, indépendants de la volonté de CIC, ont été de neuf mois; c'est pourquoi le contrat n'a pas pu être accordé avant le 26 mars 2003. Ce retard a eu des répercussions sur les activités et les ressources qui étaient étroitement liées à l'issue du processus d'acquisition. Même si les responsables du projet ont pris des mesures pour atténuer les répercussions du retard, ses coûts ont été évalués à 7,8 millions de dollars.
- Le Conseil du Tresor a accordé une ADP modifiée le 9 octobre 2003. Reconnaissant les répercussions des retards liés à l'acquisition, le Conseil du Trésor a accru l'autorisation de dépenser du projet de 7,8 millions de dollars pour le porter à 202,6 millions de dollars, mais n'a pas financé les frais supplémentaires. Les plans de mise en œuvre subséquents ont porté sur les répercussions du retard lié à l'acquisition et ont établi une nouvelle date de parachèvement du projet, soit décembre 2005.
- Le premier module du SMGC – Citoyenneté – devait être mis en œuvre en juin 2004, mais ne l'a pas été avant septembre 2004, trois mois après la date prévue. Ce changement a principalement été décidé pour empêcher que la qualité du produit ne soit compromise par un échéancier trop court, et garantir que l'assise établie par l'installation initiale de SMGC soit aussi solide et fiable que possible.
- À la lumière de l'expérience acquise au cours de la première installation, les plans du parachèvement du reste des fonctions ont été examinés d'un œil critique. On a déterminé que même si le projet pouvait être terminé sans dépasser l'autorisation de dépenser actuelle, la date devait quand même être reportée à juin 2006. On s'assure ainsi d'avoir suffisamment de temps pour terminer toutes les activités connexes et réussir la mise en œuvre.
- En mars 2005, les analystes du Conseil du Trésor ont exigé des responsables du SMGC qu'ils fournissent des éclaircissements sur ses coûts, sa portée et son échéancier. Ainsi, on préparera une ADP modifiée qui sera présentée aux ministres du Conseil du Trésor au début de l'automne 2005. Par ailleurs, le projet du SMGC fera l'objet d'une vérification dite de système en voie d'élaboration. Les résultats de la vérification préliminaire devraient être accessibles au moment où l'ADP modifiée sera présentée, et on prévoit que le rapport final sera présenté au Comité de vérification et d'évaluation du ministère en novembre 2005.

Avantages pour le secteur

- Le SMGC est un système administratif qui permettra à CIC et à l'ASFC de respecter leurs mandats et d'offrir des services opérationnels efficaces.

Tableau 14 : Détails sur les programmes de paiement de transfert (PPT)

Paiements de transfert par résultat stratégique

Résultats stratégiques (en millions $)	Dépenses réelles 2002–2003	Dépenses réelles 2003–2004	2004–2005		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants					
Subvention pour l'Accord Canada-Québec [a]	157,4	149,9	159,6	160,8	160,8
Total des subventions	**157,4**	**149,9**	**159,6**	**160,8**	**160,8**
CONTRIBUTIONS					
Maximiser les avantages des migrations au Canada					
Élaboration de la politique de migration	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Programme des consultants en immigration	0,0	0,7	0,5	0,5	0,5
Maintenir la tradition humanitaire du Canada					
Programme d'aide au réétablissement [b]	41,0	40,4	45,0	43,9	42,5
Organisation internationale pour les migrations	1,2	1,1	2,0	1,5	1,2
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants					
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants [c]	33,2	36,7	33,6	42,4	38,4
Programme d'accueil [d]	2,7	2,9	2,8	3,1	3,1
Cours de langue pour les immigrants au Canada [e]	91,7	92,7	105,6	94,6	94,0
Contributions aux provinces	46,5	44,3	45,1	45,7	45,7
Total des contributions	**216,6**	**219,1**	**234,9**	**232,0**	**225,7**
Total des paiements de transfert [f]	**374,0**	**369,0**	**394,5**	**392,8**	**386,5**

[a] Les subventions pour l'Accord Canada-Québec et les contributions aux provinces reconnaissent l'importance des services d'établissement en répondant à la nécessité croissante d'aider les immigrants à s'intégrer.

[b] Le Programme d'aide au réétablissement, anciennement appelé Programme d'aide à l'adaptation, aide à payer des logements temporaires, des vêtements, des meubles et les frais de subsistance pour les réfugiés au sens de la Convention indigents pendant une durée pouvant aller jusqu'à un an.

[c] Le Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants fournit des fonds pour les services tels l'orientation, le counselling paraprofessionnel, la traduction, l'aide à la recherche d'emploi et les cours de langue de niveau avancé.

[d] Les fonds affectés au Programme d'accueil sont utilisés pour jumeler les nouveaux arrivants avec des bénévoles canadiens (individus et groupes), qui les aident à s'établir et à s'intégrer.

[e] Le programme des Cours de langue pour les immigrants au Canada fournit des fonds pour une formation linguistique de base dans les deux langues officielles du Canada afin d'aider les immigrants adultes à s'intégrer socialement culturellement, économiquement et politiquement.

[f] De façon générale, les dépenses prévues de 394,5 M$ ont baissé à 392,8 M$, principalement en raison des ressources attribuées aux Cours de langue de niveau avancé qui ont été transférées à l'exercice financier de 2005–2006. Les dépenses réelles de 386,5 M$ ont été inférieures à ce qui avait été prévu, principalement en raison des dépenses réduites effectuées pour les Cours de langue de niveau avancé basées sur l'incertitude par rapport à l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses par le Parlement.

La responsabilité de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT) a été transférée à CIC par décret, le 3 février 2005. Les paiement de transfert de CIC pour 2004–2005 n'incluent pas les autorisations ou dépenses liées à ce projet. Ces autorisations devraient être transférées de RHDCC à CIC dans le Budget supplémentaire des dépenses de 2005–2006.

Détails sur les programmes de paiement de transfert (PPT)

PROGRAMME D'AIDE AU RÉÉTABLISSEMENT (PAR)

Date de mise en œuvre : 1998

Date de clôture : Les conditions doivent être renouvelées au plus tard le 31 mars 2010.

Financement total : Permanent

Description du programme de paiement de transfert :

Le PAR permet de fournir un soutien du revenu et divers autres services aux réfugiés parrainés par le gouvernement (RPG) qui arrivent au Canada après être passés par le processus d'identification et de sélection à l'étranger. Dans le cadre du PAR, un soutien du revenu est fourni aux RPG pendant une période allant jusqu'à 12 mois (24 mois dans le cas des personnes ayant des besoins spéciaux). Les montants versés au titre du soutien du revenu sont établis à la lumière des taux d'aide sociale appliqués dans les provinces. Les fournisseurs de services (FS) offrent, au nom de CIC, divers services d'établissement et d'orientation aux RPG pendant les quatre à six premières semaines qu'ils passent au Canada. Ces services vont de l'accueil initial à l'aéroport à l'aide à la recherche d'un logement permanent.

Objectif(s) et résultats prévus :

Le résultat stratégique établi pour le PAR est de veiller à ce que les réfugiés parrainés par le gouvernement reçoivent suffisamment d'aide pour s'adapter, s'intégrer et s'établir au Canada. Ce programme fournit également un soutien du revenu et une gamme de services essentiels immédiats aux réfugiés et aux personnes visées par des considérations humanitaires dont le réétablissement au Canada a été accepté et qui ont besoin d'aide financière ou présentent d'autres besoins spéciaux.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

- En 2004–2005, tous les réfugiés parrainés par le gouvernement qui ont été admis au Canada et qui se sont installés hors du Québec ont reçu un soutien du revenu et divers services immédiats essentiels dans le cadre du PAR.
- En moyenne, 5 700 réfugiés parrainés par le gouvernement ont obtenu des services dans le cadre du PAR chaque mois de l'année.
- Le Groupe de travail sur le PAR a été revitalisé pour renforcer le partenariat entre CIC et les fournisseurs de services et contribuer à améliorer la situation des réfugiés.
- L'évaluation du PAR a été achevée en octobre 2004.
- Les conditions du programme, qui ont été renouvelées en mars 2005, ont été modifiées pour permettre une plus grande souplesse : financement des services indirects (projets de recherche, etc.), fournisseurs de services à l'étranger, prestation élargie d'un soutien du revenu aux mineurs non accompagnés et prestation, dans le cadre du PAR, d'un soutien du revenu aux quasi-réfugiés se trouvant dans des situations exceptionnelles.

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Total des autorisations 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart
Maintenir la tradition humanitaire du Canada - Total des subventions - Total des contributions - Total des autres paiements de transfert	41,0	40,4	45,0	43,9	42,5	
Total pour le secteur d'activité (ou l'activité de programme)	**41,0**	**40,4**	**45,0**	**43,9**	**42,5**	
Total – PPT	**41,0**	**40,4**	**45,0**	**43,9**	**42,5**	

Commentaires sur les écarts :

PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT ET D'ADAPTATION DES IMMIGRANTS (PEAI)

Date de mise en œuvre : 1974

Date de clôture : Les conditions relatives à l'établissement doivent être renouvelées au plus tard le 31 mars 2010.

Financement total : Permanent

Description du programme de paiement de transfert :

Le PEAI permet de fournir des services aux nouveaux arrivants, notamment des services d'accueil, d'orientation, de traduction et d'interprétation, d'aiguillage vers des ressources communautaires, de counselling axé sur la recherche de solutions, de renseignements généraux ainsi que liés à l'emploi.

Le PEAI finance la prestation de services directs aux immigrants, par exemple des services d'accueil, d'orientation, de traduction et d'interprétation, ainsi que des services liés à l'emploi. Les services offerts dans le cadre du PEAI incluent l'Orientation canadienne à l'étranger (OCE), qui offre aux immigrants, avant leur arrivée, un aperçu réaliste de la vie au Canada dans le cadre de séances d'orientation données par des organismes internationaux dans divers pays. Les sujets abordés sont notamment l'éducation, le climat, le logement, le coût de la vie et l'emploi.

Objectif(s) et résultats prévus :

Le résultat stratégique du PEAI est d'aider les immigrants à s'établir et à s'intégrer à la société canadienne de façon à ce qu'ils puissent, le plus tôt possible, devenir des membres actifs de la société canadienne.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

- L'évaluation du programme et les réponses de la direction aux recommandations ont été réalisées.
- Une boîte à outils visant à aider les petites communautés à attirer et à retenir des nouveaux arrivants a été élaborée en collaboration avec les partenaires.
- Les conditions relatives à l'établissement ont été renouvelées.

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Total des autorisations 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants - Total des subventions - Total des contributions - Total des autres paiements de transfert	33,2	36,7	33,6	42,4	38,4	
Total pour le secteur d'activité (ou l'activité de programme)	**33,2**	**36,7**	**33,6**	**42,4**	**38,4**	
Total – PPT	**33,2**	**36,7**	**33,6**	**42,4**	**38,4**	

Commentaires sur les écarts :

COURS DE LANGUE POUR LES IMMIGRANTS AU CANADA (CLIC)

Date de mise en œuvre : 1992

Date de clôture : Les conditions relatives à l'établissement doivent être renouvelées au plus tard le 31 mars 2010.

Financement total : Permanent

Description du programme de paiement de transfert :

Les CLIC ont comme objectif d'offrir aux nouveaux immigrants adultes des cours de langue de base dans l'une des langues officielles du Canada. Les CLIC facilitent l'intégration sociale, culturelle et économique des immigrants et des réfugiés au Canada. En outre, le programme d'études des CLIC comprend de l'information visant à aider les nouveaux arrivants à s'adapter au mode de vie canadien.

Objectif(s) et résultats prévus :

Le résultat stratégique des CLIC est d'enseigner l'une des langues officielles du Canada aux immigrants adultes afin de faciliter leur intégration sociale, culturelle, économique et politique de façon à ce qu'ils puissent, le plus tôt possible, devenir des membres actifs de la société canadienne.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

- Les recommandations formulées dans l'évaluation du programme ont été examinées, placées en ordre de priorité et leur mise en œuvre a été amorcée.
- Les conditions relatives à l'établissement ont été renouvelées.

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Total des autorisations 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants - Total des subventions - Total des contributions - Total des autres paiements de transfert	91,7	92,7	105,6	94,6	94,0	
Total pour le secteur d'activité (ou l'activité de programme)	**91,7**	**92,7**	**105,6**	**94,6**	**94,0**	
Total – PPT	**91,7**	**92,7**	**105,6**	**94,6**	**94,0**	

Commentaires sur les écarts :

PROGRAMME D'ACCUEIL

Date de mise en œuvre : 1984

Date de clôture : Les conditions relatives à l'établissement doivent être renouvelées au plus tard le 31 mars 2010.

Financement total : Permanent

Description du programme de paiement de transfert :

L'objectif du Programme d'accueil est d'aider les immigrants à surmonter le stress associé au fait de s'établir dans un nouveau pays en recrutant, en formant, en jumelant et en surveillant des bénévoles qui aident les nouveaux arrivants à s'établir, à s'adapter et à s'intégrer.

Des bénévoles qui connaissent bien les coutumes canadiennes aident les nouveaux arrivants à se familiariser avec les services offerts et la façon de les utiliser, à s'exercer à parler l'anglais et le français, à établir des contacts dans leur domaine professionnel, de même qu'à prendre une part active à la vie de la communauté. De leur côté, les hôtes canadiens s'initient à de nouvelles cultures, à d'autres pays et à différentes langues; ils se font de nouveaux amis et resserrent les liens au sein de la communauté.

Objectif(s) et résultats prévus :

Le résultat stratégique visé par le Programme d'accueil est de fournir aux nouveaux arrivants des services d'établissement qui facilitent leur intégration sociale, culturelle, économique et politique, de façon à ce qu'ils puissent, le plus tôt possible, devenir des membres actifs de la société canadienne.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

- Une conférence nationale a été organisée sur le Programme d'accueil, de concert avec les organismes qui se consacrent à l'établissement; cette conférence fructueuse a été l'occasion de mettre en commun les pratiques les plus efficaces et de miser sur l'avenir du Programme d'accueil.
- L'évaluation du programme et les réponses de la direction aux recommandations ont été réalisées.
- Les conditions ont été renouvelées.

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Total des autorisations 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants - Total des subventions - Total des contributions - Total des autres paiements de transfert	2,7	2,9	2,8	3,1	3,1	
Total pour le secteur d'activité (ou l'activité de programme)	**2,7**	**2,9**	**2,8**	**3,1**	**3,1**	
Total – PPT	**2,7**	**2,9**	**2,8**	**3,1**	**3,1**	

Commentaires sur les écarts :

ACCORD CANADA-QUÉBEC

Date de mise en œuvre: 5 février 1991 **Date de clôture :** Permanent **Financement total :** Permanent

Description du programme de paiement de transfert :

Préserver le poids démographique du Québec au sein du Canada et intégrer les immigrants au sein de cette province dans le respect de l'identité distincte du Québec.

Objectif(s) et résultats prévus :

Dans l'ensemble, les services d'accueil, de formation linguistique et d'intégration culturelle offerts par le Québec correspondent aux services qu'offre le Canada dans le reste du pays.
Les services offerts par le Québec sont accessibles à tous les résidents permanents du Québec sans distinction, qu'ils aient été sélectionnés ou non par le Québec.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

Le Québec transmet au Ministère le rapport annuel qu'il dépose à l'Assemblée nationale. Il lui transmet également son plan d'immigration.

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Total des autorisations 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart
Maintenir la tradition humanitaire du Canada - Total des subventions - Total des contributions - Total des autres paiements de transfert	157,4	149,9	159,6	160,8	160,8	
Total pour le secteur d'activité (ou l'activité de programme)	**157,4**	**149,9**	**159,6**	**160,8**	**160,8**	
Total – PPT	**157,4**	**149,9**	**159,6**	**160,8**	**160,8**	

Commentaires sur les écarts :

CONTRIBUTIONS VERSÉES AUX PROVINCES (MANITOBA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Date de mise en œuvre : 6 juin 2003 (Manitoba) et 5 avril 2004 (C.-B.)

Date de clôture : Permanent

Financement total : Permanent

Description du programme de paiement de transfert :

Verser des fonds aux provinces qui ont signé avec CIC des ententes sur la prestation de services d'établissement aux immigrants (Colombie-Britannique et Manitoba), pour qu'elles puissent fournir des services d'établissement et d'intégration aux nouveaux arrivants qui s'établissent sur leur territoire.

Objectif(s) et résultats prévus :

Les provinces ayant conclu des ententes sur la prestation des services d'établissement mettent sur pied et fournissent aux immigrants des services d'établissement et d'intégration qui sont efficaces, efficients et comparables aux programmes et services offerts dans l'ensemble du Canada.

Résultats obtenus et progrès réalisés :

La Colombie-Britannique présente annuellement un plan concernant les services, ainsi qu'un rapport annuel qui rend compte de la façon dont la Province a dépensé les fonds que lui a versés le gouvernement fédéral pour mettre sur pied des services d'établissement et d'intégration destinés aux immigrants. La Province s'est également engagée à établir un cadre de responsabilisation qui utilise des indicateurs de rendement semblables à ceux de CIC.

Le Manitoba présente annuellement un plan concernant les services, ainsi qu'un rapport annuel qui rend compte de la façon dont la Province a dépensé les fonds que lui a versés le gouvernement fédéral pour mettre sur pied des services d'établissement et d'intégration destinés aux immigrants. La Province a également convenu de collaborer avec CIC pour établir et appliquer des mesures et des indicateurs de résultats communs, afin de répondre aux besoins en matière d'évaluation et de reddition de comptes.

	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Total des autorisations 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart
Maintenir la tradition humanitaire du Canada - Total des subventions - Total des contributions - Total des autres paiements de transfert	46,5	44,3	45,1	45,7	45,7	
Total pour le secteur d'activité (ou l'activité de programme)	**46,5**	**44,3**	**45,1**	**45,7**	**45,7**	
Total – PPT	**46,5**	**44,3**	**45,1**	**45,7**	**45,7**	
Commentaires sur les écarts :						

Tableau 15 : Réponses aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004–2005

Réponse aux comités parlementaires

S. O.

Réponse au Bureau du vérificateur général

La gestion des programmes fédéraux de prestations pharmaceutiques – Novembre 2004
www.oag-bvg.gc.ca/domino/rapports.nsf/html/20041104cf.html

Ce chapitre du rapport du Bureau du vérificateur général porte sur les programmes de prestations pharmaceutiques que gèrent six ministères fédéraux, dont Citoyenneté et Immigration Canada; les autres ministères sont Santé Canada, Anciens Combattants Canada, le ministère de la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada, et Service correctionnel Canada.

Le Programme fédéral de santé intérimaire de CIC est petit comparé aux programmes des autres ministères; seules deux des cinq recommandations du rapport s'y appliquent.

Vérifications ou évaluations externes

S. O.

Vérifications ou évaluations internes

Vérification du programme d'immigration du Caire – Février 2005
www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/verification/caire.html

Intégrité du programme au CTD-Vegreville – Septembre 2004
www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/verification/vegreville.html

Vérification du cadre de contrôle du Programme fédéral de santé intérimaire – Avril 2004
www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/verification/fsi.html

Évaluation du programme des Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)

Évaluation du Programme d'accueil

Évaluation du Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI)

Évaluation du Programme d'aide au réétablissement (PAR)

Évaluation de l'adhésion du Canada à l'Organisation internationale pour les migrations
www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/evaluation/OIM/index.html

Tableau 16 : Stratégies de développement durable (SDD)

Éléments à traiter	Commentaires du Ministère
1. Quels sont les principaux buts, objectifs et cibles à long terme de votre SDD?	La troisième stratégie de développement durable de CIC a été déposée au Parlement le 16 février 2004.[39] Outre les trois objectifs que contenait la deuxième SDD, la SDD actuelle compte un objectif visant à soutenir la pérennité socioculturelle. Les quatre principaux objectifs de la stratégie sont : 1. réduire le plus possible les effets néfastes des activités du Ministère sur l'environnement; 2. sensibiliser le personnel du Ministère, les clients et les intervenants aux principes et aux objectifs du développement durable; 3. favoriser la pérennité socioculturelle; 4. promouvoir la reddition de comptes et assurer la conformité. Les objectifs 1, 2 et 4 sont les mêmes que dans la deuxième SDD; le Ministère a décidé d'incorporer à sa présente stratégie la pérennité socioculturelle. La SDD comprend un plan d'action triennal (du 1er janvier 2004 au 31 mars 2007) qui décrit, pour chaque objectif principal, les buts à atteindre, les mesures à prendre et les échéances à respecter.
2. Comment ces buts, objectifs et cibles à long terme aident-ils à réaliser les résultats stratégiques du ministère ou de l'organisme?	La deuxième SDD de CIC était surtout axée sur l'aspect environnemental du développement durable. La nouvelle stratégie de CIC continue d'accorder beaucoup de poids à cet objectif. Il demeure, toutefois, que les politiques et les programmes du Ministère ont toujours mis en relation les considérations économiques et sociales, d'une part, et la situation nationale et internationale, d'autre part. Même si l'immigration continue de stimuler l'économie canadienne et de permettre au pays d'accueillir, au besoin, un surcroît de main-d'œuvre hautement qualifiée, elle a aussi contribué à former le tissu social de notre pays, et elle continue de le façonner. Par conséquent, CIC a ajouté une nouvelle dimension sociale à sa troisième SDD.
3. Quelles sont les cibles établies pour la période visée?	La troisième SDD cible surtout les aspects suivants : • Les activités du Ministère (p. ex. réduction des ressources, gestion du parc automobile, installations) • Les communications et la diffusion de l'information • La sensibilisation au développement durable au sein du Ministère et auprès des groupes de clients (nouveaux arrivants, fournisseurs de services) • L'intégration d'une composante environnementale aux processus de planification, d'établissement de politiques et de mise en œuvre du Ministère • La recherche • La pérennité socioculturelle au sein du Ministère et pour le bénéfice de ses clients • La mesure du rendement et la reddition de comptes

39 La troisième stratégie de développement durable de Citoyenneté et Immigration Canada, *Stratégie de développement durable III, Le 1er janvier 2004 – le 31 mars 2007* est en ligne à **www.cic.gc.ca/francais/politiques/sdd/strategie-2004.html**.

Éléments à traiter	Commentaires du Ministère
4. Quels progrès ont été réalisés (cela inclut les résultats obtenus en fonction des objectifs et les progrès par rapport aux cibles établies) jusqu'à présent?	
5. Quels ajustements avez-vous faits, le cas échéant? (Pour mieux mettre ces renseignements en contexte, décrivez la façon dont les leçons tirées ont influencé ces ajustements.)	S.O.

Tableau 17 : Politiques sur les voyages

Citoyenneté et Immigration Canada respecte les Autorisations spéciales de voyager établies par le SCT de même que la Directive sur les voyages du SCT, y compris les taux et les indemnités.

partie 6 :

Index

A

Accord Canada-Québec 29, 31, 66, 78, 83

admission 7, 20, 26, 30–33, 57

Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) 1, 4, 6, 8, 9, 13, 14, 17, 21, 23, 37, 39, 40, 53–55, 60, 67, 72, 75–77

analyse comparative entre les sexes (ACS) 56

Architecture d'activités de programmes 7, 15

C

Cadre d'imputabilité pour les programmes de contributions (CIPC) 47, 48

Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) 15, 17, 38, 60

Cadre de responsabilisation de gestion 14, 50

carte de résident permanent 18, 49, 55

centres de traitement des demandes 64

citoyenneté 1–5, 8, 10, 13, 16–18, 27, 42, 44, 45, 49, 50, 51, 53, 58, 59, 61, 64, 72, 76, 77, 85, 86, 87

Citzine 51

Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) 7, 21, 22, 36, 37, 39, 41, 58, 75

Commission mondiale sur les migrations internationales (CMMI) 12

communautés francophones en situation minoritaire 21, 30, 38, 47

Conférences nationales sur l'établissement 45

conjoints 1, 24, 25, 27, 28, 32, 65

conjoints de fait 25, 27, 28

Consultations intergouvernementales (CIG) 12

Cours de langue de niveau avancé 10, 12, 21, 29, 42–45, 78

Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) 46, 48, 60, 78, 81, 85

D

développement durable 86

diversité 11, 52, 59

E

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) 57

Entente sur les tiers pays sûrs 38, 41

entrepreneurs 30–32

époux 1, 24, 25, 27, 28, 32, 65

établissement 5, 8, 9, 11, 12, 19, 20, 21, 31, 33, 34, 40, 42–50, 52, 60, 72, 78–82, 84–86

étudiants 2, 7, 10, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 26, 30, 33, 34, 47, 52, 53, 55

examen des risques avant renvoi (ERAR) 4, 53

F

favoriser l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants ainsi que leur intégration à la société canadienne 5, 8, 12, 42

fournisseurs de services (FS) 36, 39, 43–47, 79, 86

frais d'utilisation 73

G

gens d'affaires 7, 20, 24, 25, 30–32, 52, 65

gérer l'accès au Canada 5, 53, 67, 68, 72

gestion du risque 16, 39, 44, 54, 55

gestion moderne 13–16, 50, 64

grands-parents 2, 17, 18, 24, 25, 27, 28, 65

H

HCR 36–38, 40

I

immigration économique 24, 25, 65, 66

Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (IRSRT) 61, 64, 67, 78

Initiative des travailleurs formés à l'étranger 45

Intégration i, 2, 5, 8, 12, 13, 15, 20, 21, 27, 42–51, 56, 57, 59, 64, 67, 68, 72, 78, 80–84, 86

investisseurs 7, 25, 30–32

L

langues officielles 29, 30, 44, 57, 66, 78, 81

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) 4, 14, 25, 27, 28, 30, 50, 53, 71, 72, 75, 76

Loi sur la citoyenneté 4

M

maximiser les avantages sociaux et économiques des migrations au Canada 5, 7, 12, 23, 25, 26

mesure du rendement 47, 50, 86

Metropolis 59, 64

O

Organisation internationale pour les migrations (OIM) 13, 40, 59, 85

P

paiements de transfert 13, 78, 79–84
parrainage 25, 28, 37, 38, 55
partenaires conjugaux 27
personnes à charge 24, 32, 35–37, 65
plan d'immigration 17, 24, 27, 35, 83
portail 2, 12, 17, 18, 21, 30, 43, 46, 47, 56, 58
prestation des services 11, 13, 14, 16, 17, 19, 47–49, 64, 76, 84
Programme concernant les aides familiaux résidants 26, 32
Programme d'accueil 43, 46, 48, 52, 60, 78, 82, 85
Programme d'aide au réétablissement (PAR) 35, 36, 39, 60, 78, 79, 85
Programme d'assurance de la qualité 44, 50
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI) 48, 52, 60, 78, 80, 85
Programme d'immigration des gens d'affaires 30, 31
Programme de parrainage privé de réfugiés (PPPR) 37, 38
Programme des candidats des provinces 25, 29, 30
Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) 9, 35, 36, 67, 69, 85
protéger les réfugiés et les autres personnes ayant besoin de se réétablir 5, 7, 35, 36

R

Rapport sur les plans et les priorités 7, 69
reddition de comptes 3, 8, 43, 47, 48, 84, 86
réfugiés 1, 4, 5, 7, 11–13, 20, 21, 25, 27, 35–41, 46, 53, 56, 64–66, 71, 72, 75–79, 81
regroupement familial 18, 24, 25, 27, 65, 66
répondants 25, 28, 38
résidents temporaires 5, 24, 54, 55
ressources humaines 15, 21, 56, 61, 64
résultats stratégiques 3, 5, 7, 8, 10, 15, 16, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 60, 61, 64, 67–69, 72, 78, 86
réunification des familles 2, 7, 12, 25, 77

S

santé 2, 4, 5, 8, 9, 12, 14, 35, 36, 53, 55, 59, 67, 69, 85
Se rendre au Canada 12, 18, 30, 34, 43, 47
sélection 7, 12, 20, 25, 29–31, 56, 57, 64, 79
Semaine de la citoyenneté 51
Société canadienne de consultants en immigration (SCCI) 21, 22, 75
Système mondial de gestion des cas (SMGC) 9, 13, 16, 17, 44, 49, 67, 69, 76, 77

T

titres de compétence 10, 12, 29, 44
traitement accéléré des travailleurs qualifiés 29
travailleurs autonomes 30, 32
Travailleurs de l'établissement dans les écoles (TEE) 48, 52
travailleurs qualifiés 24, 25, 29, 65
travailleurs temporaires 7, 10, 20, 24, 26, 32, 47, 54, 55
tsunami 1, 9, 23, 25, 28

V

visas 1, 9, 17, 27, 30, 32, 40, 53
visiteurs 7, 24, 26, 30, 33, 47, 52, 54
Vivre, apprendre et réussir (VAR) 18, 34